

Sous la direction de :
Pierre Chabard
Virginie Picon-Lefebvre

LA DÉFENSE

1 un dictionnaire

architecture / politique

Parenthèses

Direction de l'ouvrage :

Pierre CHABARD, architecte et historien, docteur en architecture, maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture, de la ville et des territoires, Marne-la-Vallée, directeur de l'Observatoire de la condition suburbaine (OCS), membre de l'UMR Ausser.

Virginie PICON-LEFEBVRE, architecte-urbaniste, docteur en histoire, maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, membre fondateur du Laboratoire Infrastructure, Architecture, Territoire (Liat).

Relectures :

Guillemette MOREL JOURNAL, architecte, docteur de l'Ehess, chercheuse à l'École nationale supérieure d'architecture, de la ville et des territoires, Marne-la-Vallée.

Recherche iconographique :

Loïse LENNE, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture, de la ville et des territoires, Marne-la-Vallée.

Remerciements à :

Karole Alleaume, Georges Amar, Stéphane Belzère-Kreienbühl, Xavier Bertrand, Christiane Blancot, Dominique Boré, Julia Bontempi, Didier Bourdin, Christian Bouvier, Noémie Brazier, Thierry Brou, Dominique Carré, Raphaël Catonnet, Philippe Chaix, Sylvie Chevalier, Stéphane Degoutin, Samuel Déom, Charles Daubas, Laure Gosselin, Luc Guinguet, Radija Hmaou, Johan Huynh-Tan, Jean-François Lavillonière, Jean-Marc Lefèvre, Marie-Christine Levasseur, Alex MacLean, Laurence Madrelle, Carlos Moreira, Virginie Pontallier, Xavier Pourrieux, Pascale Roynard, Pierre Sertour, Jean-Jacques Thiery, Emmanuel Thomas, Christophe Vénien, Stéphane Viale, Jean-Claude Voisset.

Volume 2 :
LA DÉFENSE
 un atlas, histoire / territoire



Réalisé et publié avec le concours de l'Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche et avec la collaboration de l'Établissement public de gestion du quartier d'affaires de La Défense / Defacto.

Copyright © 2012, Éditions Parenthèses.

ISBN 978-2-86364-263-4 (VOLUME 1)

ISBN 978-2-86364-264-1 (VOLUME 2)

ISBN 978-2-86364-265-8 (COFFRET)



Plan de situ

Plan de situation





Vue à vol d'oiseau de La Défense Seine Arche.
Dessin Luc Guinguet, conception graphique LM communiquer & associés, 2009.

La Défense, l'exception en projet

Marquant de sa silhouette verticale l'horizon ouest de Paris dont elle ponctue l'axe historique, La Défense est un quartier à la fois neuf et ancien. À l'échelle de l'histoire longue et patiente des villes, elle apparaît comme un surgissement presque immédiat, une opération dont la rapidité signale l'extraordinaire ambition et les considérables moyens humains, matériels et institutionnels ; moyens fédérés, à partir de septembre 1958, par l'Établissement public d'aménagement de La Défense (Épad), premier du genre en France, devenu Établissement public d'aménagement La Défense Seine Arche (Épadesa). Après plus d'un demi-siècle d'existence, La Défense est profondément et durablement inscrite dans la géographie régionale, européenne voire mondiale. Née des Trente Glorieuses, elle ne peut plus se comprendre seulement à l'aune de l'imaginaire aménageur de cette période. Lieu de travail mais aussi d'habitation, de consommation, de tourisme, La Défense est devenue un fait urbain en soi, qui ne peut se réduire à la somme des projets, pourtant innombrables, qu'elle a suscités et dont sa matière est comme sédimentée. Dès lors, elle apparaît comme le lieu d'une histoire plus complexe dont cet ouvrage voudrait contribuer à comprendre la trame.

La Défense a certes fait l'objet de plusieurs travaux historiographiques (articles, livres, thèses de doctorat, rapports de recherche, documentaires, etc.). Pourtant il n'existait aucun ouvrage qui esquisse une synthèse générale de cette histoire, déjà longue. C'est à cette lacune éditoriale que nous tentons ici de répondre, en nous appuyant sur trois principaux partis-pris.

► De la Seine à la Seine

Tout d'abord, nous avons envisagé La Défense dans toute son ampleur spatiale et temporelle. Considérant que l'Établissement public d'aménagement était l'acteur central de cette histoire, c'est donc l'ensemble du territoire qui lui avait été confié en 1958 que nous avons pris en compte. Celui-ci comprend bien sûr le quartier d'affaires proprement dit, bien

reconnaissable, dans le paysage, à son *skyline* hérissé et, en plan, à son boulevard circulaire en forme de poire. Mais il comprend également la zone encore en projet qui se déploie à l'arrière de la Grande Arche, jusqu'à la Seine, couvrant une large part de la plaine de Nanterre. Concentrant une grande part des enjeux passés et actuels, cette zone, longtemps appelée « Zone B » et connue aujourd'hui sous l'appellation « Seine Arche », fait pleinement et légitimement partie de cette histoire de La Défense.

Par ailleurs, il nous a semblé que ce territoire complet ne pouvait être compris qu'en l'observant sur tout le cycle de sa transformation. C'est pourquoi notre période d'étude débute avec les premières intentions d'aménagement formulées durant l'entre-deux-guerres, et se prolonge jusqu'à la mise en place du « Plan de renouveau », initié par l'État en 2006. Il s'agissait ainsi de comprendre le rythme propre de son histoire, ses moments-clés, ses ruptures, ses phases de sommeil ou de turbulence, de régression ou d'accélération.

► Une histoire chorale

Ce premier parti pris ne pouvait être assumé qu'en faisant de l'ouvrage une entreprise collective. Historiens, architectes, urbanistes, ingénieurs, sociologues, économistes, près de quarante auteurs ont ainsi été invités à contribuer, portant sur l'objet commun leur regard spécialisé, les questions propres à leur discipline. Trois principaux angles ont été privilégiés : l'architecture, la politique et la culture.

Quartier bien réel mais également lieu mythique façonné par des représentations littéraires, picturales, cinématographiques, La Défense compte parmi les lieux communs de l'imaginaire collectif. Tout à la fois l'effet et la cause d'une certaine culture urbaine, elle réclamait de l'approcher par l'histoire sociale et culturelle.

Indissolublement liée au capitalisme à la française, hautement dépendante des marchés (économique, immobilier, financier), traversée par des enjeux politiques en permanente recomposition, La Défense est également un champ de pouvoirs. Il s'agissait donc de démêler les logiques d'acteurs, les rapports de forces, les montages institutionnels qui ont, à chaque époque, déterminé l'opération.

Enfin, quelle que soit l'échelle considérée, La Défense apparaît comme un objet hyperplanifié par plusieurs générations de concepteurs et de constructeurs. Véritable laboratoire d'expérimentation urbaine, elle

constitue un terrain privilégié pour observer l'évolution des doctrines architecturales, urbanistiques et paysagères, des différents métiers qui les ont mis en œuvre et de leurs conditions d'exercice en France depuis un demi-siècle. Ce sont ces trois fils historiographiques que nous nous sommes donné pour tâche d'entre-tisser.

► Un dictionnaire et un atlas

Un troisième parti pris concerne la forme même de cet ouvrage aux prétentions moins exhaustives qu'inaugurales. Moins une fin qu'un début, il entend mettre en chantier une histoire qui reste en grande partie à écrire, ouvrir des horizons de recherche plutôt que de figer un savoir. Nous avons, par conséquent, renoncé à écrire cette histoire sous la forme d'un récit linéaire, continu et univoque. La forme tabulaire du dictionnaire nous est en effet apparue plus pertinente et plus ouverte. Elle permet, d'abord, de combiner un nombre potentiellement infini d'entrées, de points de vue et d'éclairages sur le même objet.

Elle s'offre ensuite comme la plus utile pour le lecteur. Avec plus de 120 notices illustrées, de tailles variables, classées par ordre alphabétique, armées de notes et d'un système de renvois, un index général et une bibliographie thématique, ce dictionnaire constitue un véritable outil pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de La Défense et plus largement à celle de l'urbanisme contemporain.

Pour compléter ce volume, un atlas historique synthétise les données analytiques du dictionnaire et les resitue à la fois au sein d'une frise chronologique et d'un jeu de cartes originales, diachroniques et synchroniques. Ce travail cartographique dans le temps et dans l'espace retrace le rythme des événements, la généalogie des réalisations, l'effacement progressif des structures anciennes et la chronologie de la mise en place du paysage singulier de La Défense Seine Arche dans le Grand Paris.

Le dictionnaire et l'atlas présentent La Défense dans toute sa complexité, mélange de volontarisme et de lente sédimentation, de grands projets architecturaux et de faits plus quotidiens.

► Pierre CHABARD et Virginie PICON-LEFEBVRE



La Défense Seine Arche, vue aérienne.
 Photographie : Alex MacLean, 2010.

Acier

Acier

Depuis sa création et le projet de tour en verre et acier conçu en 1958 par l'un des architectes du Cnit, Bernard Zehruss, La Défense accorde au matériau une place inhabituelle dans un pays qui privilégie, au xx^e siècle, le béton armé. Ce gratte-ciel de 250 m de hauteur prévu dans le plan initial ne verra pas le jour, mais le premier immeuble de bureau, l'Esso-Standard (CB11-1961) aujourd'hui remplacé par Cœur Défense, pousse très loin l'exploitation du matériau utilisé pour l'ossature, la structure de la façade-rideau intégrale, les planchers, les bacs de couverture, les plafonds, les cloisons mobiles et les huisseries. L'acier est privilégié pour sa rapidité de montage, sa précision d'usinage, les économies sur les fondations, et le faible encombrement des poteaux porteurs qui libèrent de vastes plateaux plus adaptés au nouveau mode d'organisation des bureaux. Sur bien des plans, ses concepteurs, Jacques et Pierre Gréber — depuis longtemps actifs sur les deux continents — s'inspirent de modèles américains particulièrement bien connus du premier.

► Le plébiscite de la structure mixte

L'exemple de l'Esso-Standard ne sera pas suivi, mais l'acier continuera d'être utilisé à grande échelle, associé cette fois au béton armé. La tour Nobel (PB31-1966) inaugure le système mixte, associant une structure métallique à un noyau porteur en béton armé. Les architectes Jean de Mailly et Jacques Depussé reprennent le mode constructif innovant proposé en 1949 par Jean Prouvé pour le concours de la Cité universitaire de Nancy. Pour la première utilisation française de ce système, le noyau est élevé en un temps record au moyen du coffrage glissant, généralement utilisé pour la réalisation de silos et de châteaux d'eau. La charpente métallique ne supporte que son propre poids et la moitié des charges réparties en périphérie. Le noyau en béton armé, porteur et raidisseur, assure aux immeubles de grande hauteur un contreventement idéal ; les plateaux sont libérés des circulations verticales regroupées avec les dispositifs techniques à l'intérieur du noyau. Ce principe sera repris pour les tours à venir, comme l'usage de l'acier pour les planchers mixtes acier-béton et l'ossature secondaire du mur-rideau, les parcloles et la menuiserie des panneaux de façade. Cette association, qui ne se limite pas aux tours, est toujours d'actualité : dans



Montage de la charpente métallique cernant le noyau en béton armé de la tour Nobel ; architectes : Jean de Mailly, Jacques Depussé ; ingénieur : Jean Prouvé ; 1966.
 © Archives Épad.



Montage de la charpente métallique de la tour Gan, 1974 ; architectes : Max Abramovitz, Wallace Harrison et associés. Archives Épad.

► Une omniprésence discrète

Le matériau s'affiche peu sur les façades de La Défense ; la tour EDF (PB6, 2001) conçue par Pei, Cobb, Freed and Partners associé à SRA, est un des rares exemples cherchant à exploiter les qualités esthétiques du matériau avec ses allèges en tôle acier inox qui alternent en bandes continues avec le vitrage. La structure qui avait tendance à s'effacer en façade reprend cependant un droit de cité dans les projets récents comme celui lauréat de la tour Phare (Morphosis) ou celui, proposé pour le même concours par Manuelle Gautrand, enveloppé d'une résille métallique porteuse aux deux tiers.

► Un avenir dans le développement durable

En raison de la rapidité d'exécution exigée dans la plupart des contrats, du recours intensif à la charpente métallique et au mur-rideau, La Défense est dès l'origine un territoire d'expérimentation pour la préfabrication et les méthodes d'assemblage. Elle est exploitée à l'extrême dès la tour Nobel pour laquelle Jean Prouvé conçoit des panneaux de façade entièrement préfabriqués. Cet aspect constitue aujourd'hui un atout dans une logique de développement durable. À l'heure où les certifications HQE, LEED et BREEAM sont de plus en plus recherchées par les maîtres d'ouvrage et encouragées par l'Épadesa, le montage à



La tour Phare, perspective de la tour prévue pour 2017 ; architecte : Tom Mayne (Morphosis). Morphosis, New York.

l'immeuble-pont Basalte (2011) conçu par l'agence Ateliers 234, la superstructure en acier est associée à trois noyaux en béton mais la résille métallique en croix de la façade sud participe à la stabilité de l'ensemble. Lors de la réhabilitation avec extension de la tour du Crédit lyonnais (PB12, 1973) renommée Opus 12 (2004), l'agence Valode & Pistre adopte le parti de la structure périphérique porteuse en acier afin de décupler l'apport de lumière naturelle et les vues sur l'extérieur ; les 88 aiguilles en béton qui rythmaient les façades de la tour conçue par les architectes Jean Dubuisson et Jean-Pierre Jausserand sont remplacées par 26 poteaux tubulaires en acier remplis de béton.



Passerelle piétonne conçue par Kisho Kurokawa et Peter Rice (1994) qui relie les tours Kupka (architectes : M. Andrault et P. Parat, 1992) et la tour Pacific (architecte : K. Kurokawa, 1992). Archives Épad.

sec limite considérablement l'impact environnemental lié au chantier. Pour cette raison mais aussi pour son caractère réversible et recyclable, l'acier apparaît désormais comme un matériau favorisant leur obtention.

► Expertise

La spécialisation des grandes entreprises générales françaises dans le béton armé a longtemps accru la complexité de la mise en œuvre des bâtiments à structure mixte, en multipliant les intervenants. L'intégration récente de départements spécialisés dans les structures métalliques au sein de ces entreprises facilite aujourd'hui leur mise en œuvre et par là même le développement du matériau. Dans un contexte national longtemps peu favorable au développement de l'acier, l'expertise nord-américaine dans le domaine des constructions métalliques et des IGH a longtemps représenté un appui important, encouragé par l'internationalisation des commanditaires. Les grandes agences d'architecture nord-américaines, souvent dotées de services d'ingénierie intégrés, interviennent à titre de conseil, lorsqu'elles ne sont pas auteurs ou co-auteurs du projet. L'immeuble Esso-Standard, conçu en collaboration avec l'agence new-yorkaise Lathrop Douglass, qui intervient à titre de

conseil, inaugure cette tradition. Des agences d'architecture françaises comme Saubot-Jullien à laquelle succède aujourd'hui SRA, très présente sur le site de La Défense, développeront ainsi un savoir-faire dans le domaine des IGH, tout en devenant les interlocuteurs privilégiés des agences américaines.

► N. C.

Voir également :

→ Béton | BTP (Entreprises du) | Chantiers | Mailly (Jean de) | Ingénieurs | Nobel (Tour) | Tours (Les) | Verre



L'Atrium monumental de 44 m de hauteur, en acier et verre, du complexe Cœur Défense relie les deux tours jumelles et les trois bâtiments bas qui composent l'ensemble, 2001. Architecte : Jean-Paul Viguier.

○ Photographie : Nicolas Borel / Jean-Paul Viguier et Associés.

Adresse po

Adresse postale

Même si leur localisation géographique est à Puteaux, Courbevoie ou Nanterre, l'adresse postale des entreprises implantées à La Défense est « Paris-La Défense Cedex ». Par exemple, le siège administratif de la Société Générale a son adresse géographique « 17 cours Valmy - La Défense 7 - 92800 Puteaux », mais son adresse postale « 17 cours Valmy - 92972 Paris-La Défense Cedex ». Ceci n'est pas spécifique à La Défense. Une norme précise de La Poste¹ prévoit ainsi que, pour certaines zones d'activité couvrant plusieurs communes, le nom de la zone fasse office de localité de distribution. C'est le cas de Sophia-Antipolis et du Futuroscope. Cela n'est cependant pas automatique, comme le démontre la récente, et vaine, tentative d'un député pour faire de « Paris-Saclay » l'adresse postale du campus de Saclay prévu dans le cadre du Grand Paris.

Le service des Cedex (abréviation de « Courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle ») a été mis en place en 1972 par les PTT. Cependant, l'adresse « Paris-La Défense », qui est aujourd'hui un Cedex, a été obtenue par Jean Millier deux ans auparavant, dans le but d'accroître l'attractivité du quartier pour les investisseurs internationaux. Cette appellation « a été adoptée à la demande expresse du président directeur général de l'Épad adressée au ministre des PTT, le 3 juillet 1970² ». Cette décision a suscité une certaine opposition de la part des maires des communes concernées. En 1980, par exemple, « le maire de Courbevoie est allé jusqu'à un recours administratif devant le Conseil d'État pour faire supprimer cette fameuse adresse symbolique³ » au profit de « Courbevoie-La Défense ». Le maire de Puteaux s'est ensuite joint à cette revendication.

▷ I. B.-S.

Voir également :

→ Gouvernance | Millier (Jean)

¹ La Poste préconise l'application de règles normalisées conformes à la norme Afnor Z10-011.

² Lettre du ministère des PTT au chef du service régional des postes de la région Île-de-France, 24 septembre 1984 (archives Épad).

³ M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, *Le président des riches, enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy*, Paris, Zones, 2010. Voir aussi *Journal officiel*, 27 octobre 1980, p. 4491.



L'Arc de triomphe depuis le rond-point de La Défense, carte postale envoyée du 14 avenue de La Défense, Courbevoie, ca 1919.
○ Archives Épad.



« Paris-La Défense », *Bulletin de l'Épad*, n° 6, décembre 1970, p. 27.
○ Archives Épad.

Aillaud (Émile)

En 1971, l'Épad décide de consacrer un terrain de 15 ha en bordure d'un parc public de 24 ha, au sud de la Zone B1, à Nanterre, à la réalisation d'une opération de logements sociaux. La maîtrise d'ouvrage des bâtiments est cédée à trois organismes d'habitat social — les OPHLM de Nanterre, de la région parisienne et des Hauts-de-Seine — tandis que l'Épad s'engage à réaliser les réseaux, l'aménagement des espaces extérieurs et les plantations. Un premier projet comprenant une première tranche de 1 452 logements est alors confié à l'architecte Émile Aillaud (1902-1988). Celui-ci conçoit un ensemble de vingt-quatre tours (dix-huit seront finalement réalisées), reprenant un principe de « forêt » verticale qu'il n'avait pu réaliser dans son opération de Chanteloup-les-Vignes (quartier La Noé, 1966-1984). Ces tours, de hauteurs variables — la plus élevée comprend 38 étages — disposent de façades ondulées et recouvertes de carreaux en pâte de verre. La coloration de ces façades est confiée à Fabio Rieti, plasticien qui collabore à tous les projets d'Aillaud. Celui-ci élabore un motif de ciel destiné à atténuer la présence des constructions, qui reçoivent aussitôt le surnom de tours « nuages ». Les fenêtres de ces tours disparaissent au sein de ce motif grâce à la technique du coffrage glissant qui permet l'incorporation des vitrages faisant disparaître les menuiseries. Les baies peuvent ainsi prendre différentes formes : circulaires, carrées avec angles arrondis ou inspirées de feuilles. En s'émancipant du cadre traditionnel de la fenêtre rectangulaire et en proposant des façades constituées de courbes et de contre-courbes, Aillaud revendique une manière souple d'affranchir le logement de masse des formes monolithiques et parallélépipédiques propres aux grands ensembles. Mais c'est surtout au niveau du sol que l'architecte cherche à générer « une manière poétique d'habiter ». Il propose de regrouper les voitures dans un parking enterré de trois niveaux, baptisé « Le Serpent » qui ondule suivant les dénivellations du terrain, libérant le sol pour un jardin tant minéral que végétal, où des collines de pavés de brique côtoient des bouquets d'arbres et où sont disséminées de nombreuses sculptures.



Émile Aillaud tenant dans les mains sa tour Triangle, qu'il projetait en complément de son projet pour Tête Défense.

● Brochure *La tour Triangle à La Défense*, 40 000 m² de bureaux, Sofracim, ca 1972. Archives Épad.

► Immeubles miroirs

Cette émancipation des problématiques de composition urbaine pour se concentrer sur le lien, à hauteur d'homme, entre les édifices et le sol, séduit Jean Millier, directeur général depuis 1969 du conseil d'administration de l'Épad. Celui-ci avait connu Aillaud en 1963 à l'occasion de son projet pour l'ensemble de La Grande Borne à Grigny, dont il fut un des commanditaires aux côtés de Paul Delouvrier, alors responsable du district de la région parisienne. Persuadé de la capacité d'Aillaud à renouveler l'image de La Défense, il décide, en 1972, de lui confier la réalisation d'un contre-projet à la proposition de l'architecte Ieoh Ming Pei et Araldo Cossutta pour la Tête Défense. Ils avaient conçu un ensemble de deux tours jumelles hautes de 195 m et distantes de 70 m, reliées par un pont suspendu en verre. Situé en face du Cnit, il encadrerait l'axe depuis le Louvre tout en marquant



Croquis du premier projet de Tête Défense conçu par Émile Aillaud : les deux immeubles miroirs, hauts de 70 m, sont complétés par un ensemble de 3 tours (une tour à plan carré, une tour à plan circulaire et une tour à plan triangulaire) ; entre les immeubles-miroirs, on distingue une coupole renversée abritant une salle de conférence, 1972.

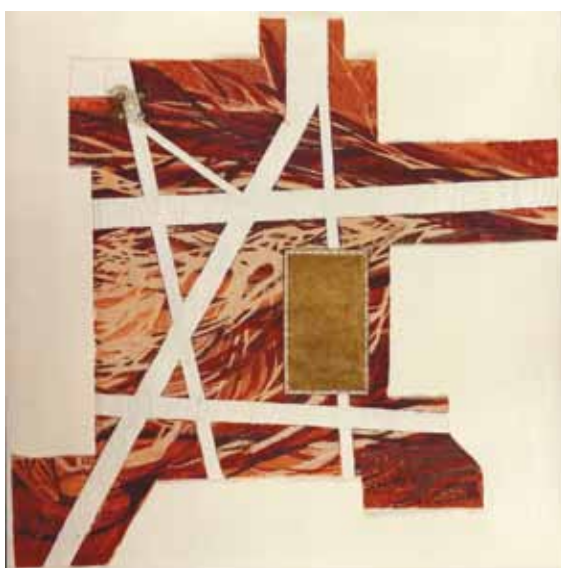
● Archives Épad.

un point culminant le long de la Voie triomphale. Bien que propre à renforcer le caractère majestueux de l'axe, cette option ne trouve pas grâce aux yeux de Millier qui préfère « calmer le jeu » en optant pour une construction plus modeste et moins démonstrative. La proposition qu'élabore Aillaud pour la Tête Défense rompt avec les tentatives précédentes puisqu'il propose de fermer l'axe triomphal par deux immeubles courbes de 70 m de haut, qu'il appelle « immeubles-miroirs ». Le premier dispose de façades noires, le second de façades argentées. La composition comprend également quelques constructions annexes : trois petites tours de bureaux, face au Cnit, sur des plans respectivement carré, triangulaire et circulaire et une coupole renversée abritant des salles de conférence, inspirée de celle d'Oscar Niemeyer à Brasilia, située à l'arrière des immeubles-miroirs, juste au-dessus du boulevard circulaire de La Défense. Avec ce projet, Aillaud s'émancipe de toute problématique liée à la question de l'axe. Il propose, à l'inverse, une scénographie où les deux immeubles fonctionnent

comme surfaces, sans profondeur simulée. Ce projet de fermeture de l'axe triomphal est aussitôt approuvé par le président Georges Pompidou, qui cherche ainsi à affirmer une volonté politique nouvelle en matière d'architecture. Mais la polémique ne cesse pour autant. L'Académie d'Architecture regrette notamment que les immeubles-miroirs restent visibles depuis la place de la Concorde. Aillaud accepte alors de les ramener à une hauteur de 50 m.

► Tête(s)-Défense

Cette modification ne suffit pas. L'Épad choisit alors de consulter d'autres architectes. Treize sont sélectionnés, parmi lesquels Henry Bernard, Robert Camelot, Pei et Cossutta, Joseph Belmont, Jean de Mailly, Jacques Kalisz et Henri Ciriani, Henry Pottier, Robert Auzelle. Leurs projets sont établis pendant l'hiver 1972-1973 et soumis au comité d'aménagement de la région parisienne. Aillaud poursuit la même hypothèse. Il reprend le dessin des immeubles-miroirs dont il fixe la hauteur à 60 m et remplace la coupole par une sculpture de tête géante, œuvre de François-Xavier Lalanne, *La Tête*. Cette sculpture qui contient une salle des congrès de 600 places se présente comme une tête pensante, « vision de l'homme contemporain pour qui les techniques et l'infini scientifique peuvent atteindre une dimension métaphysique ». Le 10 juillet 1973, Olivier Guichard, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme, annonce que le projet d'Aillaud est lauréat. L'architecte reprend alors les études sur la Tête Défense. Il accorde désormais une grande attention



Vue du parvis de La Défense, ca 2010. Architecte (dessin du pavement) : Émile Aillaud.

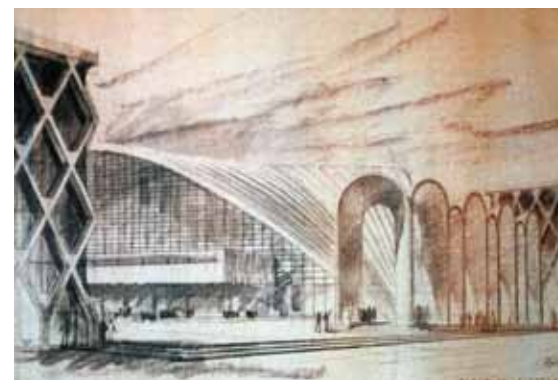
© Archives Épad.

Projet pour le parvis, ca 1973. Architecte : Émile Aillaud.

© Archives Épad.

aux conditions climatiques des immeubles en verre. Des essais en maquette sont entrepris avec l'Institut d'optique théorique appliquée et le laboratoire CNRS du professeur Trombe (inventeur du célèbre « mur-Trombe ») pour tester les effets réels de la chaleur sur les façades. Les tores ou paraboloïdes de révolution des parois épousent les rayons du soleil, amenant les courbes horizontales et verticales à accuser une flèche de 4 m au centre des façades. De nombreuses études portent également sur le bassin placé devant les immeubles-miroirs, destiné à tempérer la chaleur due à ceux-ci. Les calculs réalisés par l'Institut d'optique désignant les portions de façades susceptibles d'être surchauffées amènent Aillaud à dessiner une grande fleur dont les pétales constituent des bassins d'eau renouvelée devant les façades-miroirs. Ces études témoignent de l'insistance de l'architecte à établir une symbiose entre l'architecture, la technique et l'art. La liberté formelle qui en découle ne porte plus sur la structure des bâtiments — comme en témoignait quelques années plus tôt le coquillage du Cnit — mais sur la performance énergétique des constructions et de l'espace public.

Élu président de la République en 1974, Valéry Giscard d'Estaing affirme aussitôt son attachement au patrimoine et demande à Aillaud de reprendre son projet après avoir rabaissé, une fois encore, la hauteur des immeubles-miroirs, cette fois à 35 m. L'architecte va alors réinvestir l'aménagement du parvis et donner libre cours à son goût pour l'histoire. Répondant à



Projet d'Émile Aillaud pour la « Place de La Défense », 1975.
© Archives Épad.

la tendance du post-modernisme et à son souci de concilier la création architecturale avec les références à l'art du passé, il propose la mise en place, au-delà de l'esplanade, d'un labyrinthe « à la française ». Ce jardin est complété par une arcature en marbre à sept portes, établissant une séparation symbolique entre le caractère public du parvis et les activités propres aux immeubles-miroirs. Pour souligner l'effet de porte urbaine, le centre commercial des Quatre-Temps devait s'avancer jusqu'à l'arcature, avancée à la laquelle devait répondre, symétriquement, une Maison de La Défense, accueillant les services de l'Épad.

Au centre de la place, un dallage dessiné par Élisabeth Smnavoska longeait un carré de pelouse expérimentale, lui-même entouré de colonnes, comme à la Villa d'Adrien. Cet usage de la citation littérale ne doit pas être interprété comme un simple effet de mode. Il s'inscrit chez Aillaud dans une démarche ancienne. Les procédés du collage, de l'ironie et du détournement avaient été mis en œuvre dès 1953, dans le projet pour la cité de l'Abreuvoir à Bobigny, avec ses six tours de onze étages — trois en forme d'étoile et trois rondes — que l'architecte voulait à la fois « poétiques et humoristiques ». Ils trouveront un nouveau point d'accomplissement avec le bâtiment-sculpture de Lalanne qu'Aillaud propose, dans cette troisième version du projet de Tête Défense, de placer au cœur du parvis.

Cet ultime projet ne verra, on le sait, jamais le jour. En 1983, Joseph Belmont est nommé à la tête de l'Épad. Il décide du lancement d'un concours international pour la Tête Défense, qui sera remporté par Otto von Spreckelsen. Ce dernier projet, finalement réalisé, effacera des mémoires les formes successives imaginées par Aillaud sur le même site. Ses arcades, à peine réalisées, sont détruites en 1988 lors de la construction de la Grande Arche à la demande de Otto von

Spreckelsen pour dégager la perspective de l'Arche. Mis à part le dessin du mur nord de 200 m du centre commercial des Quatre-Temps et la réalisation de la place de La Défense ainsi que le bâtiment en résille du centre commercial qui devait amorcer les façades des immeubles opposés côté Courbevoie jamais réalisés dans ce style, il ne reste aucune trace visible des réflexions qui occupèrent l'architecte pendant dix ans. Elles furent pourtant largement publiées à l'époque puis exposées, en 1979, au Metropolitan Museum of New York dans le cadre d'une présentation des réalisations architecturales les plus marquantes de l'époque. Seules demeurent, de l'œuvre d'Aillaud à La Défense, les tours nuages de la cité Pablo-Picasso, complétées quelques années plus tard par les six cents logements du quartier des Fontenelles. Achievé en 1978, l'ensemble de ces constructions forme une des œuvres majeures de la période et témoigne de la volonté d'affranchir l'architecture du logement des conditions difficiles de l'époque.

▷ P. L.

Voir également :

→ Architectes | Critique / Réception | Dufau (Pierre) | Grands ensembles | Habitations | Paysage / Paysagistes | Quatre-Temps | Tête Défense | Zone B



Arcatures en partie réalisées, ca 1981. Architecte : Émile Aillaud.
© Archives Épad.

Américanisme

Américanisme

La Défense est souvent présentée comme un Manhattan parisien, c'est dire à quel point la référence aux États-Unis semble évidente. Pourtant celle-ci n'est qu'un trompe-l'œil car si elle n'a pas été absente, loin de là, elle est néanmoins restée limitée à la fois dans son ampleur et dans le temps. L'opération de La Défense a commencé dans un monde de l'urbanisme où le double modèle de l'haussmannisation et des Beaux-Arts jetait ses derniers feux mais était toujours présent. Les débuts de l'opération sont ceux d'un plan classique d'ordonnancement architectural le long d'une avenue majeure. Mais dès le concours pour la Voie triomphale de 1931, certaines propositions regardent explicitement vers les gratte-ciel en cours de réalisation aux États-Unis. L'opération devenant un quartier d'affaires constitué de tours de bureaux, une familiarisation des maîtres d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage aux modèles élaborés outre-Atlantique deviendra de plus en plus nécessaire alors que les États-Unis constituent après-guerre une référence culturelle incontournable — notamment en architecture¹.

► Le voyage de l'Amérique

Une des premières formes d'américanisme à La Défense correspond à l'implication, dès ses débuts, de trois générations successives d'architectes français ayant fait leurs études ou ayant travaillé aux États-Unis. Le tout premier apparaît dans l'histoire de l'opération avant même la création de l'Épad. Il s'agit du concepteur du premier bâtiment de bureaux sur

le site, juste après la réalisation du Cnit, pour l'entreprise américaine Esso, filiale du groupe Standard Oil Co. : Jacques Gréber. Fils de sculpteur, Gréber s'est tourné vers un autre art mais suit son père aux États-Unis après avoir été diplômé de l'Ensba en 1909. Il y accomplit toute la première partie de sa carrière en concevant de nombreux jardins pour des particuliers mais aussi en travaillant sur des projets bien plus importants². Il n'est donc pas étonnant qu'Esso fasse appel à lui et à son frère Pierre pour concevoir et réaliser, avec son propre architecte, le New-Yorkais Lathrop Douglass, l'immeuble tertiaire le plus moderne de France³.

Plusieurs concepteurs de La Défense de la génération suivante ont aussi fait le voyage vers l'Amérique. Il s'agit d'abord de Robert Camelot, qui obtient en 1931 la bourse Delano-Aldrich permettant à un étudiant de l'Ensba de visiter les États-Unis. Lors de cette année passée outre-Atlantique, il voyage aussi au Canada et, surtout, enseigne un semestre à la School of Architecture du Massachusetts Institute of Technology (MIT), en remplacement d'un autre Français, Jacques Carlu. À son retour, il suit les cours de Jacques Gréber à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris — cela n'est probablement pas sans rapport avec ce voyage. Il retourne par la suite deux fois aux États-Unis : en 1939 — pour construire le Pavillon français à l'exposition universelle de New York, sous la direction du futur premier directeur de l'Épad, André Prothin —, puis en 1956, l'année même du premier schéma directeur de La Défense⁴. Ce troisième séjour est effectué dans le cadre d'une invitation faite au Cercle d'études architecturales par l'Aluminium français. Deux autres concepteurs du premier plan de La Défense de 1956, Jean de Mailly et Paul Herbé, sont, eux, partis en 1951 en mission productivité. De Mailly, qui restera architecte-conseil de l'Épad aussi longtemps que Camelot, fait aussi partie du voyage de 1956, avec un autre architecte qui construira des bâtiments importants à La Défense, Pierre Dufau⁵.

Une troisième génération a fait la même démarche. Il s'agit d'abord d'un architecte très important dans l'histoire de La Défense mais travaillant du côté de la maîtrise d'ouvrage, au sein de l'Épad : Claude-Hughes Boistière. Ses études en architecture effectuées au Canada à l'université McGill à partir de 1946 lui ont permis de sortir du milieu français et de découvrir une modernité qui lui sera très utile par la suite, notamment pour mettre au point l'architecture des



premiers gratte-ciel de La Défense⁶. L'autre architecte ayant suivi un parcours américain similaire, mais du côté des concepteurs, est Jean Dimitrijevic, concepteur du programme qui apparaît alors comme étant par excellence étasunien, le centre commercial des Quatre-Temps. Diplômé de l'Ensba en 1957, il devient l'associé de son ancien patron d'atelier Guy Lagneau, avant de partir aux États-Unis deux ans plus tard. Il suit des cours à la School of Architecture and City Planning du MIT tout en travaillant dans l'agence de Ieoh Ming Pei. En 1967, il y retourne pour enseigner à l'université du Minnesota et travaille chez un autre architecte moderne majeur aux États-Unis, Ralph Rapson⁷. Nul doute que son expérience américaine lui fut d'un grand secours dans la conception d'un bâtiment sans équivalent à l'époque en France, mais courant aux États-Unis.

La tour Esso, posée sur le sol naturel, ca 1965. Architectes : Jacques et Pierre Gréber, Lathrop Douglass, 1963.

Photographie : Jean Biaugeaud. Archives Épad.

► Jean Millier et le modèle américain

S'il existe un « moment américain » dans l'histoire de La Défense, c'est bien la période durant laquelle Jean Millier est à la tête de l'Épad. Dès les premiers mois après son arrivée à l'établissement public en 1969, confronté à la question de l'aménagement de l'environnement du Cnit, il donne le ton en y situant un programme typiquement américain et en confiant pour la première fois l'étude d'un secteur de La Défense à un architecte-urbaniste étasunien : Victor Gruen⁸, chargé de réfléchir sur le secteur ouest, qui ne s'appelle pas encore Tête Défense, où doit être implanté un centre commercial conçu sur le modèle du *shopping mall*. Millier poursuit ici la politique qu'il avait développée au sein de l'IAURP où, en tant que secrétaire général, il avait déjà invité Gruen pour travailler sur ce type de programme⁹. Mais l'intérêt pour ce qui était fait en matière d'aménagement aux

¹ Cf. J.-L. Cohen et H. Damish (dir.), *Américanisme et Modernité, L'idéal américain dans l'architecture*, Paris, EHESS-Flammarion, 1993.

² Jacques Gréber est également l'auteur du Benjamin Franklin Parkway de Philadelphie et de propositions pour l'aménagement du centre historique de cette même ville, respectivement publiées en 1917 et 1926, ainsi que du plan d'Ottawa, au Canada, et de sa région entre 1937 et 1950. Voir : A. Lortie, *Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme, le temps et l'espace de la ville*, thèse de doctorat, Institut d'urbanisme de Paris, université Paris XII, 1997, multig., pp. 32-42.

³ Voir P. Trébouet, « Un bâtiment type : le nouveau siège social de la SAF Esso Standard à Courbevoie (France) », *Acier-Stahl-Steel*, vol. 28, octobre 1963, pp. 437-445 et « Douglass, Lathrop » in *National Cyclopédia of American Biography*, New York, J. T. White, 1964, vol. 1, p. 84.

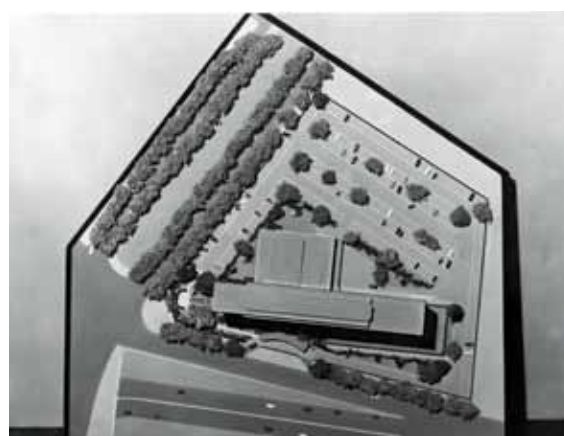
⁴ *Techniques et Architecture*, mai 1957, p. 18.

⁵ Voir I. Gournay, « Retour d'Amérique (1918-1960), Les voyages de trois générations d'architectes français » in J.-L. Cohen et H. Damish (dir.), *op. cit.*, pp. 285-316.

⁶ Entretien avec Claude-Hughes Boistière in J. Beauchard (dir.), *Historiographie de La Défense*, université Paris Val-de-Marne, 1994, pp. 22-23.

⁷ Voir « Jean Dimitrijevic, architecte dplg, Études, formation, titres et fonctions », in J. Dimitrijevic, notice biographique (archives Épad, boîte « Architectes »).

⁸ M. J. Hardwick, *Mall Maker, Victor Gruen, Architect of an American Dream*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004 ; A. Wall, *Victor Gruen, From Urban Shop to New City*, Barcelone, Actar, 2005.



Maquette de la tour Esso, 1958. Architectes : Jacques et Pierre Gréber, Lathrop Douglass, 1963.
● Archives Épad.



La tour Esso au centre, photo aérienne du chantier de La Défense, ca 1967.
● Archives Épad.

États-Unis était resté jusqu'alors limité. À La Défense, il prend des proportions inédites.

Au même moment, l'Épad choisit le promoteur de la grande tour de bureaux qui devait être construite à proximité du Cnit. Il s'agit d'un acteur clé de l'aménagement, la Sefri, dirigée par Jean-Claude Aaron et son adjoint, Jacques Tézé, beau-frère de Francis Bouygues¹⁰. Or ceux-ci ont des liens avec les États-Unis : Aaron a commencé sa carrière en construisant des logements pour les officiers de l'Otan et Tézé

est proche de l'un des principaux assistants de Frank Lloyd Wright, Edgar Tafel. Aaron a aussi réalisé le tour de table avec des investisseurs étasuniens pour la tour Montparnasse, et la Sefri assura la coordination de sa réalisation. Déçus par le travail de Gruen, Millier et Aaron décident de faire appel à un autre architecte américain reconnu pour la grande tour de bureaux. Pour choisir ce nouveau concepteur ainsi que pour voir certaines innovations en matière d'immobilier tertiaire, un très important voyage aux États-Unis est organisé. Y participent Millier et Boistière, Aaron et Tézé, ainsi que Jean-Pierre Lacoste, de la Société privée de gestion financière¹¹. En plus de quinze jours, ils visitent sept agences d'architecture ou maîtres d'ouvrage parmi les plus importants. L'essentiel du temps fut consacré à la recherche du bon concepteur pour la grande tour. À Atlanta, John Portman leur montre le Peachtree Center, complexe de tours de bureaux qu'il est en train de construire¹². Mais c'est à New York que se passe l'essentiel de leur séjour. David Hughes, de Skidmore, Owings et Merrill (SOM), introduit par Bouygues, leur présente la très vaste production de l'agence en matière de bureaux¹³. Ils visitent

l'agence de Wallace Harrison, l'un des concepteurs du Rockefeller Center et du siège de l'Onu, et Max Abramovitz, qui leur montrent divers projets, dont l'Empire State Plaza, complexe pour l'État de New York à Albany¹⁴.

Enfin, ils discutent de manière très approfondie avec Pei et son associé Araldo Cossutta, dont l'expérience auprès de William Zeckendorf fait grande impression. Ils rencontrent aussi les représentants de la maîtrise d'ouvrage du World Trade Center, la New York Port Authority, un « genre d'établissement public ». Philip Johnson, dont l'activité n'était pas centrée sur les immeubles de bureaux mais qui avait réalisé avec Ludwig Mies van der Rohe le Seagram Building, les reçoit dans les locaux de son agence dans ce même immeuble¹⁵. À côté de l'immobilier tertiaire, ils s'intéressent à un produit immobilier inédit en France, le *merchandise mart*, complexe associant marché de professionnels et showroom ; ils rencontrent à Dallas le champion de ce nouveau type de bâtiments, le promoteur Trammell Crow¹⁶.

Des Américains à La Défense

Nombre d'architectes américains rencontrés durant ce voyage vont être invités à travailler sur La Défense, dont le plan de masse est alors profondément remanié. David Hughes et l'agence SOM sont engagés aux côtés de Roger Saubot et François Jullien pour travailler sur la tour Fiat, construite par Bouygues. Ils conçoivent aussi le plan de masse du secteur qui, le premier, offre une alternative au projet de Bernard Zehruss, Camelot et Jean de Mailly. Abramovitz conçoit l'autre édifice qui marque la rupture due à Millier : la tour Gan. Ces deux immeubles sont livrés en 1974 et rompent définitivement avec les tours de la première génération de 24 m sur 42, petits volumes logés dans un plan très cartésien. Beaucoup plus massives et hautes, ces tours dites de la deuxième génération font entrer l'urbanisme français dans la modernité. Ce n'est plus une conception esthétique d'ensemble fixée *a priori* qui gouverne la typologie des bâtiments mais la réponse au besoin des investisseurs potentiels pour lesquels est conçu le quartier de La Défense. C'est toujours cette confiance en l'excellence des agences américaines qui pousse Millier et Aaron à confier ce qui est désormais le projet de la Tête Défense à Pei et Cossutta¹⁷. Mais après qu'ils ont travaillé trois ans dessus, leur projet suscite des



Croquis de Robert Camelot pendant un voyage aux États-Unis, New York, 1932.
● Archives nationales / Institut français d'architecture, Archives d'architecture du XX^e siècle, Paris - (AN/IFA).

⁹ Voir C. Orillard, « Shopping malls versus agoras : la conception des équipements intégrés centraux des villes nouvelles face aux centres commerciaux », in A. Korganow (dir.), T. Meehan et C. Orillard, *L'interaction ville-équipement en ville nouvelle, Réception et adaptation de la formule de l'équipement socio-culturel intégré*, Paris, Laboratoire ACS, 2005, pp. 84-98.

¹⁰ Voir D. Barjot, « Francis Bouygues, L'ascension d'un entrepreneur (1952-1989) », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 35, juillet-septembre 1992, p. 48.

¹¹ Sefri, « Voyage aux États-Unis du 12 au 21 décembre 1969, Compte-rendu de Mr. Tézé », 2 janvier 1969 (archives Épad).

¹² Voir J. Portman et J. Barnett, *The Architect as Developer*, New York, McGraw-Hill, 1976.

¹³ Voir N. Adams, *Skidmore, Owings & Merrill : SOM Since 1936*, Milan, Electa, 2007.

¹⁴ Voir J. Harwood et J. Parks, *The Troubled Search, The Work of Max Abramovitz*, New York, Miriam and Ira D. Wallach Art Gallery, Columbia University, 2004.

¹⁵ Voir E. Petit (ed.), *Philip Johnson : The Constancy of Change*, New Haven, Yale University Press, 2009.

¹⁶ Voir W. B. Ewald Jr., *Trammell Crow : A Legacy of Real Estate Business Innovation*, Washington, Urban Land Institute, 2005.

¹⁷ « Tête Défense / Plan d'aménagement, Architecture & urbanisme » (archives Épad, dossier Pei, novembre 1971).



La tour EDF. Architecte : leoh Ming Pei, 2001.
 Photographie : Alex MacLean, 2010.

polémiques et ils sont remerciés au profit d'un concepteur français très intégré dans les institutions de l'architecture : Émile Aillaud. Avec l'affaire de la Tête Défense, nous touchons peut-être aux limites de l'ouverture américaine face aux logiques du marché immobilier. Car il ne s'agit plus de réaliser simplement un immeuble de bureaux efficace, mais de créer un monument du Paris de l'an 2000. Le fait qu'un projet aussi sensible ait été développé par des étrangers joua d'ailleurs beaucoup dans les critiques adressées. À partir de 1979, Saubot et Jullien sont de nouveau associés à une agence américaine pour la conception de la tour Elf : les Canadiens du Webb Zerafa Menkès

Housden Partnership. Mais ces derniers n'apparaissent plus que comme des consultants¹⁸. L'appel à des agences américaines a souvent dépassé la simple opération de La Défense et a transformé les agences ou la carrière de leurs membres. S'il n'a aucune réelle conséquence sur l'agence vieillissante de Harrison & Abramovitz, Hughes en profite pour fonder un bureau de SOM à Paris¹⁹. De plus, son associé concepteur de la tour Fiat quitte l'agence pour renforcer l'équipe de Saubot et Jullien, qui devient une de celles qui construisent le plus à La Défense. De même Pei, déçu, abandonne d'autres projets en France ; l'un d'eux est toutefois repris par Cossutta, qui fonde ainsi sa propre agence. Il s'agit d'une tour mixte dans l'opération de La Part-Dieu à Lyon, qui hébergera notamment le siège du Crédit lyonnais²⁰. La crise économique des années soixante-dix aboutit à l'abandon des tours de deuxième génération. Elles sont remplacées par des immeubles plus petits et plus étroits, dits de troisième génération, développés par la Sari-Seeri de Christian Pellerin ; les architectes américains disparaissent alors de La Défense. Cela n'empêche néanmoins pas Pellerin de continuer à regarder de l'autre côté de l'Atlantique pour ressusciter, toujours en association avec le promoteur Trammell Crow, le projet de *merchandise mart* imaginé par Millier. Il finit par implanter seul son Infomart dans le Cnit totalement réaménagé. Ce n'est qu'avec la deuxième relance de l'opération au milieu des années deux mille que les architectes d'outre-Atlantique reviennent en force. Il s'agit d'abord d'agences ayant déjà travaillé sur l'opération : Pei pour la tour EDF, qui est un de ses derniers immeubles, dont l'agence signe aussi un petit bâtiment dans les Faubourg de l'Arche, et SOM, pour l'immeuble Défense Plaza. Il y a aussi des nouveaux venus. On retrouve l'un des spécialistes mondiaux des immeubles de bureaux, l'agence Kohn Pedersen Fox Associates (KPF), auteur des tours Dexia et First, rénovation-extension de l'ex-tour UAP de Dufau, ou l'agence Arquitectonica, de Bernardo Fort-Brescia, avec la future tour Air 2, rénovation-extension de la tour Aurore. Il y eut des architectes moins connus pour ce type de production, comme Robert A. M. Stern, concepteur de la tour Carpe Diem. Dans la plupart des cas, les architectes français associés à ces projets sont des héritiers de l'opération de La Défense, comme Bruno Willerval, dont l'agence travaille avec Arquitectonica, ou des spécialistes de ce type de collaboration transatlantique comme SRA, fondé par l'ancien associé et la propre fille de Saubot, qui a travaillé avec Pei, SOM et KPF²¹.

Le symbole de cette deuxième relance de l'opération de La Défense, la tour Phare, qui doit être réalisée par Morphosis, une agence de la Côte Ouest, pourrait marquer l'emprise définitive de cette référence américaine à La Défense. Au contraire, elle en marque



Vue de La Défense en 1972.
 Archives Épad.

les limites. Car l'agence de Thom Mayne n'a pas été choisie directement mais à la suite d'un concours international mobilisant des équipes dans un marché de l'architecture mondialisé. Ainsi, si les agences américaines sont de nouveau massivement présentes, c'est au même titre que des agences d'autres pays, principalement sur la foi de leur expertise technique de ce type d'immeuble. Mais surtout, la tour Phare est entre les mains d'un maître d'ouvrage non pas américain mais français : Unibail-Rodamco²². Et c'est sur ce point qu'achoppe le plus l'image « américaine » de La Défense. À la différence de ce qui a pu se passer dans d'autres opérations plus tardives, comme Canary Wharf à Londres²³, il n'a été fait appel à une maîtrise d'ouvrage étasunienne et plus généralement étrangère que dans des cas exceptionnels (immeubles Esso, Citygroup qui ne sont pas des tours). Les opérations immobilières sont restées dans des mains françaises. C'est seulement dans le cas de projets correspondant à des programmes spécifiquement américains, le centre commercial et le *merchandise mart*, que des associations avec des promoteurs américains ont été esquissées sans jamais être concrétisées. Même si le Plan de renouveau a récemment attiré des investisseurs

anglo-saxons à La Défense (HRO, Benson Elliot, Beacon Capital, The Carlyle Group, SITQ renommé Ivanhoé Cambridge depuis 2011, etc.), il faut donc plutôt parler d'un usage éclaté du modèle américain dans une opération qui est, en fait, marquée par des traits spécifiquement français. La mondialisation des modèles d'immobilier tertiaire que l'on connaît de nos jours contribue à dissoudre encore plus cette référence.

▷ C. O.

Voir également :

→ Acier | Auzelle (Robert) | Boistière (Claude-Hughes) | Camelot (Robert) | Critique / Réception | Mailly (Jean de) | Dufau (Pierre) | Expositions | Fiat (Tour) | Futur (Le) | Gan (Tour) | Koolhaas (Rem) | Kiley (Daniel Urban) | Millier (Jean) | Pellerin (Christian) | Quatre-Temps | Saubot (Roger) | Unibail | Autoroute

¹⁸ Voir G. Denti, R. Saubot, F. Jullien, *WZMH : la Tour Elf à La Défense*, Florence, Alinea, 1990.

¹⁹ Voir J. Guiton, *A Life in Three Lands, Memoirs of an Architect*, Boston, Branden Publishing Company, 1991, pp. 159-160.

²⁰ Voir C. Delfante, *La Part-Dieu, le succès d'un échec*, Lyon, Libel, 2009, pp. 68-69.

²¹ Voir les sites internet de l'agence SRA Architectes (www.sra-architectes.com) et Bridot-Willerval (www.bridot-willerval.com).

²² Voir C. Seron-Pierre, « Tour Phare, Unibail », *AMC Le Moniteur Architecture*, n°167, février 2007, pp. 11-25.

²³ Voir P. Hall, *Cities of Tomorrow*, Londres, Blackwell Publishing, 2002, pp. 389-399.



Vue de l'échangeur Rose de Cherbourg sur le boulevard circulaire, ca 1972.

© Archives Épad.

Vue aérienne du même échangeur.

© Photographie : Alex MacLean, 2010.



Reconquête du boulevard circulaire, image produite pour la concertation de 2012 ; architectes : R. Castro, S. Denissof, S. Cusi. © Archives Épad.

Mis en service au début des années soixante-dix, le boulevard circulaire a longtemps rempli une double mission. À côté de sa fonction de desserte locale, il contribuait également à la liaison entre Paris et l'ouest de l'Île-de-France, en attendant la réalisation de l'autoroute A 14. L'ouverture de ce dernier a permis de réduire en partie le trafic automobile. Cette réduction s'est accompagnée d'une réflexion concernant la transformation du circulaire en boulevard urbain⁴. Comme le périphérique parisien, l'ouvrage de La Défense constitue une barrière gênante au moment où l'opération s'est étendue bien au-delà de ses limites originelles. De même que l'on cherche à réarticuler Paris et sa petite couronne, il apparaît de plus en plus nécessaire de relier, de manière plus immédiate et

conviviale qu'au moyen de passerelles et de souterrains, la zone centrale de La Défense et ses différentes extensions. Amorcée par l'Épad, la réflexion sur l'avenir du boulevard circulaire est emblématique des débats que soulève l'évolution devenue nécessaire des espaces légués par l'urbanisme moderniste des années soixante et soixante-dix.

▷ A. Pi.

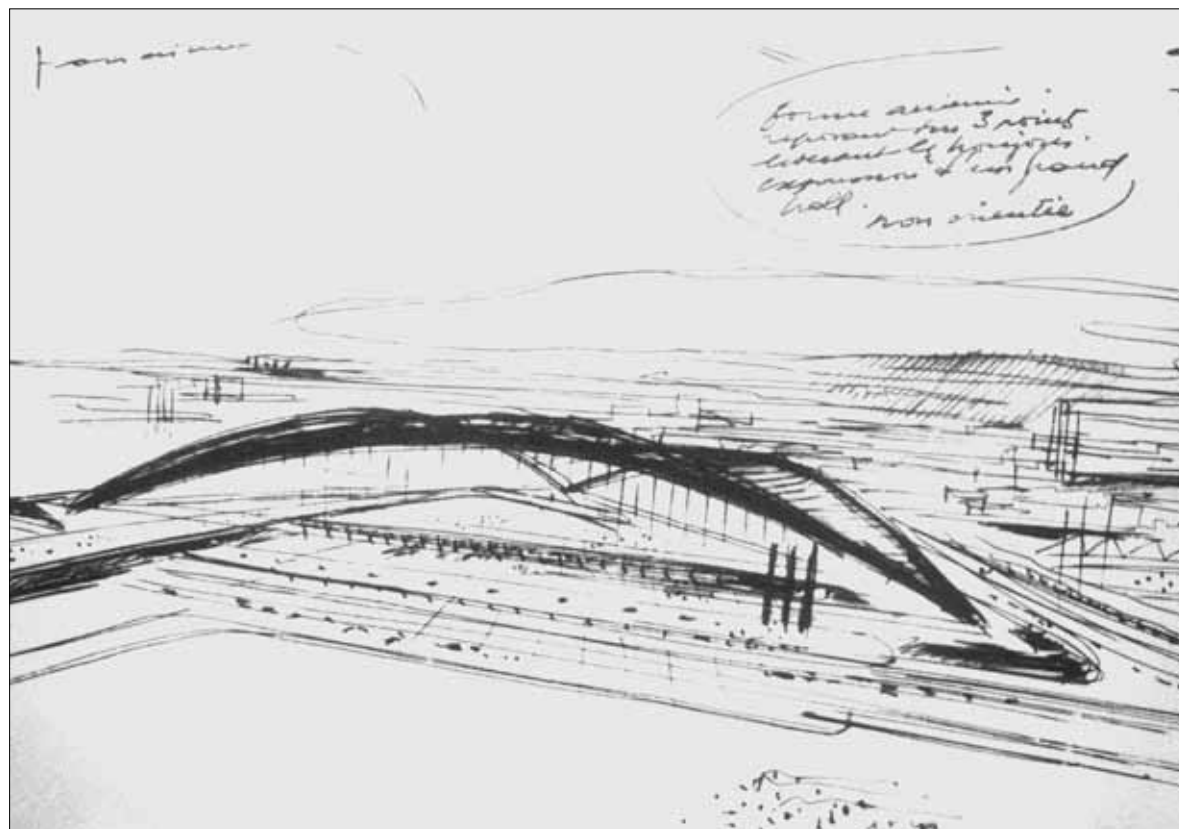
Voir également :

→ Autoroute | Flux | Mobilité (Pratiques de) | Mobilité (Systèmes de) | Transport

⁴ Sur les attendus généraux de cette transformation, voir : Épad, *Le Circulaire respire, L'Épad réaménage le boulevard circulaire*, brochure imprimée, 2005. Pour un état plus récent de la question, on pourra consulter : Épad, *D'hier à demain, Imaginons ensemble un nouveau circulaire*, brochure imprimée, 2009 (archives Épad).

Cnit

Cnit



□ Croquis de Jean de Mailly, à l'origine du projet du Cnit, 28 mars 1954.

○ Extrait de Laurence Le Loup (sous la direction de), *Cnit, histoire et perspectives*, Paris, Ph. Chancerel, 1990.

Le palais du Cnit a perdu sa belle envolée depuis que la dalle l'a enterré, un peu comme si on avait décidé de hausser le parvis de Notre-Dame au-dessus des portails... La portée de sa voûte était un record mondial en 1958 ; il l'est toujours, et de très loin. Dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le président du syndicat des constructeurs français de machines-outils, Emmanuel Pouvreau, eut conscience de la nécessité pour les constructeurs français de disposer d'un lieu capable d'accueillir des manifestations internationales. Anticipant les développements envisagés par l'État dans la région dite de La Défense, notamment — dès le plan Prost de 1934 —, un parc des expositions temporaires et permanentes, Pouvreau chercha à implanter son palais d'exposition dans ce quartier. Le 12 juillet 1950, il fonda la Société civile de mécanique dans le but d'acquérir les terrains et de mener le projet. Cette société devint, le 14 mai 1954, la société anonyme du Centre national des industries techniques (Cnit), regroupant d'importants acteurs de l'économie française¹. Le départ de l'entreprise Zodiac, à l'étroit dans sa parcelle triangulaire, permit à Pouvreau d'acheter le terrain à proximité du rond-point de La Défense. Afin d'éviter tout litige ultérieur, il engagea les architectes du ministère de la Reconstruction désignés pour ce secteur, Robert Camelot, Jean de Mailly et Bernard Zehrffuss. Il leur demanda d'occuper au maximum le terrain avec le minimum de supports. Le 28 mars 1954, De Mailly apporta l'esquisse d'une voûte reposant sur trois points, le terrain ayant approximativement la forme d'un triangle de 250 m de côté. Restait à savoir si elle était réalisable.

Zehrffuss consulta l'architecte et ingénieur italien Pier Luigi Nervi, qui proposa en juin une résille de béton portée par trois arêtes et couverte de plaques de métal. L'idée était donc réalisable ! Mais à quel prix et dans quel délai ? Qui en prendrait la responsabilité ? Peu à peu s'imposa l'idée d'une libre consultation de constructeurs choisis sur références par Pouvreau, le maître de l'ouvrage, après avis des



□ Le chantier du Cnit, 1957.
○ Archives Épad.



□ L'une des trois assises du Cnit en chantier.
○ Archives Épad.

¹ Voir B. Lauras, *Genèse et étapes de l'opération urbaine de La Défense (sur les communes de Courbevoie, Puteaux et Nanterre)*, thèse de géographie urbaine, université Paris x-Nanterre, 1973, multig., pp. 295-296.



Les trois architectes, Robert Camelot, Bernard Zehruss et Jean de Mailly, sur le toit du Cnit, ca 1958.
 © Archives Épad.

architectes. La difficulté du projet stimula les ingénieurs et les entreprises : outre l'importance de la surface à couvrir et les portées inusitées (plus du double des voûtes de l'aérogare de Marignane²), le prix plafond était bas et le délai court. Jacques Fougerolle, président de Boussiron, s'allia avec Balency & Schuhl et Coignet. Les trois entreprises formèrent au printemps 1955 une équipe chargée d'établir un projet sous la direction de Nicolas Esquillan, qui avait construit Marignane, avec Gilbert Lacombe, concepteur du pont de Tréguier (153 m de portée), directeur de l'entreprise Coignet, et Pierre Faessel (Coignet), René Perzo (Boussiron), René Cambon et Roger Devars du Mayne (Balency & Schuhl)³.

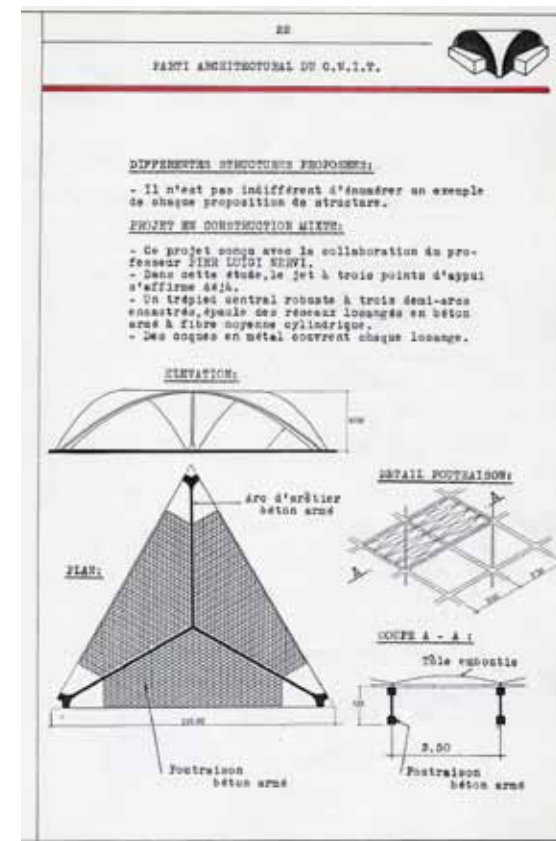
En septembre 1955, Pouvreau, les architectes et les entreprises se réunirent chez De Mailly avec Nervi et Eugène Freyssinet pour faire le point. Les deux illustres ingénieurs s'opposèrent violemment, Nervi estimant que le projet de Freyssinet était laid, et Freyssinet que celui de Nervi ne pouvait tenir. Ils n'avaient tort ni l'un ni l'autre. Les deux projets présentaient des risques de flambement évidents, et celui de Freyssinet n'avait pas la qualité de ses autres

réalisations. Mais surtout, l'un et l'autre étant ingénieurs-conseils, ils n'étaient portés par aucune entreprise. Restaient donc en lice deux projets émanant des métalliers et un projet mixte métal-béton, tous trois plus ou moins dérivés du projet Nervi, et la proposition des trois entreprises Balency & Schuhl, Boussiron et Coignet, ralliées au projet d'Esquillan et de ses collaborateurs.

► Projet et chantier

La proposition consistait essentiellement en une couverture autoportante à double coque avec des fuseaux rayonnant à partir des trois points d'appui. Esquillan, selon sa constante préoccupation, s'était attaché à trouver une structure qui permette de conduire les efforts aux appuis par la voie la plus courte. Alors que dans le projet de Nervi les efforts de la voûte se transmettaient aux appuis par l'intermédiaire des arcs porteurs, Esquillan, en multipliant les fuseaux, descendait directement les efforts aux appuis.

Adopté et soutenu par les trois entreprises, le projet ne fut pas accepté d'emblée par Pouvreau et les architectes, qui souhaitaient que l'on puisse affirmer la



Le projet du Cnit, choix techniques.
 © Archives Épad.

structure par des caissons profonds marquant la face interne de la voûte. Or à ce stade, les deux coques étaient prévues avec des courbures opposées pour réduire la hauteur des âmes, ce qui donnait un effet de ballon, jugé inesthétique par les architectes. On en était là à la fin de l'année 1955, et la balance penchait plutôt du côté des métalliers, malgré les surcoûts dus au flocage pour la sécurité, à la nécessité de prévoir une isolation phonique pour la grêle ou la pluie, et à la peinture. Après avoir envisagé plusieurs solutions, Esquillan choisit de placer la courbure des deux coques dans le même sens, bien que les âmes devinrent plus hautes — donc plus chères. Mais l'aspect était plus satisfaisant et la coque supérieure serait mieux étayée. Cette solution emporta l'adhésion le 2 janvier 1956.

Restait à l'exécuter. De nombreuses études et essais menés par Faessel et Perzo furent nécessaires pour mettre la voûte au point, éliminer les risques de flambement, général mais aussi local, par cloquage ou plissement des coques. Quel serait l'effet de la neige — non seulement de son poids, mais du refroidissement sur la coque supérieure alors que la coque inférieure serait chauffée ? Malgré l'impératif du délai, la démarche



Le chantier du Cnit, mise en place des coffrages des points d'appui, 1957. Architectes : Robert Camelot, Jean de Mailly, Bernard Zehruss ; ingénieur : Nicolas Esquillan.
 © Archives Épad.

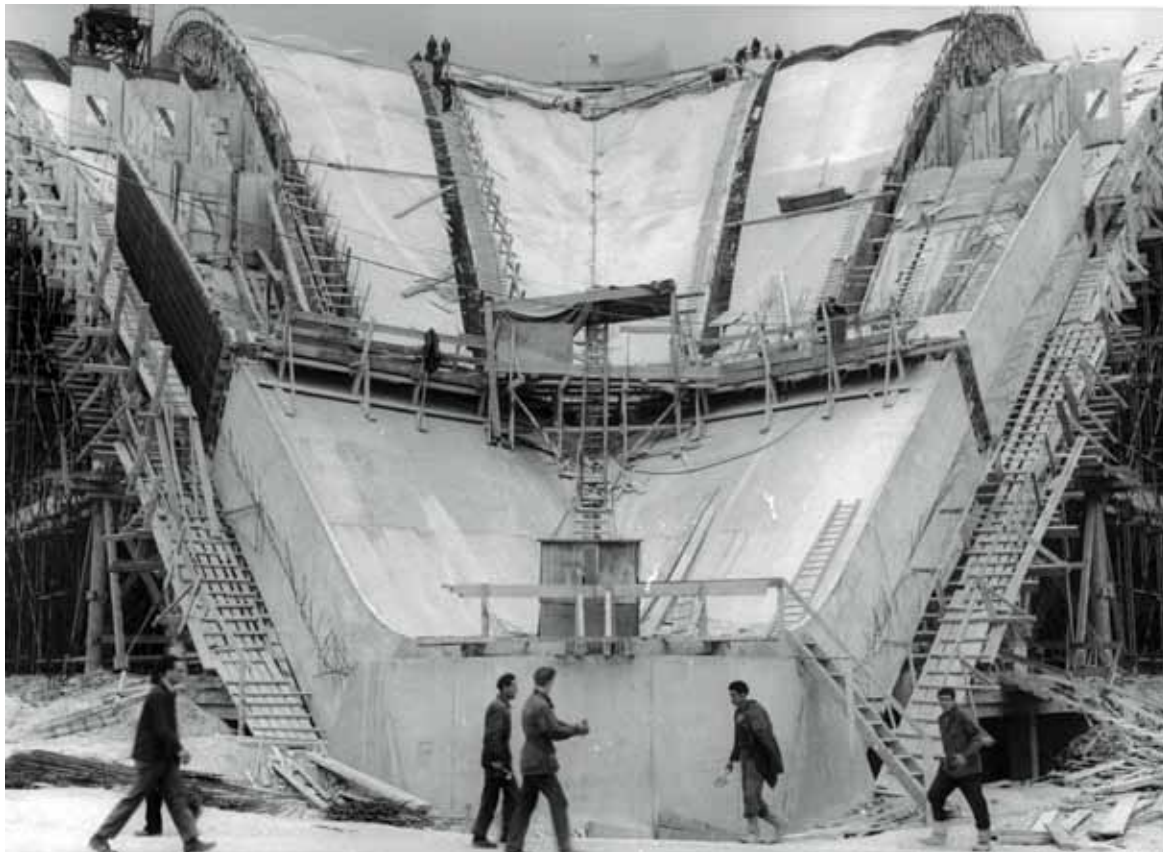
² Avec 101,50 m de portée, elles détenaient le record mondial de portée depuis 1952 ; elles avaient été construites sur les plans de Nicolas Esquillan, directeur technique de Boussiron.

³ Voir B. Marrey, *Nicolas Esquillan, un ingénieur d'entreprise*, Paris, Picard, 1992.



Le chantier du Cnit et ses échafaudages, ca 1957.
● Archives Épad.

Le chantier du Cnit, accrochage de la coque en béton sur un des points d'appui, ca 1957.
● Archives Épad.



d'Esquillan fut d'autant plus circonspecte (le mot est de lui) qu'il n'était soumis à aucun contrôle extérieur, les trois entreprises prenant l'entière responsabilité du projet. Il fut mené à bien avec une équipe de onze ingénieurs et dix-huit dessinateurs.

Comme toujours chez Esquillan, l'étude du projet fut menée en tenant compte des moyens d'exécution. Une exécution traditionnelle aurait demandé sept à huit cents ouvriers qualifiés, ce qui était impensable sans perturbation grave des autres chantiers parisiens. De plus, l'emplacement du futur Cnit ne laissait que très peu de dégagements.

Pour ces raisons, la préfabrication fut poussée au maximum, avec une usine installée à 3 km en bordure de la Seine, près du pont de Bezons, si bien que l'effectif ne dépassa jamais trois cent cinquante ouvriers. C'est dans cette usine, alimentée par péniches et par wagons, que furent moulés les planchers et les escaliers, plus spécialement étudiés par Lacombe. Ils furent posés en premier car, étant donné le volume à couvrir, un échafaudage roulant aurait nécessité plus de 1 000 km de tubes métalliques.

Dans le même but, la voûte fut conçue pour être exécutée en trois phases, d'abord les trois premières ondes de part et d'autre de l'arête de noue, puis les ondes 4 à 6, enfin les ondes 7 à 9 au bord des façades. Il suffisait de déplacer l'un après l'autre les dix-huit ensembles

mobiles constituant l'échafaudage, sans démontage, pour passer à la phase suivante. De cette façon, on n'eut besoin que de 280 km de tubes.

En septembre 1956 commença le forage des puits de 6,50 m de profondeur pour y fonder les poteaux devant supporter les planchers ; leur mise en place, et celle des planchers, s'effectua pendant l'hiver et le printemps 1957, de même que la construction des culées. Le 18 juillet 1957, la première grue Weitz de 90 tonnes (30 m de hauteur, 50 m de bras) fut hissée de 22 m sur le quatrième plancher, ce qui permettait d'atteindre $30 + 22 = 52$ m, la clé de la voûte étant à 50 m.

La couverture fut construite sur un « cintre-coffrage » réutilisable à chacune des trois étapes, en commençant à chaque fois par la mise en place du coffrage de la coque inférieure, suivi du coulage, de la mise en place des âmes et des tympans préfabriqués, de celle du coffrage de la coque supérieure, de son coulage, puis du décintrement. Le ferrailage est fait d'un treillis de fers de 5 mm de diamètre dans le sens de la courbure et de 4 dans celui des fuseaux. L'épaisseur de la coque est de 65 mm avec une tolérance maximale de 3 mm. Cette tolérance exceptionnellement réduite, surtout du fait de la surface à couvrir, fut respectée ; on en eut la preuve lors du décintrement en mesurant la poussée sur les vérins. Si on se souvient que la pente de la couverture atteint 35° , on apprécie mieux la qualité des bétonneurs du Cnit. Après la pose des âmes et des tympans préfabriqués, la même opération fut répétée pour la coque supérieure, à la différence qu'elle fut coffrée sur des panneaux de fibres de bois agglomérées de 4 cm d'épaisseur laissés en place pour mieux isoler le bâtiment.

Vingt-et-un jours après la fin du coulage du premier fuseau, le 28 février 1958, l'opération de décintrement commença. On mit en place dix vérins hydrauliques de 300 tonnes entre les faces de contact des deux coques, à 11 m des naissances ; ces vérins étaient actionnés par une seule pompe. Pour ne pas déstabiliser les culées, il était nécessaire d'équilibrer la poussée effectuée avec les vérins par la mise en tension des tirants reliant les culées au fur et à mesure de son accroissement. Ces tirants, enterrés par mesure de sécurité, suivent donc une ligne brisée ; ils sont constitués de quarante-quatre câbles, composés chacun de vingt-quatre fils de 7 mm de diamètre. Les câbles se croisant au départ en suivant les directions des façades, chaque culée tient l'amorce de quatre-vingt-huit câbles.

L'opération dura cinq jours avec neuf équipes reliées par radio. Le 6 mars 1958, grande émotion, le premier fuseau fut décintré. Une ouverture supplémentaire de 2 cm aux vérins souleva la clé de voûte de près de 6 cm, afin de compenser la moitié des déformations prévisibles à venir : quatre mois plus tard, la voûte s'était abaissée de ces 6 cm. Une nouvelle poussée souleva derechef la clé de près de 8 cm. La seconde



L'une des trois façades du Cnit en voie d'achèvement, 1958.
● Archives Épad.



Le Cnit vu depuis Nanterre, 1958.
● Archives Épad.



Le Cnit, le carrefour de La Défense et le Grand Axe, ca 1957.
 © Archives Épad.



Première exposition Mecanelec dans l'enceinte du Cnit en 1958.
 © Archives Épad.

moitié des déformations prévue étant ainsi compensée, on bloqua le logement des vérins en y coulant un massif de béton, ce qui permit de récupérer les vérins. Les deuxième et troisième fuseaux furent décintrés de la même manière par des batteries de douze vérins, l'opération se terminant le 26 juin pour le deuxième fuseau, le 25 septembre 1958 pour le troisième. Treize jours plus tôt, le président de la République, René Coty, était venu inaugurer le premier salon Mecanelec : seize mois s'étaient écoulés depuis le commencement de la construction des culées.

Les panneaux vitrés, conçus par Jean Prouvé, seront posés ultérieurement ; le Palais et ses abords seront fin prêts pour les Floriales qui recevront 1,7 million de visiteurs en dix journées d'avril 1959. Par rapport au projet initial d'Esquillan, il y avait deux modifications. L'une à la demande de Pouvreau qui, ayant besoin de plus de surface utile, fit construire trois niveaux de plancher en débord du plan des façades. L'autre sur ordre des entrepreneurs qui, pour des raisons d'économie, firent arrêter la voûte au droit de la façade au lieu de la continuer sur quelques mètres pour l'abriter et créer une ligne d'ombre soulignant la courbe de la voûte. Le Cnit semble en effet bien n'avoir pas été une bonne opération financière pour les trois entreprises. Aucune ne regretta cependant d'y avoir participé. Il est vrai qu'elles étaient dirigées par des ingénieurs, non par des financiers.

► Mésaventures

Le Cnit lui-même en subit le contrecoup. Après avoir lancé La Défense (l'Épad fut créé quinze jours avant l'inauguration du Cnit), il fut étouffé par elle. Le choix d'une dalle piétonne, en montant le niveau du sol, enterra ses naissances en 1978 et par contre coup, enfouit sa voûte. L'absence de dégagements provoquait des encombrements sur les voies d'accès que l'on ne sut — ou que l'on ne voulut — pas adapter.



La coque du Cnit vide lors des travaux de rénovation en 1988-1989.
 © Archives Épad.

l'affluence des camions pendant les changements de salons, si bien que ceux-ci désertèrent peu à peu le Cnit au profit de la porte de Versailles. Christian Pellerin, PDG de la Sari, fit une offre publique d'achat en 1985 pour y loger une cité des affaires de l'informatique, un centre d'affaires international et un centre de congrès avec salles de réunions et commerces : la surface utile devait passer de 100 à 200 000 m². Quatorze agences d'architectes acceptèrent de participer à une consultation, remportée par l'agence Andrault et Parat qui dirigea la transformation. Aux excroissances rectangulaires des façades furent substituées des protubérances arrondies. La façade principale de Prouvé fut refaite « à l'identique » comme on dit, à la demande du ministère de la Culture... Quant à l'intérieur, il fut bourré de constructions à l'exception d'une cour centrale sous la clé de voûte. Les travaux furent menés en un an, et le nouveau centre fut inauguré le 25 septembre 1989. Esquillan était mort huit mois plus tôt. Cette transformation n'eut même pas l'avantage d'être rentable. Le bâtiment fut racheté par Unibail-Rodamco dans le but d'en faire un centre commercial, inauguré le 21 octobre 2009. L'agence Brullmann et

Crochon, aidé de Parat, ont accusé les protubérances des façades et tenté de dégager le palais de la dalle par des sortes de douves sans eau d'une dizaine de mètres de largeur. Leur principale utilité est de conduire la lumière naturelle dans ce qui était devenu un sous-sol et de multiplier ainsi les surfaces de vente, les amphithéâtres restant à l'étage en dessous. Quant à la façade « ex-Prouvé », elle a perdu sa transparence et n'abrite que des mètres carrés utiles. Malgré ces mutilations successives, le Cnit continue de marquer le territoire de La Défense de son envolée prodigieuse.

► B. M.

Voir également :

→ BTP (Entreprises du) | Béton | Camelot (Robert) | Chantiers | Cinéma (La Défense au) | Concours d'architecture | Critique / Réception | Dalle | Événement | Expositions | Ingénieurs | Mailly (Jean de) | Pellerin (Christian) | Photographie | Région parisienne (Aménagement de la) | Renouveau (Plan de) | Risques | Tête Défense | Unibail | Zehruss (Bernard)

Cœur Défense (Tour)

L'opération immobilière Cœur Défense (à partir de 1992) constitue à son achèvement en 2001 une des plus importantes jamais réalisées en Europe ; elle regroupe en un ensemble de trois bâtiments bas surmontés de deux tours, une surface habitable de 350 000 m² dont 190 000 dévolus à l'activité tertiaire. Si elle représente une importante opération d'investissement pour l'opérateur immobilier initial, Unibail, elle s'inscrit pour ses concepteurs, Jean-Paul Viguier et associés, dans une généalogie de projets d'immeubles de grande hauteur qui va de La Défense (Cœur Défense 1, réalisé, et 3, non réalisé) à Chicago (hôtel Sofitel, réalisé) et Singapour (Cuscaden, non réalisé). Tous partent du principe de garder constante la distance entre le noyau technique interne et la façade, pour garantir un confort habitable en premier jour à tout occupant. C'est ainsi qu'aucun bureau de Cœur Défense 1 n'excède 7 m en profondeur. Cette règle, appliquée à un immeuble de grande hauteur (IGH), entraîne des proportions inhabituelles, tant en

plan qu'en élévation. Les trois édifices bas, enchâssés dans un atrium de 44 m de hauteur, émergent en proue sur l'esplanade et scandent la façade principale. Les deux tours, dont la disposition en plan est tirée de la même logique, sont implantées en décalage l'une de l'autre pour limiter les vis-à-vis et prennent, avec leur hauteur de 161 m, la forme de deux lames parallèles de 23 m d'épaisseur et 80 m de longueur. Un noyau d'ascenseurs placé dans l'interstice qui les sépare agit comme un contreventement et assure le passage d'un édifice à l'autre, faisant de l'ensemble des tours siamoises. Cet appendice technique vertical rend également possible la largeur constante des noyaux internes à chacune des tours, intégrant le surplus d'ascenseurs nécessaires à la distribution des étages inférieurs. C'est dans ce système de vases communicants que les concepteurs sont parvenus à un ratio élevé entre surface construite et surface locative et la possibilité d'offrir sur un même plateau des surfaces exceptionnelles.

▷ R. R.

Voir également :

→ Barilari (André) | Chantiers | Modèle économique | Unibail | Verre



Concours d'architecture

L'histoire de l'aménagement de La Défense est intimement liée, depuis sa création, à une suite de concours d'architecture. Ce type de commande révèle la multiplicité des acteurs dans les prises de décision et les modes de financement des projets, il constitue aussi parfois une chambre d'écho sans précédent pour mesurer les rapports de force entre décideurs politiques, investisseurs et société civile. D'initiative publique ou privée, ces consultations permettent à la fois la confrontation d'idées et l'émulation entre concurrents, mais constituent aussi une occasion importante pour le commanditaire de s'engager dans une campagne de communication. Le lancement de l'appel d'offres comme la désignation des lauréats constituent des événements assurés de trouver un relais dans le système médiatique.

▷ D'initiatives privées en décisions politiques

Dès l'entre-deux-guerres, les spéculations sont nombreuses pour aménager la perspective qui relie l'Arc de triomphe à La Défense. D'une initiative privée (concours Rosenthal pour l'aménagement de la porte Maillot, 1930) et publique (concours de la Ville de Paris pour la Voie triomphale, 1931) émergent les premières réflexions sur l'urbanisme moderne et l'art monumental¹. C'est encore suite à la sollicitation de l'Office technique pour l'utilisation de l'acier (Otua) en 1933 que spéculent les concepteurs pour installer à La Défense un nouveau palais des expositions, idée qui renaît après-guerre sous la forme du Centre des nouvelles industries et techniques (Cnit, 1954-1958, Robert Camelot, Jean de Mailly, Bernard Zehruss, Nicolas Esquillan), lancé par le syndicat des constructeurs de machines-outils et choisi à l'issue d'un débat passionné entre ingénieurs². Si dans un premier temps, à la création de l'Épad en 1958, la plupart des propositions d'aménagement suivent le



Porte Maillot à Paris, avant-projet de Auguste et Gustave Perret pour le concours Rosenthal, études en perspective, 1932.
○ Fonds Perret, Institut français d'architecture.

¹ Voir J.-L. Cohen (dir.), *Les Années 30, l'architecture et les arts de l'espace entre industrie et nostalgie*, Paris, Éditions du patrimoine, 1997.

² E. Freyssinet, P. L. Nervi et N. Esquillan ; voir B. Marrey, *Nicolas Esquillan, un ingénieur d'entreprise*, Paris, Picard, 1999.



1



2



3



4



5

Les projets des cinq derniers concurrents pour le concours de la tour Signal (2008) : Jean-Michel Willmotte [1], Norman Foster [2], Daniel Libeskind [3], Jacques Ferrier [4], et le lauréat Jean Nouvel [5].
 © Épad.

circuit traditionnel de la commande publique attribuée aux architectes lauréats du Grand Prix de Rome, c'est la polémique sur l'aménagement de la Tête Défense (1969-1973) qui annonce à la fois le retour de la mise en concurrence par concours et la tentative de reprise en main du pouvoir politique sur l'administration³. Les périodes pompidolienne et giscardienne traversent des crises économiques et institutionnelles qui rendent parfois difficiles les arbitrages politiques sous la pression de l'opinion publique. Mais c'est indubitablement François Mitterrand qui, à partir de 1981, exerce le mieux son pouvoir régali en s'attribuant le rôle d'arbitre ultime dans la chaîne d'organisation des concours d'architecture, dont celui du Carrefour de la communication (1982-1983).

► Art monumental, projet urbain et gratte-ciel : nouvelles figures

La consultation qui conduit à la réalisation de la Grande Arche, inaugurée en 1989, permet non seulement d'ouvrir de manière plus large l'accès de la commande à un architecte étranger, mais de donner à La Défense une stature plus internationale. Dans cette logique d'ouverture est lancé en 1989 le concours du Triangle de la folie⁴, conjointement organisé par l'Épad et la Caisse des dépôts et consignations, dans lequel le projet lauréat de la Tour sans fins (Jean Nouvel avec Jean-Marc Ibos) défraie la chronique, jusqu'à son abandon en 1992. S'ensuit le concours international pour la mission Grand Axe⁵ (Épad, 1990-1991), sorte de prémisses pour la réflexion sur l'extension du territoire d'influence de La Défense à l'ouest (Paul Chemetov, Borja Huidobro, Gilles Clément, lauréats). Le sujet sera à nouveau traité après la création de l'Épasa en 2000 et la montée en puissance des collectivités locales, avec le concours Seine Arche en 2002 pour poursuivre l'aménagement de La Défense sur le territoire de Nanterre (Jean-Claude Garcias, Jean-Jacques et Jérôme Treuttel agence TGT, lauréats). Si ces projets engagent l'avenir de La Défense sur le long cours, ils ne bénéficient plus de la même aura médiatique qui, ces dernières années, s'est plutôt déplacée vers les concours organisés par les opérateurs immobiliers eux-mêmes, pour la réalisation de nouvelles tours. Ainsi les tours Granite (Nexity-Société Générale), T1 (Capital Colony), Phare (Unibail-Rodamco), Signal (Épad, pour désigner l'équipe architecte-investisseur) ont fait l'objet de consultations restreintes attirant des architectes



1



2



3

Les neuf projets non retenus pour le concours de la tour Phare (2006) : Dominique Perrault [1], Jacques Ferrier [2], Rem Koolhaas [3] Manuelle Gautrand [4], Herzog & de Meuron [5], Norman Foster [6], Jean Nouvel [7], Nicolas Michelin* [8], Massimiliano Fuksas [9].
 * Unibail-Rodamco et * Anma/Charles Wallon.



4



5



6



7



8



9

de renommée internationale et faisant de ces mises en concurrence de grandes opérations médiatiques où se mêlent habilement communication commerciale et enjeux urbanistiques.

Au-delà des propositions élaborées par les architectes, les urbanistes, les paysagistes ou encore les plasticiens, c'est tout un mécanisme de médiation de l'information et de représentation qui est à l'œuvre dans ces concours d'architecture, au sein desquels la circulation des images joue un rôle capital.

► R. R.

Voir également :

→ Architectes | Cnit | Grande Arche | Mission Grand Axe | Grande Arche | Koolhaas (Rem) | Mission Grand Axe | Nouvel (Jean) | Phare (Tour) | Seine Arche | Tête Défense | Tours (Les)

³ Voir F. Chaslin, V. Picon-Lefebvre, *La Grande Arche de La Défense*, Paris, Electa Moniteur, 1989.

⁴ Voir « Le Triangle de la folie », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 262, avril 1989, pp. 2-31.

⁵ H. Tonka et J.-M. Sens, *Épad, Mission Grand Axe : consultation internationale sur l'axe historique à l'ouest de la Grande Arche de La Défense*, Paris, Pandora-Épad, 1991.

Consigny (Pierre) Crise

Consigny (Pierre)

Ce haut fonctionnaire des Finances, né en 1930, a étudié à la faculté de droit à Paris et à l’université de Yale avant d’être diplômé de l’École nationale d’administration. Il commence sa carrière en 1959 comme inspecteur des finances et est, entre 1963 et 1969, conseiller technique de Maurice Couve de Murville (UDR), ministre des Affaires étrangères, puis de l’Économie et des Finances, et enfin Premier Ministre. De 1969 à 1972, il est chargé de mission au cabinet d’Albin Chalandon au ministère de l’Équipement, où il entreprend une étude sur la politique du logement. En 1971, au sein de ce même ministère, il est nommé directeur du Bâtiment, des travaux publics et de la conjoncture ¹. Consigny quitte ce poste en 1978 quand le conseil d’administration de l’Épad l’élit président ². Il assume cette responsabilité alors que la crise économique s’atténue et que de nouveaux investisseurs se présentent à La Défense. Outrepassant la dimension strictement honorifique et symbolique de sa fonction, il remet en question les principes architecturaux et immobiliers qui présidaient à la construction des immeubles de bureaux du quartier d’affaires. Prenant à son compte les critiques adressées depuis 1972 aux tours dites de la deuxième génération et aux plateaux de bureaux paysagers, il se heurte au directeur général, Pierre-Louis Filippi, qui s’inscrit quant à lui dans une pleine continuité avec les choix de Jean Millier. Quand Jean-Pierre Lacaze succède à Filippi en juin 1979, la voie est ouverte pour développer une nouvelle offre immobilière en matière de bureaux, plus adaptée au marché français, en partenariat avec le jeune promoteur Christian Pellerin ³.

Nommé inspecteur général en 1980, Consigny occupe plusieurs postes après la fin de son mandat à l’Épad en juin 1981 : conseiller spécial du président du Fonds international pour le Développement agricole à Rome de 1986 à 1991, directeur des Monnaies et médailles au ministère de l’Économie, des Finances et du Budget entre 1992 et 1994, et président de la Croix-Rouge française de 1994 à 1997.

➤ T. M.

Voir également :

➔ Épad | Filippi (Pierre-Louis) | Lacaze (Jean-Paul) | Pellerin (Christian)

Crises

Pôle immobilier de bureaux primordial, le quartier d’affaires de La Défense a subi, dans son histoire, les impacts des différentes crises économiques et/ou immobilières, le plus souvent avec un décalage de quelques années compte tenu des délais de la production immobilière : « Le temps est en urbanisme et en architecture un élément prépondérant. Deux ans pour conceptualiser la commande, deux ans pour établir définitivement le projet et deux ans pour construire : six ans, l’histoire va plus vite. À peine construites, Gan, Assur, Franklin, Fiat et quelques autres étaient déjà condamnées ¹. »

➤ 1963-1965

Cinq ans après sa création, l’Épad vit une période assez difficile due à une mauvaise conjoncture générale. Il s’ensuit, pour la Zone A, un certain retard dans l’aménagement et la construction de bureaux. De 1963 à 1965 en effet, le marché immobilier subit une vive tension, consécutive à la politique d’austérité menée par le ministre des Finances, Valéry Giscard d’Estaing ². La première conséquence de cette crise est la désaffectation des promoteurs : sur les onze qui ont signé une convention avec l’Épad en 1961, peu construisent. À l’exception de la tour Esso dont les travaux commencent en 1964, et des tours Nobel et Aquitaine, en 1966, aucun promoteur ne vient s’installer à La Défense. Le retard des travaux d’aménagement et du RER, ainsi que la perspective de longs chantiers découragent les constructeurs, alors qu’alentour du périmètre de l’Épad, on peut construire des immeubles de bureaux très rapidement. C’est ainsi que surgissent de nouveaux immeubles le long du Front-de-Seine à Courbevoie, en dehors de la Zone A, et le long de l’avenue de Neuilly.

La deuxième conséquence est l’aggravation des difficultés de l’Épad. Ayant pris du retard sur les opérations d’aménagement et financée principalement par les prêts du Fonds national d’aménagement foncier et d’urbanisme (Fnafu), qu’il faut rembourser à court terme, l’établissement public est vulnérable. Aussi, il doit abandonner certaines parties très coûteuses de son programme, comme la tour PB1, ou peu rentables, comme le théâtre populaire pour Jean Vilar et un vélodrome d’hiver, tous deux inscrits au Padog ³. L’activité n’est relancée qu’après 1965, la conjoncture économique s’étant améliorée.

➤ 1974-1978

Dans les années soixante-dix, La Défense connaît la crise la plus longue et la plus profonde de son histoire, liée au premier choc pétrolier et à la récession mondiale qui s’ensuivit. Comme le rappelle François Chaslin : « Pendant cinq années, La Défense ne parvint plus à vendre la moindre surface : elle plafonnait à 850 000 m², dont 100 000 m² restaient vides ⁴. » Cette période fait immédiatement suite au lancement par Jean Millier de nombreux chantiers dans le cadre de la dérégulation du plan de masse de 1964. Ces tours, dites de deuxième génération, plus hautes, en même temps qu’elles renflouent les caisses de l’Épad, génèrent une augmentation massive de l’offre immobilière et saturent progressivement un marché lui-même en récession. Gourmandes en énergie, d’un entretien onéreux et souvent contestées esthétiquement, elles sont en outre rejetées par les salariés qui en supportent mal les conditions intérieures (éclairage artificiel permanent, grands bureaux paysagers, ascenseurs souvent en panne et systèmes de climatisation régulièrement défectueux). « Condamnées par une population qui réclame une pause après vingt ans de modernisation accélérée, condamnées par des utilisateurs qui récusent leurs défauts techniques ⁵ », les tours « à l’américaine » sont surtout rendues caduques pas la conjoncture globale : saturation du marché et, à la suite du choc pétrolier, introduction brutale de la notion d’économie de gestion.

« La situation était désastreuse », raconte Chaslin, « les chantiers arrêtés, certaines tours partiellement vides. L’Épad licenciat et allait à la faillite ; son déficit était, en 1977, situé à 700 millions de francs et on estimait que les pouvoirs publics devraient y réinjecter un milliard si l’on voulait amorcer la relance et éviter la déconfiture. Dans cette atmosphère, la querelle

¹ Pour le parcours de Pierre Consigny, voir : Épad, Textes officiels 2, Note au personnel, signée P.-L. Filippi, s.d. ; « Nomination Pierre Consigny », *Les Échos*, 31 juillet 1978, p. 2 ; « M. Pierre Consigny, Directeur du Bâtiment, des Travaux publics et de la Conjoncture élu Président de l’Épad », *Correspondance économique*, 31 juillet 1978, pp. 14-15.
² Décision approuvée par arrêté du 2 novembre 1978, *Journal officiel*, 22 novembre 1978, p. 8874.
³ Voir A. Patier, E. Stroussopoulou, *Analyse historique de l’opération de La Défense*, rapport de stage effectué à l’Épad, Créteil, IUP, juin 1981, « Annexe VII : Entretien avec Jean-Paul Lacaze », p. 11 ; « Ne pas tirer sur l’architecte » (entretien avec J.-P. Lacaze), *Regards sur les Hauts-de-Seine* (Nanterre), n° 2, octobre 1979, p. 10.

¹ D. Amoureux, « Les vingt-cinq ans de La Défense, 1958-1983 », *Architecture intérieure Créé*, n° 196, août-septembre 1983, p. 64.
² Voir B. Luras, *Genèse et étapes de l’opération urbaine de La Défense (sur les communes de Courbevoie, Puteaux et Nanterre)*, thèse de géographie urbaine, université Paris X-Nanterre, 1973, multig., p. 256.
³ *Ibid.*, p. 520.
⁴ Voir F. Chaslin, « Les désaxés : trente ans de projets pour Tête Défense », *L’Architecture d’aujourd’hui*, n° 258, septembre 1988, p. 65.
⁵ D. Amoureux, *op. cit.*, p. 64.



Le chantier «à l'abandon», en 1976.
 ● Photographie : Jean Rabier. Archives Épad.

des tours ou des immeubles-miroirs s'était éteinte d'elle-même, puisqu'on ne construisait plus⁶. » La réponse à cette crise fut, en octobre 1978, la tenue d'un comité interministériel présidé par Raymond Barre, qui relança l'opération de La Défense. Jean-Paul Lacaze, directeur de l'Épad à partir de 1979, commente ce rebond : « Lorsque je suis arrivé en 1979, il ne se vendait plus de bureaux neufs depuis cinq ans. La Datar venait de faire une campagne pour arrêter cette opération. Mais Raymond Barre, Premier Ministre à l'époque, a réaffirmé l'engagement de l'État à l'égard de tous les groupes privés concernés. Il a donc monté un programme afin que l'État achète les charges

foncières nécessaires à la construction de deux ministères à La Défense. [...] Le marché s'est également relancé sur une initiative de Christian Pellerin, qui était alors un petit promoteur mais qui a eu l'habileté d'inventer dans ce contexte la promotion sans risque. Sa première opération est l'immeuble des Miroirs. Suite à des difficultés financières, Saint-Gobain avait décidé de vendre son siège de Neuilly. Pellerin a étudié un immeuble sur mesure pour cette firme à La Défense, il lui a passé un contrat de location à terme après construction, puis il s'est tourné vers les institutionnels, auxquels il a proposé un investissement à rendement assuré⁷. »

▷ 1991-1993

Après une forte montée des prix de l'immobilier à la fin des années quatre-vingt, l'année 1991 marque le retournement du marché, et le début d'une baisse des prix des bureaux neufs et des loyers. En 1993, on compte plus de 4,5 millions de mètres carrés de bureaux vides en Île-de-France. La reprise du marché des bureaux intervient à partir de 1996, avec l'arrivée « des fonds opportunistes nord-américains qui investissent à contre-cycle en achetant massivement à la fois les créances et les portefeuilles immobiliers logés dans les structures de défaisance, entraînant de ce fait

d'importantes tensions sur les valeurs locatives et sur les marchés immobiliers⁸ ».

À La Défense, l'impact de la crise semble toutefois contenu. Elle fait certes des victimes, par exemple la Tour sans fins : si la demande de permis de construire avait été déposée fin décembre 1991, la promesse de vente du terrain par l'Épad à la SCI Tour sans fins a été prolongée une première fois en 1991⁹, puis à nouveau en 1992¹⁰, et ne sera finalement jamais conclue. Mais, de manière générale, le quartier bénéficie toujours d'une bonne image, se modernise et attire de nouveaux prestataires ; en outre, la baisse des valeurs locatives soutient un mouvement complexe de départs, d'arrivées (de PME notamment) et de fusions¹¹. De fait, Alain Maugard, alors directeur général de l'Épad, note en 1993 que si « la nouvelle crise de l'immobilier de bureaux s'est intensifiée sur l'ensemble de la région parisienne, La Défense est cependant restée moins touchée que les autres sites d'affaires¹² ». Il observe ainsi que 220 000 m² de bureaux ont été placés en 1992, et que de nouveaux bureaux ont été mis sur le marché, lancés avant la crise. Surtout, il note avec satisfaction la décision de la Société Générale d'installer son siège social dans le quartier Valmy, ainsi que celle de groupes comme Bull, Total et le ministère de l'Équipement de se concentrer à La Défense. Il indique certes qu'un nouveau plan financier a été élaboré et que « des scénarios de gel de certains travaux futurs ont été étudiés et intégrés dans les réflexions d'urbanisme », mais se félicite surtout de l'événement qui, selon lui, a marqué la fin de l'année 1992 : la parution du décret prolongeant la mission de l'Épad jusqu'au 31 décembre 2007¹³. Une autre bonne nouvelle permet à l'établissement d'être optimiste malgré la crise : Esso a confirmé en 1992 la promesse de vente de son terrain à la SNC Cœur Défense ; du coup, la participation de 1,2 milliard de francs hors taxes due par le promoteur à l'aménageur est considérée comme acquise¹⁴ (cet engagement sera remis en cause par la SNC en 1994¹⁵).

▷ **2008**

Après avoir éclaté aux États-Unis à l'été 2007, la crise des *subprimes* s'est propagée en Europe et en France en septembre 2008 avec la faillite de Lehman Brothers (qui avait d'ailleurs acquis la tour Cœur Défense en mars 2007 pour la somme record de 2,11 milliards d'euros). Cette crise marque une rupture entre une période de liquidités abondantes et une période de liquidités rares. Cette contraction des liquidités, corrélée à une perte de confiance, a pour effet que les banques ne prêtent plus (c'est le *credit crunch*), ce qui entraîne une atonie de l'ensemble des marchés immobiliers, activités, commerces et logements. Le mécanisme est donc très différent de celui de la crise de 1991, dans la mesure où il n'y a pas de surabondance de l'offre. En revanche, même si les prix se maintiennent pour l'essentiel, l'arrêt brutal des transactions fragilise fortement les promoteurs, tandis que les investisseurs ne trouvent plus à financer les opérations. La Défense est parmi les quartiers d'affaires les moins touchés par la crise de l'investissement en raison de la taille des immeubles qui y sont vendus, aussi bien en mètres carrés qu'en volume financier. La baisse des financements a surtout touché les opérations de grande taille, supérieures à 200 millions d'euros unitaires¹⁶. S'il est encore trop tôt pour mesurer toutes les conséquences de la crise, on notera qu'elle est venue fragiliser le Plan de renouveau. La principale victime à La Défense reste la tour Signal de Jean Nouvel. En effet, son investisseur, l'Espagnol Medea, a été fortement fragilisé par la crise, très violente en Espagne. Forte de son acquis, de son potentiel et de son capital symbolique, La Défense est néanmoins à même de profiter, plus qu'aucun autre site francilien, de la moindre reprise des marchés.

▷ I. B.-S.

Voir également :

→ Économique (Contexte) | Gouvernance | Immobilier de bureaux | Investisseurs immobiliers | Lumière Cybernétique (Tour) | Sarkozy (Nicolas) | Zone A

⁶ F. Chaslin, *op. cit.*, p. 64.

⁷ «Invité(s) : Jean-Paul Lacaze», entretien avec T. Paquot, *Urbanisme*, n° 366, mai-juin 2009, p. 75.

⁸ I. Nappi-Choulet, *L'Immobilier d'entreprise, analyse économique des marchés*, Paris, Economica, 2010, p. 20.

⁹ *Rapport d'activité de l'Épad 1991*, p. 26.

¹⁰ *Ibid.*, p. 15.

¹¹ Voir P. Piercy, « La Défense : 1958-1998, de la banlieue au pôle majeur de la région capitale », *Actua Géo, L'information géographique*, n° 1, 1999, p. 34.

¹² A. Maugard, « éditorial », *Rapport d'activité de l'Épad 1992*,

p. 6.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*, p. 14.

¹⁵ Décision n° 98-402 DC du 25 juin 1998 du Conseil constitutionnel.

¹⁶ Voir *RACT Défenscopie* 2009, p. 3.

Réception

Critique / Réception

Une des branches de l'histoire littéraire, dite « critique de la réception »¹, s'intéresse depuis les années soixante-dix à l'accueil que rencontre une œuvre, à son achèvement puis dans la durée — il s'agit alors de sa « fortune critique ». Cette discipline pose que l'analyse de la rencontre d'une œuvre avec son public permet d'acquérir de nouvelles données sur cette œuvre, qu'un regard direct sur l'objet ne permettrait pas d'atteindre. En outre, cette approche peut être extrapolée à bien d'autres productions : tous les arts, mais aussi de nombreux autres événements, dont l'aménagement.

On pourrait croire qu'un phénomène comme le quartier d'affaires de La Défense, d'une extraordinaire ampleur tant urbanistique et architecturale qu'économique, politique et sociétale, aurait suscité maints débats au sein de la communauté scientifique et intellectuelle, notamment dans les revues généralistes qui accueillent ses réflexions comme *Esprit*, *Critique*, *La Revue des deux mondes* ou, à partir de 1980, *Le Débat*. Pourtant, outre quelques travaux de recherche pionniers relativement isolés², il n'en est rien.

► Silence des intellectuels

En effet, le dépouillement de ces publications, de 1965 à nos jours, fait état d'un silence assourdissant. Comme s'il ne s'était rien passé au cours des cinquante dernières années à 10 km à l'ouest de Paris. Tout au plus deux articles rendent compte dans *Esprit* du concours et du caractère symbolique du monument de la Grande Arche³. Ainsi, dans la livraison de juillet 1989, significativement intitulée *La France dopée*, le philosophe Paul Thibaud signe un long texte, « Cité pleine de rêve. Paris et l'Arche de La Défense ». Son décryptage enthousiaste de cette dernière en fait une

figure christique, porteuse d'une spiritualité incontestable dans un monde qui en est singulièrement dépourvu : « La Défense appartient à un empire des signes, c'est un tentacule de la culture de l'écran : l'individu en proie au flux des informations. Sur sa plateforme de béton, elle rompt avec l'organicité parisienne, avec le mélange des siècles et des genres qui caractérisait aussi bien la ville de la chrétienté que celle du peuple souverain. Cette volonté d'émancipation, de désengluement, l'arche la redouble, mais elle en critique la pathologie. Recomposant les signes d'anciennes spiritualités, elle évoque dans son ouverture non seulement le grand large mais aussi les rêves enfantins et à travers ceux-ci les désirs de vérité et de pureté à quoi nul n'échappe. »

Il est par ailleurs symptomatique que la somme historique sur *Les Lieux de mémoire* ne consacre aucun article au quartier de La Défense ou au Grand Axe⁴. Dans ce quartier d'affaires où les tours aspirent à être les plus hautes, tout se doit d'être grand, même les choronymes. En revanche, un élément n'y est pas considérable : sa réception savante. S'agissant des échos écrits — les seuls qui nous occuperont ici —, deux principaux corpus restent alors à explorer : celui de la presse généraliste, quotidiens ou magazines ; celui des périodiques spécialisés en architecture et en urbanisme.

► Enthousiasmes, polémiques et célébrations dans la presse généraliste

Avant même que l'opération ne soit officiellement lancée et que l'établissement public d'aménagement de La Défense (Épad) ne soit constitué, André Chastel avait ouvert le feu, à l'occasion de la construction du Cnit. Dans *Le Monde* du 30 novembre 1955, l'historien de l'art spécialiste de la Renaissance italienne se félicite de ce que « La querelle espérée » soit enfin lancée : celle de l'aménagement de l'Ouest parisien, celle du rapport possible entre modernité architecturale et monumentalité, celle enfin du primat de la composition d'ensemble sur l'érection de puissants objets isolés : une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes, en somme, où il semble paradoxalement pencher pour ces derniers.

Quelques années plus tard, les premières réactions de la PQN (presse quotidienne nationale) face au projet officiel de La Défense sont très positives : emportées par l'enthousiasme ambiant et la foi dans le progrès des Trente Glorieuses, et sans doute autocensurées par l'importance de l'opération phare d'une V^e République



trionphante, les articles n'ont de cesse de célébrer l'avènement d'un « New York-sur-Seine » (*Le Quotidien de Paris* du 11 octobre 1963), du « Nouveau Manhattan » (*Le Figaro* du 14 décembre 1964) et, plus précisément, du « Central Business District de l'Ouest parisien » (*Le Monde* du 22 décembre 1965). Cette fièvre américaniste est amplement déclinée. Ainsi, *Le Quotidien de Paris* du 16 février 1965 se félicite de ce que « grâce à cet aménagement Paris va se doter d'un quartier à l'américaine dont elle a absolument besoin ».

Il suffira de quelques années pour que l'antienne américanophile devienne américanophobe. Jacques Michel dénonce par exemple, dans *Le Monde* du 28 juillet 1972 : « Le plan orthogonal "à la française", à vrai dire d'un style beaux-arts dépassé, mais qui avait le mérite d'être volontaire, se dissout insensiblement pour un "laissez-faire" à l'américaine orienté uniquement par les désirs des clients constructeurs. La Défense prend le "style Manhattan" avec son paysage architectural exprimant les rivalités des



« La Mode suractive », *Elle*, 4 mars 1968, p. 98.

firmer d'une beauté sauvage à New York mais [ici] intempestive. » Avec le début des années soixante-dix et l'érection des tours dites de la deuxième génération, c'est-à-dire plus hautes que leurs prédécesseurs, le ton change radicalement, et l'objet principal de la vindicte aussi : lorsque, en 1972, certains Parisiens s'avisent que l'on voit le noyau de la tour Gan en chantier se découper dans la perspective de l'Arc de triomphe, c'est l'intégralité du fameux Grand Axe qui est en cause. Et l'on ne considère plus le quartier d'affaires pour sa composition et son programme mais pour sa silhouette perçue depuis la capitale. De l'été 1972 à l'automne 1973, la presse nationale, hebdomadaire et périodique se déchaîne autour de la polémique suscitée par les tours jugées trop hautes puis par le projet d'immeubles-miroirs imaginés par Émile Aillaud pour clore la Tête Défense. Plus de cent trente articles⁵ durant une seule année !

Parmi tant d'autres, l'architecte Guillaume Gillet — pourtant auteur de la très moderne Notre-Dame de Royan en 1958 — pleure dès le 15 janvier 1972, dans le *Figaro*, l'agonie d'« une perspective unique au monde, [cet] axe d'espace infini [qui] appartient aux

¹ Connue aussi sous le nom d'« École de Constance ». Voir W. Iser, *L'Acte de lecture : Théorie de l'effet esthétique* [1976], Bruxelles, Mardaga, 1985. H. R. Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.

² Voir, par exemple, la recherche doctorale de Virginie Picon-Lefebvre, soutenue en 2000 : *Construire la ville sur dalle : Maine-Montparnasse et La Défense : 1950-1975*, thèse en histoire de l'art, université Panthéon-Sorbonne, 2000, 2 vol., multig. (publiée en 2003 aux éditions Norma sous le titre *Paris-Ville moderne, Maine-Montparnasse et La Défense, 1950-1975*).

³ Le premier texte paru est : G. Pimienta, « D'un trait pertinent. Projet pour la Tête Défense », *Esprit*, décembre 1985, pp. 76 sqq.

⁴ P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, 3 vol. (1^{re} éd., 1984-1986).

⁵ Voir les coupures de presse collationnées dans de grands albums par le service de documentation de l'Épad (archives Épad). Pour une vision d'ensemble de l'affaire, voir F. Chaslin, « Les désaxés », *L'Architecture d'aujourd'hui*, tiré à part du n° 258, septembre 1988.

Les auteurs

Les auteurs

Leyla AYDOGDU [L. A.]

Leyla Aydogdu est titulaire d'un master en histoire de l'architecture contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle travaille comme médiatrice socio-culturelle pour des institutions éducatives.

Isabelle BARAUD-SERFATY [I. B.-S.]

Isabelle Baraud-Serfaty est diplômée de l'École supérieure de commerce de Paris et du master d'urbanisme de Sciences Po. Directrice de Ibicity, elle est maître de conférences à Sciences Po.

Frédéric BERTRAND [F. B.]

Frédéric Bertrand est architecte et docteur en architecture. Membre du laboratoire Ipraus (UMR Ausser), il est maître-assistant à l'Ensa Paris-Belleville et est rattaché à l'Apur.

Bernadette BLANCHON [B. B.]

Bernadette Blanchon est architecte dplg, maître de conférences à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, où elle enseigne l'histoire du paysagisme et la lecture critique de projets. Elle est chercheur au Larep.

Rozenn CANEVET [R. C.]

Rozenn Canevet est docteur en esthétique, sciences et technologies des arts. Elle enseigne la théorie et l'histoire de l'art à l'Esad de Reims et à l'université Paris 8 Saint-Denis-Vincennes.

Pierre CHABARD [P. C.]

Pierre Chabard est architecte et docteur en architecture. Il enseigne l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme à l'Ensa de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée et dirige l'OCS (UMR Ausser).

Nathalie CHABILAND [N. C.]

Nathalie Chabiland est doctorante en histoire de l'architecture et membre correspondant du Liat et du Centre André-Chastel. Elle enseigne à l'Ensa Paris-Malaquais.

Sébastien CHERRUET [S. C.]

Sébastien Cherruet est doctorant contractuel en histoire de l'art à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Stéphane DEGOUTIN [S. D.]

Stéphane Degoutin est artiste, chercheur et réalisateur. Il enseigne la théorie de l'architecture à l'Ensad (Paris).

Georges FARHAT [G. F.]

Georges Farhat, architecte, docteur, est historien du paysage. Maître-assistant à l'Ensa Versailles, il est *Associate Professor* à l'université de Toronto depuis 2010.

Françoise FROMONOT [F. F.]

Françoise Fromonot, architecte dplg, est professeur à l'Ensa Paris-Belleville et chargée de cours à l'ENPC et Sciences Po Paris (masters d'urbanisme).

Emmanuelle GALLO [E. G.]

Emmanuelle Gallo est architecte, docteur en histoire de l'art, enseignant-chercheur en histoire de l'architecture et des techniques (chauffage et confort thermique).

Maria GRAVARI-BARBAS [M. G.-B.]

Maria Gravari-Barbas est architecte et géographe. Professeur de géographie à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle dirige l'Irest et assure la coordination de la chaire Unesco Culture, Tourisme et Développement.

Sabine GUTH [S. G.]

Sabine Guth est architecte. Elle conjugue enseignement (Ensa Paris-Belleville) et recherche (IPRAUS) avec une pratique du projet architectural et urbain.

Johan HUYNH-TAN [J. H.-T.]

Johan Huynh-Tan est archiviste, diplômé de l'Institut d'administration des entreprises (université Lyon III). Il travaille à l'Établissement public de gestion du site de La Défense (DeFacto), au service des archives.

Claire JUILLARD [C. J.]

Claire Juillard est sociologue. Elle a fondé et co-dirige la chaire Ville & Immobilier à la Fondation Dauphine (université Paris-Dauphine).

Marilena KOURNIATI [M. K.]

Marilena Kourniati est architecte et historienne. Elle est maître-assistante à l'Ensa Paris Val-de-Seine et responsable des archives de l'Académie d'architecture.

Paul LANDAUER [P. L.]

Paul Landauer est architecte et docteur en histoire de l'architecture. Maître-assistant à l'Ensa de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée, il est chercheur à l'OCS (UMR Ausser).

Valérie LEBOS [V. L.]

Valérie Lebois est psychosociologue et docteur en architecture. Elle enseigne les sciences sociales dans les écoles d'architecture de Strasbourg et de Paris-Malaquais.

Jean-Marc LEFÈVRE [J.-M. L.]

Jean-Marc Lefèvre est archiviste. Il travaille à l'Établissement public de gestion du site de La Défense (DeFacto) en tant que responsable des archives.

Loïse LENNE [L. L.]

Loïse Lenne est architecte et doctorante en architecture à l'OCS (UMR Ausser). Enseignante à l'Ensa de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée, elle est membre du comité de rédaction de la revue *Marne(s)*.

Joachim LEPASTIER [J. L.]

Joachim Lepastier est architecte et diplômé de la Femis. Il écrit aux *Cahiers du cinéma* et enseigne au Conservatoire libre du cinéma français.

Bernard MARREY [B. M.]

Bernard Marrey est historien et critique d'architecture. Auteur d'une trentaine d'ouvrages, il dirige les éditions du Linteau qu'il a fondées en 1993.

Aude MATHÉ [A. M.]

Aude Mathé est architecte et doctorante en architecture. Elle est chef de projet audiovisuel et photographie à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris.

Tricia MEEHAN [T. M.]

Tricia Meehan est architecte et docteur en architecture. Membre associé du laboratoire ACS (UMR Ausser), elle enseigne l'histoire et le projet architectural à l'université de l'Illinois à Urbana-Champaign et à l'Ensa Versailles.

Frédéric MIALET [F. M.]

Frédéric Mialet est architecte, journaliste d'architecture (*d'A, AMC*) et chercheur sur l'espace public et l'habitat (Certu, Puca, Amo).

Guillemette MOREL JOURNAL [G. M. J.]

Guillemette Morel Journal, architecte, docteur de l'EHESS, est chercheuse à l'Ensa de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée. Elle est membre de l'équipe de recherche OCS (UMR Ausser).

Soline NIVET [S. N.]

Soline Nivet est architecte et docteur en architecture. Elle enseigne le projet et la théorie architecturale à l'Ensa Paris-Malaquais, et est membre du laboratoire ACS (UMR Ausser).

Nicolas NOGUE [N. N.]

Nicolas Nogue est docteur en histoire de l'art et spécialiste de l'histoire des infrastructures du XIX^e siècle à nos jours. Il est actuellement chargé de mission au ministère de la Culture.

Clément ORILLARD [C. O.]

Clément Orillard est architecte et docteur en architecture. Il est maître de conférence à l'Institut d'urbanisme de Paris, en charge du parcours « Programmation architecturale et urbaine », et membre du Lab'Urba.

Arnaud PASSALACQUA [A. Pa.]

Arnaud Passalacqua est ingénieur X et Ponts. Docteur en histoire, il est maître de conférences à l'université Paris-Diderot.

Bernard PAURD [B. P.]

Bernard Paurd est architecte. Il enseigne l'histoire des villes et le projet d'architecture à l'Ensa Paris-Belleville.

Catherine PELLEGRY-HOLLARD [C. P.-H.]

Catherine Pellegry-Hollard est architecte urbaniste de l'État. Elle est chef de projet au Bureau des stratégies territoriales à la direction générale de l'Aménagement du logement et de la nature (MEDDE).

Antoine PICON [A. Pi.]

Antoine Picon, ingénieur, architecte et docteur en histoire, est historien de l'architecture et des techniques. Il est directeur de recherches à l'École nationale des Ponts et Chaussées et professeur à la Graduate School of Design d'Harvard.

Virginie PICON-LEFEBVRE [V. P.-L.]

Virginie Picon-Lefebvre est architecte, docteur en histoire et HDR. Maître-assistante à l'Ensa Paris-Malaquais, elle est chercheur au Liat et gérante de l'Arav.

Claude PRELORENZO [C. P.]

Claude Prelorenzo est sociologue et HDR. Après une carrière de professeur dans les écoles d'architecture de Marseille et de Versailles, il enseigne aujourd'hui à l'École des Ponts ParisTech.

Dominique ROUILLARD [D. R.]

Dominique Rouillard, architecte, docteur, HDR, est professeur à l'Ensa Paris-Malaquais. Directrice du Laboratoire Infrastructure Architecture Territoire (Liat), elle est associée de l'agence Architecture Action.

Rémi ROUYER [R. R.]

Rémi Rouyer, architecte et docteur de l'université de Paris 1, est maître-assistant à l'Ensa Versailles. Il y enseigne la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine et co-dirige l'équipe de recherches Ar-Techne au sein du LéaV.

Agnès SANDER [A. S.]

Agnès Sander [† 2012] a été architecte Desa, maître de conférences à l'université de Paris-Ouest-Nanterre La Défense et enseignante à Sciences Po Paris. Chercheur au Lavue (UMR CNRS n°7145), elle avait collaboré aux revues *Flux* et *Métropolitiques*.

Cyrille SIMONNET [C. S.]

Cyrille Simonnet est architecte et docteur en histoire de l'art. Membre de l'équipe ACC (Ensa Grenoble), il enseigne l'histoire de l'architecture à la faculté des Lettres de l'université de Genève.

Yamina TADJEDDINE [Y. T.]

Yamina Tadjeddine, ancienne élève de l'École normale supérieure de Cachan, docteur en sciences économiques de l'École polytechnique, est maître de conférences HDR à l'université Paris-Ouest-Nanterre La Défense et chercheuse à EconomiX.

Simon TEXIER [S. T.]

Simon Texier est historien de l'architecture. Il est professeur d'histoire de l'art contemporain à l'université de Picardie Jules-Verne.

Loïc VADELORGE [L. V.]

Loïc Vadelorge est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée et membre du laboratoire Analyse comparée des pouvoirs (EA 3350).

Index des r

Index des noms

AARON, Jean-Claude : 26-27, 335, 353, 388.	BELLUSCHI, Anthony : 357.
ABAKANOWICZ, Magdalena : 43.	BELMONT, Joseph : 21, 23, 70-72, 190, 286, 290.
ABRAMOVITZ, Max : 27-28, 37, 228, 402, 416.	BERG, Gaspar de : 49.
ADAMS, Roy : 300.	BERLIOZ, Hector : 32.
AGAM, Yaacov : 42, 47, 138, 163-164, 299, 385.	BERNARD, Henry : 21, 65, 389.
AGNELLI, Giovanni : 375-376.	BERRY, John : 106.
AILLAUD, Émile : 20-23, 28, 37, 57, 66, 83, 108, 131, 162, 196, 203, 224, 259-260, 262, 275, 298, 330, 354, 356, 388-389, 433, 436.	BERTHOZ, Alain : 153.
ALBERT, Édouard : 30, 412.	BESSE, Michel : 385.
ALEXANDRE LE GRAND : 149.	BIASINI, Émile : 286, 296, 384.
ALPHAND, Jean-Charles : 332.	BIGOT, Paul : 53, 388.
ANDRAULT, Michel : 37, 119, 337-340, 372, 386, 402.	BISSEUIL, Jean-Pierre : 228, 416.
ANDREU, Paul : 72, 249, 388.	BLANC, Patrick : 33, 46.
ANTIN, duc d' : 61.	BLED, Bernard : 81, 157, 170, 191, 373.
ARSÈNE-HENRY, Luc : 36, 402.	BLIER, Bertrand : 105.
ARSÈNE-HENRY, Xavier : 36, 402.	BLOC, André : 223.
AUGÉ, Marc : 304.	BLOCH-LAINÉ, François : 354.
AUZELLE, Robert : 21, 36-37, 53-55, 57, 74, 78, 82, 143, 173, 226, 244, 263, 266, 298, 306, 351, 369, 378, 389, 425-426, 429.	BOAKE, Brian : 247, 393.
AYOUB, Nicolas : 37, 339-340, 386.	BOFILL, Ricardo : 434.
BADANI, Daniel : 36, 57, 147, 298, 389, 426.	BOHIGAS, Oriol : 222, 295, 300, 392.
BALKANY, Robert de : 352.	BOISTIÈRE, Claude-Hughes : 24, 26, 36, 53, 82, 143, 161, 188-189, 239, 274, 425-426, 429.
BALLADUR, Édouard : 364.	BONNIER, Louis : 358.
BALLADUR, Jean : 162, 402.	BORGÈS, Jose Luis : 93.
BALMOND, Cecil : 284.	BORLOO, Jean-Louis : 81, 259.
BARBET, Raymond : 80.	BOSCHER, Michel : 185.
BARD, Jean : 253.	BOSSON, Bernard : 83, 94, 297.
BARDET, Gaston : 53.	BOTERO, Fernando : 43.
BARILARI, André : 69, 191, 373.	BOUCHARD, Henri : 388.
BARRE, Raymond : 128, 215, 241, 357, 389.	BOUVIER, Christian : 33, 83, 190-192, 373.
BARRIAS, Louis-Ernest : 47, 152, 201.	BOUYGUES, Francis : 26, 338, 375.
BASILICO, Gabriele : 343.	BRESSLER, Léon : 410.
BATTISTI, Emilio : 300.	BRETON, André : 153.
BAUDRILLARD, Jean : 49, 319.	BREUER, Marcel : 423.
BAUMEL, Jacques : 230.	BRULLMANN, Cuno : 119, 367.
BEAUDOIN, Eugène : 261.	BUCHANAN, Colin D. : 82, 141, 311.
BÉCHU, Anthony : 37.	BUFFI, Jean-Pierre : 72, 83, 222, 250, 295.
BÉGOUT, Bruce : 154.	BURLE MARX, Roberto : 330, 332.
BEL GEDDES, Norman : 141.	CALDER, Alexander : 31, 42-43, 46, 299.
BELLANGER, Emmanuel : 236.	CALEN, Michel : 192.
	CAMBON, René : 114.
	CAMELOT, Robert : 21, 24, 27, 36, 53, 57, 63, 73, 76, 89, 113, 121, 141, 143-144, 196, 201, 206, 256, 263-264, 294, 298, 311, 350-351, 360, 388-389, 423-424, 426, 431.
	CANTAL-DUPART, Michel : 245.
	CARAX, Leos : 107.

CARDOT, Véra : 343.
 CARLU, Jacques : 24, 294.
 CARO, Anthony : 43.
 CASADESUS, Béatrice : 356.
 CASI, Silvia : 367.
 CASTRO, Roland : 37, 72, 83, 222, 245-246, 288, 295, 300, 302, 339, 367, 389.
 CATHERINE DE MÉDICIS : 53, 332.
 CATTANI, Alberto : 320, 357.
 CECCALDI-RAYNAUD, Charles : 69, 83, 94, 189, 190-191, 232, 244, 296-297, 372, 384-385.
 CECCALDI-RAYNAUD, Joëlle : 96, 158, 191, 372, 374.
 CHABAN-DELMAS, Jacques : 80, 186.
 CHABROL, Claude : 105.
 CHAIX, Philippe : 97, 157, 191, 194, 338, 374.
 CHALANDON, Albin : 126, 202, 216, 239, 290, 296, 298, 377.
 CHARPENTIER, Jean-Marie : 37.
 CHARRAS, Marie-Ange : 80.
 CHASLIN, François : 127.
 CHASTEL, André : 130.
 CHAULIAT, Jean-Paul : 412, 415.
 CHEMETOV, Paul : 68, 72, 83, 124, 194, 222, 295, 300, 302, 414.
 CHESNEAU, Michel : 402.
 CHEVALLIER, Édouard : 274.
 CHEVALLIER, Jean-Marie : 249.
 CHILDEBERT ^{1^{ER}} : 370.
 CHIRAC, Jacques : 81, 241, 248, 373.
 CHOCHOY, Bernard : 186.
 CHTCHEGLOV, Ivan : 153.
 CIRIANI, Henri : 21, 389.
 CLAUDE, Arnaud : 372.
 CLAUDIUS-PETIT, Eugène : 63, 168, 186, 206, 237, 256, 259, 348, 360.
 CLÉMENT, Gilles : 124, 194, 304, 327, 332-333.
 COBB, Henry N. : 16, 83, 377.
 COLARD, Jean-Max : 49.
 COLBERT, Jean-Baptiste : 61.
 CONSIGNY, Pierre : 126, 189-190, 215, 286.
 COQUERT, Michel : 286.
 CORBET, Michel : 199.
 COSSUTTA, Araldo : 20-21, 27-28, 353.
 COTY, René : 118, 201.
 COULON, René-André : 36.
 COURTOIS, Philippe : 192, 194.
 COUTURIER, Stéphane : 48-49.
 COUVE DE MURVILLE, Maurice : 126, 184.
 COUZON, Isabelle : 237.
 CRANG, James : 393.
 CROCHON, Jean-Luc : 119, 367.
 CROW, Trammell Fred : 27-28, 338.

CUMENGE, Jean : 187, 420-421.
 DAGBERT, Jean-Pierre : 161.
 DAGEN, Philippe : 47.
 DALLIER, Philippe : 171.
 DAMERY, Claude : 36, 402, 416.
 DANIS, Benoît : 89.
 DARDEL, Georges : 94, 187, 244.
 DARRAS, Amédée : 257.
 DARRAS, Jean : 257, 435.
 DAUTRY, Raoul : 350.
 DE GAULLE, Charles : 65, 187, 201, 239, 274, 327, 396.
 DE KOSMI, Brigit : 339.
 DE L'ORME, Philibert : 149.
 DEBORD, Guy : 153-154.
 DEBRÉ, Michel : 183.
 DECQ, Odile : 381.
 DEGOUTIN, Stéphane : 49.
 DEJOUANY, Guy : 337, 340.
 DELB, Jean-Robert : 37, 89, 402.
 DELEBARRE, Michel : 66, 94, 192, 216, 241, 295-296, 300, 363, 384-385.
 DELON, Alain : 107.
 DELOUVRIER, Paul : 20, 70, 83, 183, 185, 188, 225, 238-239, 267, 274, 286, 290, 298-299, 352, 361-362, 428.
 DÉMARET, Jean : 70.
 DEMONES, Jean-Michel : 266.
 DENIS, Gérard : 384.
 DENISSOF, Sophie : 367.
 DEPARDON, Raymond : 343.
 DEPREZ, Charles : 232.
 DEPUSSÉ, Jacques : 15, 294, 317, 402, 416.
 DERAY, Jacques : 107.
 DESCHAMPS, Jacques : 156, 190, 435.
 DESLAUGIERS, François : 255.
 DEVARs, Roger : 114.
 DEVEDJIAN, Patrick : 81, 157-158, 191, 374.
 DEVEDJIAN, Roland : 157.
 DEVERNE, Michel : 33, 378.
 DEVILLERS, Christian : 64, 383, 415.
 DEVILLERS, Pierre : 64, 199.
 DEWAERE, Patrick : 106.
 DIAZ, Tony : 300.
 DIMITRIJEVIC, Jean : 25, 354-355.
 DINKELOO, John : 280.
 DONG-LAK, Lim : 33.
 DOSSE, François : 201.
 DOUGLASS, Lathrop : 17, 24, 37.
 DOXIADIS, Constantinos : 220.
 DRUENNE, Dominique : 415.
 DUBOIS-TAINE, Geneviève : 296, 304.

DUBUFFET, Jean : 43.
 DUBUISSON, Jean : 16.
 DUCHET, Robert : 215.
 DUFAU, Pierre : 24, 161, 298, 365.
 DUGOWSON, Maurice : 106.
 DURANCE, Jean-Yves : 232, 234.
 DURAND-DESSERT, Liliane et Michel : 42.
 DUTHILLEUL, Jean-Marie : 245.
 ECKBO, Garrett : 281.
 ÉCOCHARD, Michel : 70.
 EINSELE, Martin : 68, 300, 302.
 ELEB, Monique : 246.
 ENYEDI, Ildikó : 106.
 ESQUILLAN, Nicolas : 73-74, 84, 89, 114-116, 118-119, 121, 388, 423.
 FAESSEL, Pierre : 114-115.
 FAINsILBER, Adrien : 298, 433.
 FAURE, Edgar : 140, 204, 361.
 FAURE, Maurice : 385.
 FEFF, Catherine : 33.
 FEICHTINGER, Dietmar : 194, 386.
 FESSY, Georges : 343.
 FÉVOLA, Félix-Pascal : 163.
 FIAnt-SAUBOT, Clémence : 377.
 FILIPPI, Pierre-Louis : 126, 188-189, 215, 241, 274.
 FINELLI, Jean-Claude : 76, 264.
 FITZPATRICK, Tony : 320.
 FLEISCHER, Alain : 322, 381.
 FLONNEAU, Mathieu : 235.
 FORD, Henry : 368.
 FORESTIER, Jean-Claude-Nicolas : 198.
 FORT-BRESCIA, Bernardo : 28, 271.
 FORTIER, Bruno : 383.
 FOSTER, Norman : 37, 266, 341, 367, 404, 410.
 FOUGEROLLE, Jacques : 114.
 FOURCAUT, Annie : 235.
 FOX, Shelden : 28, 37, 365, 377, 416.
 FRANÇOIS, Édouard : 46.
 FRANCQ, Léon : 236.
 FRAYSSE-CAZALIS, Jacqueline : 83, 192, 222, 296, 382.
 FREED, James Ingo : 16, 83, 377.
 FREYSSINET, Eugène : 73, 114.
 FUKSAS, Massimiliano : 341.
 GANCE, Abel : 33, 316.
 GARCIAS, Jean-Claude : 68, 124, 194, 332, 369, 383, 415.
 GAUTIER, Jacques : 157, 191, 230, 374.
 GAUTRAND, Manuelle : 16, 341.
 GAYSSOT, Jean-Claude : 83, 192, 222.

GEHRY, Frank : 377.
 GENDRY, Jean-Luc : 354.
 GEOFFROY-DECHAUME, Clément : 332-333.
 GEOFFROY-DECHAUME, Guillaume : 194, 327, 332-333.
 GÉRIN, Michel : 191.
 GIANNOLI, Xavier : 105.
 GIBEL, Pierre : 183, 186, 237, 360.
 GIEDION, Sigfried : 164.
 GILBERT, Roger : 114, 264, 416.
 GILLET, Guillaume : 131.
 GIRAUD, Henri : 350.
 GISCARD D'ESTAING, Valéry : 22, 127, 203, 239, 241, 290, 363.
 GISCHIA, Léon : 30.
 GODARD, Jean-Luc : 427.
 GOHIER, Jean : 53.
 GOLDSMITH, Myron : 214.
 GOMIS, André : 164.
 GRANDVAL, Gérard : 147.
 GRANET, André : 358.
 GRAVEREAUX, Raymond : 375.
 GRÉBER, Jacques : 15, 24, 37, 53.
 GRÉBER, Pierre : 15.
 GROPIUS, Walter : 375.
 GRUBER, Thierry : 298.
 GRUEN, Victor : 25-26, 352-356.
 GRUMBACH, Antoine : 245-246, 381, 392.
 GUADET, Julien : 63.
 GUICHARD, Olivier : 21, 256, 296.
 GUIDET, Michel : 355.
 GUIMARD, Paul : 290.
 GUINOCHET, Jean-Louis : 356.
 GUIRO, Vincent : 32.
 GURY, Ivan : 266.
 GUTTON, André : 55.
 HAHN, Ernest W. : 356.
 HALPRIN, Lawrence : 332.
 HAMMOUTÈNE, Franck : 136.
 HAMON, Anne : 356.
 HARRISON, Wallace : 27-28, 37, 228, 402, 416.
 HARTMANN, Cécile : 49.
 HAUSSMANN, Georges Eugène baron : 218.
 HÉNARD, Eugène : 53, 63, 74, 141, 143, 198, 218, 358.
 HENNUYER, Michel : 38, 207.
 HENRARD, Roger : 343.
 HERBÉ, Paul : 24, 36, 53, 82, 89, 263, 351, 425-426.
 HERBERT, Michel : 416.
 HERPIN, Isabelle : 80.
 HERRÉ, Henri : 108, 220.
 HERVÉ, Lucien : 343.

HERVO, Monique : 80.
 HERZOG, Jacques : 341.
 HILBERSEIMER, Ludwig : 141.
 HINES, George D. : 356.
 HOLLY, Birdsill : 103.
 HOURLIER, Jean-Baptiste : 266.
 HOUSDEN, W. H. G. : 28, 174, 377.
 HUGUES, David : 26-28, 375.
 HUIDOBRO, Borja : 68, 124, 222, 295, 300, 302.
 HUTIN, Georges : 187, 267, 433.
 HUXTABLE, Ada Louise : 392.
 IBOS, Jean-Marc : 124, 319, 404.
 JANKOVIC, Ivan : 53.
 JARRE, Jean-Michel : 33, 205, 344, 384.
 JARRY, Patrick : 192, 222.
 JAUSSELY, Léon : 358.
 JAUSSERAND, Jean-Pierre : 16.
 JÉRUSALÉMY, Jean : 175, 189, 276, 347.
 JODRY, Jean-François : 247, 389, 393.
 JOFFET, Robert : 199, 327, 332.
 JOHNSON, Philip : 27.
 JOLIVET, Pierre : 105.
 JOLY, Pierre : 343.
 JOSSE, Pierre : 187, 279.
 JOUVE, Jean-Pierre : 76.
 JULLIEN, François : 27-28, 37, 76, 174, 214, 336, 357, 375-377, 402, 416.
 KAHN, Louis : 248.
 KALISZ, Jacques : 21, 166, 259, 262, 298, 328, 389, 433-434, 436.
 KAROUTCHI, Roger : 230, 233, 374.
 KESSEL, Joseph : 47, 139.
 KHAN, Fazlur : 214.
 KILEY, Daniel Urban : 147, 196, 199, 280-281, 299, 332, 426.
 KLAPISCH, Cédric : 105.
 KLASEN, Peter : 326.
 KNAPP, Alex : 49.
 KOBER, Charles M. : 356.
 KOHN, Eugène : 28, 37, 365, 377, 416.
 KOLLHOFF, Hans : 283, 300.
 KOOLHAAS, Rem : 106, 282-285, 288, 300, 304, 341, 436.
 KOWALSKI, Piotr : 43, 299.
 KRAMER, Robert : 107.
 KREIENBÜHL, Jürg : 47.
 KUROKAWA, Kisho : 339, 392.
 LA FONTA, Henri : 37, 335-337.
 LACAZE, Jean-Paul : 62, 126, 128, 156, 189-190, 217, 275, 286-287, 422, 435-436.
 LACOMBE, Gilbert : 114, 116.
 LACOSTE, Jean-Pierre : 26.

LAFAILLE, Bernard : 73.
 LAGNEAU, Guy : 25, 286, 298, 353-355.
 LAGRANGE, Jacques : 30.
 LALANNE, François-Xavier : 21, 23.
 LAMBERT, Yvon : 42.
 LAMY, Bernard : 339.
 LANDOWSKI, Paul : 388.
 LANG, Fritz : 90.
 LANG, Jack : 42, 71, 290.
 LAURAS, Bénédicte : 61, 170, 347, 421.
 LAUTNER, Georges : 106.
 LAVEDAN, Pierre : 197.
 LE CORBUSIER : 53, 90, 148-149, 166, 198, 219-220, 249, 282, 350, 398, 431, 434.
 LE NÔTRE, André : 61-62, 53, 64, 149, 281, 327, 332, 381.
 LE TROQUER, André : 267.
 LEBRAT, Andrée : 206.
 LEGALÈS, Patrick : 414.
 LEIBOVICI, Michel : 372.
 LEIRA, Eduardo : 300.
 LELARGE, Pascal : 194.
 LELONG, Daniel : 42.
 LEMAIRE, Maurice : 186.
 LENCLOS, Jean-Philippe : 356.
 LÉONARD DE VINCI : 53, 143.
 LÉOTARD, François : 138.
 LEYGUE, Louis : 164.
 LHOSTE, Claude : 356.
 LION, Robert : 70-71, 132, 140, 248, 275, 290, 299, 338, 385, 392.
 LION, Yves : 389.
 LODS, Marcel : 261, 413.
 LOMBARD, François : 247.
 LOPEZ, Raymond : 375.
 LUNTZ, Édouard : 107.
 LYAUTÉY, Hubert, maréchal : 267.
 MACARY, Michel : 298, 389.
 MACCOLA, Giorgio : 337.
 MACKAY, David : 300.
 MACLEAN, Alex : 343, 346.
 MAGNAN, René : 53.
 MAILLY, Jean de : 15, 21, 24, 27, 36, 53-54, 73, 89, 113-114, 121, 141, 143, 201, 206, 256, 263, 276, 294, 298, 311, 317, 350-351, 360, 388, 402, 416, 423-424, 426, 431.
 MALIZARD, André : 257.
 MALRAUX, André : 30, 48, 140, 328, 431, 434.
 MARCHAND, André : 30.
 MARCOU, Jean : 187.
 MARIGNY, Marquis de : 61.
 MAROTI, François : 412.

MARTORELL, Josep : 300.
 MARWICK, Peat : 177.
 MAS, Jean : 228, 386.
 MASSIANI, Martial : 187.
 MAUGARD, Alain : 129, 190, 275, 295-296.
 MAUROY, Pierre : 290, 384.
 MAXWELL, Robert : 140, 338.
 MAYET, Pierre : 94, 190, 295-296, 384-385.
 MAYNE, Thom : 29, 341, 367.
 MAZIOL, Jacques : 53.
 MÉDECIN, Jean : 267.
 MÉHAIGNERIE, Pierre : 156.
 MEIER, Richard : 247, 392.
 MENKÈS, René : 28, 174, 377, 416.
 MENKÈS, Édouard : 257.
 MERMAZ, Louis : 384.
 MERRILL, John : 26, 37, 214, 298, 375.
 MESSIER, Jean-Marie : 340.
 MESSMER, Pierre : 239.
 MEURON, Pierre de : 341.
 MICHEL, Jacques : 131.
 MICHEL, Jean-Marc : 158.
 MICHELIN, Nicolas : 341.
 MIES VAN DER ROHE, Ludwig : 27.
 MILLER, Henri de : 43, 280.
 MILLIER, Jean : 19-21, 25-28, 31-32, 36-37, 39, 66, 82-83, 94, 126-127, 139, 156, 162-163, 185, 188-191, 202, 215, 217, 239, 244, 257, 265, 267, 274-275, 286, 290-291, 298-299, 335, 345, 347, 352-355, 363, 374-376, 395, 426-427, 429, 433.
 MIMRAM, Marc : 386.
 MIMRAN, Hervé : 105.
 MIOU-MIOU : 106.
 MIRÓ, Joan : 31, 42, 299.
 MITORAJ, Igor : 43.
 MITTERRAND, François : 37, 66, 71, 124, 140, 203, 241, 247-250, 255, 267, 286, 290-291, 392.
 MIYAWAKI, Aiko : 385.
 MONET, Claude : 164.
 MONNET, Jean : 361.
 MONTEGUT, Jacques : 332.
 MOREL, Jean-Paul : 338.
 MORELLET, François : 39, 299.
 MORETTI, Raymond : 39, 47-48, 138-139, 356, 385.
 MORI, Mariko : 48.
 MORITZ, Michel : 31-32, 39, 43.
 MOULLET, Luc : 107.
 MOULLET, Patrice : 138-139.
 MOUTOUT, Jean-Marc : 105.
 NAKACHE, Géraldine : 105.
 NAPOLEON I^{er}, Bonaparte : 152, 180, 247, 316.
 NAPOLEON III : 316.

NERVI, Pier Luigi : 73, 113-114, 423.
 NIEMEYER, Oscar : 21.
 NOUVEL, Jean : 68, 76, 107, 124, 129, 132, 222, 245-247, 283, 288, 290-291, 299-300, 302, 319-320, 322, 341, 343, 367, 393, 395-396, 404.
 OBERTI, Marco : 414.
 OLDENBURG, Claes : 43.
 OLLIER, Patrick : 230.
 ORNANO, Michel d' : 83, 215.
 OTT, Carlos : 377.
 OVERCASH, Whitson M. : 375, 377.
 OWINGS, Nathaniel : 26, 37, 214, 298, 375.
 PAQUOT, Thierry : 97.
 PARAT, Pierre : 37, 119, 337-339, 372, 386, 402.
 PASQUA, Charles : 81, 94, 157, 222, 232, 288, 295, 297, 373.
 PASQUIER, Henri : 197-198.
 PASQUINI, Pierre : 395.
 PATRIOTIS, Hector : 57.
 PEDERSEN, William : 28, 37, 365, 377, 416.
 PEI, Ieoh Ming : 16, 20-21, 25, 27-28, 69, 83, 162, 280, 298, 335, 353, 356, 377, 388-389.
 PELLERIN, Christian : 28, 37, 119, 126, 128, 156, 189, 241, 275, 277, 286, 290, 335-338, 340, 347, 357, 376, 385, 429.
 PERBEN, Dominique : 373.
 PERETTI, Achille : 372.
 PÉRON, René : 369.
 PERRAULT, Dominique : 290, 341.
 PERRET, Auguste : 53, 74, 143, 355.
 PERRIAND, Charlotte : 70.
 PERRONET, Jean-Rodolphe : 62.
 PERROTTET, Jean : 166.
 PERZO, René : 114.
 PÉTONNET, Colette : 80.
 PETRACCONI, Silvio : 294.
 PHILOLAOS, Tioupas : 31, 164, 385.
 PIANO, Renzo : 288.
 PICASSO, Pablo : 43, 48.
 PICCOLI, Michel : 106.
 PISANI, Edgar : 188, 290.
 PISTRE, Jean : 16, 37, 288, 318, 357, 367, 386, 402, 404, 416.
 POËTE, Marcel : 53, 358.
 POGGI, Jean-Pierre : 43.
 POLAK, André : 388.
 POLAK, Jean : 388.
 POMPIDOU, Georges : 21, 48, 184, 225, 239, 292, 372, 389, 406.
 PORTMAN, John : 26.
 PORTZAMPARC, Christian de : 76, 194, 245-246, 290, 386, 402, 436.
 POTTIER, Henri : 21, 343, 389.

POTTIER, Jean : 343.
 POUVREAU, Emmanuel : 113-114, 118, 206, 360.
 PROST, Henri : 63, 113, 181, 206, 237, 311, 332, 350, 358, 360, 388, 405, 413.
 PROTHIN, André : 24, 53-55, 61, 82, 143, 175-176, 184, 186-189, 212, 237, 267, 274, 276, 347-348, 350-352, 361, 426, 432-433.
 PROUVÉ, Jean : 15-16, 70, 73, 84, 118-119, 294, 317, 402, 416, 423.
 PROUX, Michel : 266, 416.
 PROVOST, Allain : 327, 330, 332.
 PUGET, Roger : 198.
 QUERO, Damian : 300.
 QUILÈS, Paul : 295.
 QUILLIOT, Roger : 290, 295.
 RABAUD, Olivier : 264.
 RAFFARIN, Jean-Pierre : 157.
 RAPSON, Ralph : 25.
 RAYNAUD, Jean-Pierre : 39, 43.
 REDON, Yves : 257.
 REITZEL, Erik : 248.
 REMONDET, André : 256-257, 262, 432, 436.
 RENAUDIE, Jean : 166.
 RENÉ, Denise : 42.
 RICE, Peter : 255.
 RICHEZ, Thomas : 367.
 RICONO, Gilles : 192, 382.
 RIETI, Fabio : 20, 259.
 ROBERTSON, Derry : 247, 393.
 ROBIDA, Albert : 224.
 ROCARD, Michel : 66, 157, 185, 190, 192, 231-232, 241, 363.
 ROCHE, Kevin : 280, 377.
 ROCHETTE, Jean-Claude : 89.
 ROGERS, Richard : 245-247, 392.
 ROHMER, Éric : 105.
 ROLLIN, Jean : 106.
 RONAL, Simon : 244.
 ROSE, James : 281.
 ROSENTHAL, Léonard : 63, 121, 358.
 ROUIT, Jean : 365, 377.
 ROULLIER, Jean-Eudes : 180.
 ROUSSEAU, Jean-Jacques : 153.
 ROUSSILHE, André : 361.
 ROUX, Marcel : 79, 259.
 ROUX-DORLUT, Pierre : 147.
 SAARINEN, Eero : 280.
 SAINT PHALLE, Niki de : 163.
 SALEM, Roger : 166.
 SANTELLI, Serge : 80.
 SARKOZY, Jean : 191.

SARKOZY, Nicolas : 69, 81, 95-96, 157, 191, 194, 230, 233, 241, 245, 297, 372-374.
 SAUBOT, Jean : 375.
 SAUBOT, Roger : 17, 27-28, 37, 76, 174, 214, 336, 357, 365, 375-377, 402, 416, 429.
 SAUDMONT, Yves : 216.
 SCHMIDLIN, Claude : 257.
 SCHOELLER, Bernard : 402.
 SCHÖFFER, Nicolas : 48, 203, 209, 275, 292, 343, 432.
 SCHWITTERS, Kurt : 48.
 SEBAG, Jean : 423.
 SÉBILLE, Georges : 53.
 SEGUIN, Philippe : 233.
 SELINGER, Shlomo : 43.
 SELLIER, Henri : 235-236.
 SENNEVILLE, Gérard de : 94, 139, 156, 170, 172-173, 190, 216, 275, 295-296, 349, 384-385.
 SERRA, Richard : 42.
 SERTOUR, Pierre : 275, 296.
 SEURRE, Charles-Émile : 316.
 SGARD, Jacques : 196, 327, 433.
 SKIDMORE, Louis : 26, 37, 214, 298, 375.
 SMART, Bob : 300.
 SMITH, Larry : 353.
 SMNAVOSKA, Élisabeth : 23.
 SOLAL, Jean-Louis : 352.
 SOLER, Francis : 389.
 SONFIST, Alan : 43.
 SORET, Philippe : 138.
 SORIA, Pierre : 319.
 SPRECKELSEN, Johan Otto : 23, 66, 71, 204, 241, 247-250, 255, 286, 290-291, 388, 393.
 SROT, Jean-Michel : 266.
 STENZEL, Michel : 161.
 STERN, Robert A. M. : 28.
 STINCO, Antoine : 415.
 SUBILEAU, Jean-Louis : 290.
 SUDREAU, Pierre : 65, 144, 182, 186, 238-239, 361.
 SWETCHINE, Jean : 70.
 TAFEL, Edgar : 26.
 TAKIS, Vassilakis : 42.
 TATI, Jacques : 427.
 TEMPLON, Daniel : 42.
 TÉZÉ, Jacques : 26.
 THIBAUD, Paul : 130.
 THIBIERGE, Nicolas : 420.
 THIEBAUT, Pierre-André : 186.
 THURNAUER, Gérard : 286, 392.
 TIBERI, Jean : 81.
 TORRICINI, Claude : 31, 43, 356.
 TORRIERI, Ennio : 339, 402.

TRAVOLTA, John : 107.
 TREU, Vincent : 46.
 TREUTTEL, Jean-Jacques : 68, 124, 194, 332, 369, 383, 415.
 TREUTTEL, Jérôme : 68, 124, 194, 332, 369, 383, 415.
 TROMBE, Félix : 22.
 TURNER, Robert Lewis : 37.
 UNGERS, Oswald Mathias : 283.
 URQUIJO, Fernando : 337.
 VALLE, Gino : 337.
 VALODE, Denis : 16, 37, 288, 318, 357, 367, 386, 402, 404, 416.
 VARÈNE, Claude : 394.
 VARINI, Felice : 46.
 VASCONI, Claude : 389, 435.
 VERNE, Jules : 396.
 VEROLA, Jean : 402.
 VETTER, Pierre : 36, 402, 416.
 VIATTE, Germain : 39, 42-43.
 VICARIOT, Henri : 406.
 VIDAL, Henri : 275.
 VIGUIER, Jean-Paul : 37, 69, 120, 194, 247, 389, 393, 416, 436.
 VILAR, Jean : 30, 127.
 VILLEMINOT, Alain : 199.
 VINCENZ, Radu : 435.
 VIVIEN, Robert-André : 80.
 VODAR, Michel : 294.
 VOISSET, Jean-Claude : 274-275.
 WALKER, Peter : 300.
 WEBB, Peter J. : 28, 174, 377, 416.
 WEIL, Gilbert : 36, 402, 416.
 WEIL, Michel : 355.
 WENDERS, Wim : 106-107, 343.
 WILLERVAL, Bruno : 28.
 WILLERVAL, Jean : 290, 336-337, 389.
 WILLIS, Carol : 216.
 WOGENSCKY, André : 413, 431, 432-433, 436.
 WRIGHT, Frank Lloyd : 26.
 ZAY, Jean : 161.
 ZECKENDORF, William : 27.
 ZEHRFUSS, Bernard : 15, 27, 31, 36, 53, 63, 73, 89, 113, 121, 141, 143, 201, 206, 247, 256, 261, 263, 294, 306, 311, 320, 339, 350-351, 360, 388-389, 392, 423-424, 426, 431.
 ZERAFA, Boris E. : 28, 174, 377, 416.
 ZUBLÉNA, Aymeric : 389.

Table

Table

La Défense, l'exception en projet	10	Ceccaldi-Raynaud (Joëlle) [P. C.]	96
DICTIONNAIRE :		Chaix (Philippe) [V. P.-L.]	97
Acier [N. C.]	15	Chantiers [N. N.]	98
Adresse postale [I. B.-S.]	19	Chauffage et climatisation (Réseaux de) [E. G.]	103
Aillaud (Émile) [P. L.]	20	Cinéma (La Défense au) [S. N., J. L.]	105
Américanisme [C. O.]	24	Circulaire (Le) [A. Pi.]	109
Amphithéâtre Jean-Vilar [S. C.]	30	Cnit [B. M.]	113
Animation culturelle [L. L.]	31	Cœur Défense (Tour) [R. R.]	120
Architectes [S. T.]	36	Concours d'architecture [R. R.]	121
Archives [J.-M. L., J. H.-T.]	38	Consigny (Pierre) [T. M.]	126
Art à La Défense (L') [R. C.]	39	Crises [I. B.-S.]	127
Art (La Défense dans l') [R. C.]	47	Critique / Réception [G. M. J.]	130
Autoroute [A. Pi.]	51	Culte (Lieu de) [L. A.]	136
Auzelle (Robert) [F. B.]	53	Culture (Lieux de) [L. L.]	138
Axe [P. C.]	61	Dalle [V. P.-L.]	141
Barilari (André) [T. M.]	69	Decumanus [B. P.]	149
Belmont (Joseph) [T. M.]	70	Defacto [V. P.-L.]	151
Béton [C. S.]	73	Défense (La) [G. M. J.]	152
Bidonvilles [M. K.]	77	Dérive [S. D.]	153
Bled (Bernard) [T. M.]	81	Deschamps (Jacques) [P. C.]	156
Boistière (Claude-Hughes) [V. P.-L.]	82	Devedjian (Patrick) [C. O.]	157
Bouvier (Christian) [T. M.]	83	Développement durable [F. M.]	159
BTP (Entreprises du) [N. N.]	84	Dufau (Pierre) [C. O.]	161
Camelot (Robert) [S. T.]	89	Eaux [C. P.]	163
Cartographie [S. D.]	90	École d'architecture de Nanterre [C. P.-H.]	166
Ceccaldi-Raynaud (Charles) [T. M.]	94	Économique (Contexte) [Y. T.]	168
		Économique (Modèle) [I. B.-S.]	170
		Elf (Tour) [R. R.]	174

Entreprises (Installation des)	[Y. T.]	175
Épa (Établissement public d'aménagement)	[L. V.]	180
Épad (Établissement public pour l'aménagement de la région dite de La Défense)	[C. O.]	186
Épasa (Établissement public d'aménagement de Seine-Arche)	[C. O.]	192
Espaces verts / Espaces libres	[G. F.]	195
Événement	[L. L.]	201
Expositions	[L. L.]	206
Expropriations	[V. L.]	210
Fiat (Tour)	[R. R.]	214
Filippi (Pierre-Louis)	[T. M.]	215
Finance / Financiarisation	[I. B.-S.]	216
Flux	[A. Pi.]	219
Fraysse (Jacqueline)	[T. M.]	222
Futur (Le)	[D. R.]	223
Gan (Tour)	[R. R.]	228
Gautier (Jacques)	[T. M.]	230
Gestion	[C. O.]	231
Gouvernance	[P. C.]	235
Grand Paris (La Défense dans le)	[F. M.]	245
Grande Arche	[V. P.-L.]	247
Grands ensembles	[M. K.]	256
Habitations	[V. L.]	261
Hutin (Georges)	[T. M.]	267
IGH (Immeuble de grande hauteur)	[R. R.]	268
Immobilier de bureaux	[C. J.]	269
Ingénieurs de l'Épad	[V. P.-L.]	274
Investisseurs immobiliers	[I. B.-S.]	276
Josse (Pierre)	[T. M.]	279
Kiley (Daniel Urban)	[G. F.]	280
Koolhaas (Rem)	[F. F.]	282

Lacaze (Jean-Paul)	[T. M.]	286
Léonard-de-Vinci (Pôle universitaire)	[N. C.]	288
Lion (Robert)	[T. M.]	290
Lumière Cybernétique (Tour)	[R. R.]	292
Mailly (Jean de)	[S. T.]	294
Maugard (Alain)	[T. M.]	295
Mayet (Pierre)	[T. M.]	296
Millier (Jean)	[T. M.]	298
Mission Grand Axe	[F. F.]	300
Mobilité (Pratiques de)	[S. G.]	305
Mobilité (Systèmes de)	[S. G.]	311
Napoléon I^{er}	[G. M. J.]	316
Nobel (Tour)	[R. R.]	317
Nouvel (Jean)	[F. F.]	319
Parkings	[A. Pi.]	323
Paysage / Paysagistes	[B. B.]	327
Pellerin (Christian) / Sari-Seeri	[C. O.]	335
Phare (Tour)	[R. R.]	341
Photographie	[A. M.]	343
Promoteurs	[I. B.-S.]	347
Propriété foncière	[I. B.-S.]	348
Prothin (André)	[T. M.]	350
Quatre-Temps (Les)	[C. O.]	352
Région parisienne (Aménagement de la)	[C. O.]	358
Renouveau (Plan de)	[R. R.]	365
Risques	[P. L.]	368
Sainte Geneviève	[B. P.]	370
Sarkozy (Nicolas)	[C. O.]	372
Saubot (Roger)	[C. O.]	375
Scène urbaine	[L. L.]	378
Seine	[C. P.]	381

Seine-Arche	[V. L.]	382
Senneville (Gérard de)	[T. M.]	384
Société Générale (Tours)	[R. R.]	386
Tête-Défense	[R. R.]	388
Toponymie	[C. P.]	394
Tourisme	[M. G.-B.]	399
Tours (Les)	[R. R.]	402
Transport	[A. Pa.]	405
Unibail	[I. B.-S.]	410
Université Paris Ouest — Nanterre - La Défense	[A. S.]	412
Verre	[N. C.]	416
Volumes (Division en)	[I. B.-S.]	420
Zehrfuss (Bernard)	[S. T.]	423
Zone A	[V. P.-L.]	424
Zone B	[P. C.]	431
Bibliographie		439
Les auteurs		447
Index des noms		451

Pierre Chabard
Virginie Picon-Lefebvre

LA DÉFENSE

2 un atlas

histoire / territoire

Parenthèses

Direction de l'ouvrage :

Pierre CHABARD, architecte et historien, docteur en architecture, maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture, de la ville et des territoires, Marne-la-Vallée, directeur de l'Observatoire de la condition suburbaine (OCS), membre de l'UMR Ausser.

Virginie PICON-LEFEBVRE, architecte-urbaniste, docteur en histoire, maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, membre fondateur du Laboratoire Infrastructure, Architecture, Territoire (Liat).

Recueil des données cartographiques, réalisation des cartes et de la frise chronologique :

Nicolas FONTY, architecte-urbaniste.

Alvise PAGNACCO, architecte-urbaniste.

Recherche iconographique :

Loïse LENNE, architecte, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture, de la ville et des territoires, Marne-la-Vallée.

Remerciements à :

Karole Alleaume, Georges Amar, Stéphane Belzère-Kreienbühl, Xavier Bertrand, Christiane Blancot, Dominique Boré, Julia Bontempi, Didier Bourdin, Christian Bouvier, Noémie Brazier, Thierry Brou, Dominique Carré, Raphaël Catonnet, Philippe Chaix, Sylvie Chevalier, Stéphane Degoutin, Samuel Déom, Charles Daubas, Laure Gosselin, Luc Guinguet, Radija Hmaou, Johan Huynh-Tan, Jean-François Lavillonière, Jean-Marc Lefèvre, Marie-Christine Levasseur, Alex MacLean, Laurence Madrelle, Carlos Moreira, Virginie Pontallier, Xavier Pourrieux, Pascale Roynard, Pierre Sertour, Jean-Jacques Thiery, Emmanuel Thomas, Christophe Vénien, Stéphane Viale, Jean-Claude Voisset.

**Volume 1 :
LA DÉFENSE
un dictionnaire, architecture / politique**



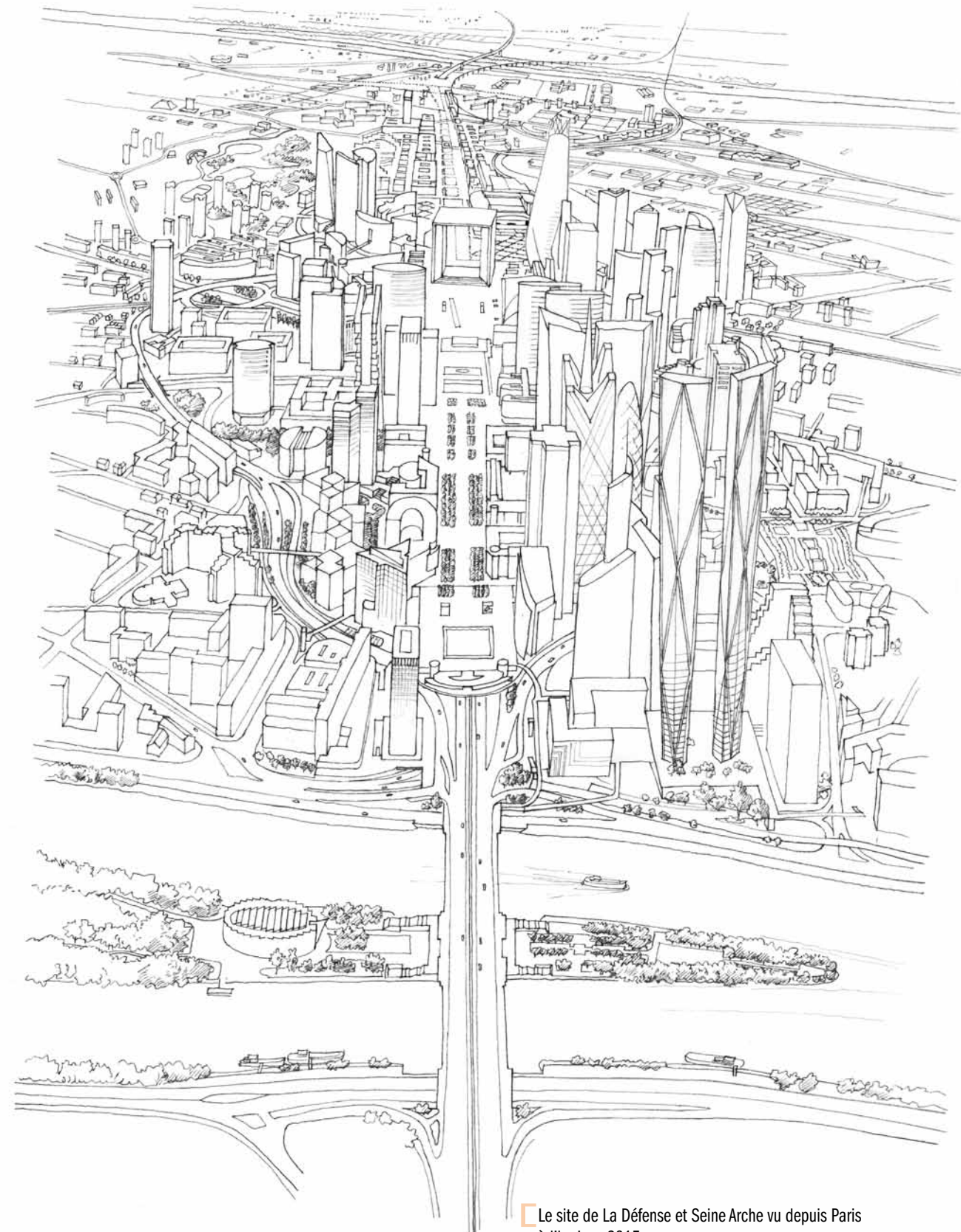
Réalisé et publié avec le concours de l'Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche et avec la collaboration de l'Établissement public de gestion du quartier d'affaires de La Défense / Defacto.

Copyright © 2012, Éditions Parenthèses.

ISBN 978-2-86364-263-4 (VOLUME 1)

ISBN 978-2-86364-264-1 (VOLUME 2)

ISBN 978-2-86364-265-8 (COFFRET)



Le site de La Défense et Seine Arche vu depuis Paris à l'horizon 2015.

Dessin Luc Guinguet, conception graphique LM communiquer & associés, 2009.



Vue du site de La Défense et Seine Arche depuis le sud-ouest, où figurent les projets en cours, notamment les Terrasses de Nanterre et les nouvelles tours du Plan de Renouveau : Phare, Generali, Ermitage...

Dessin Luc Guinguet, conception graphique LM communiquer & associés, 2009.





Photographies de
Alex MacLean, 2010.



La Défense : histoire d'une plaque sensible

Depuis les années cinquante, les doctrines urbaines ont connu de profondes mutations en relation avec les évolutions plus générales de la société française. À un modèle autoritaire, dirigiste de développement social et urbain, mis en place dans l'après-guerre, privilégiant une homogénéisation sociale et spatiale, va succéder une conception plus pragmatique et aussi plus chaotique de la société et de l'action de l'État. Avant même la chute du mur de Berlin en 1989, les tentatives radicales de modernisation de la forme du cadre bâti ont été abandonnées pour revenir à des modèles plus traditionnels inspirés de l'histoire des villes et de l'architecture pour aboutir finalement à une juxtaposition de formes hétérogènes. Abandon dû en bonne partie aux difficultés à imposer des schémas d'organisation de l'espace trop rigides, trop planifiés, optimistes si ce n'est généreux, caractéristiques de la période 1950-1975.

On assiste avec l'opération de La Défense à la mort d'une utopie qui consistait à vouloir réaliser une opération d'urbanisme en rupture avec la forme traditionnelle de la ville, entièrement nouvelle dans sa forme comme dans son fonctionnement, organisée autour de dispositions spatiales synonymes de la modernité, comme la dalle, la tour, la barre, l'autoroute. Comme une plaque sensible, La Défense est aussi un révélateur des évolutions de l'architecture : des tours et des barres géométriques des années cinquante aux immeubles post-modernes des années quatre-vingt, jusqu'à l'avènement d'un nouvel expressionnisme qui caractérise les dernières tours, comme la tour Phare de l'architecte américain Thom Mayne.

Par ailleurs si cette opération fait l'objet d'un investissement important de la part de l'État, elle sera témoin de la montée en puissance des acteurs privés, promoteurs et entreprises internationales, dont l'importance n'a fait que croître durant ces dernières années, pour réaliser à La Défense l'un des premiers quartiers d'affaires au niveau mondial. On note cependant que l'État, prenant conscience de son intérêt stratégique et face au risque d'obsolescence des infrastructures, a relancé à partir de 2007 l'établissement public d'aménagement. Il programme maintenant un nouvel avenir à l'horizon 2030 en intégrant les objectifs du développement durable.

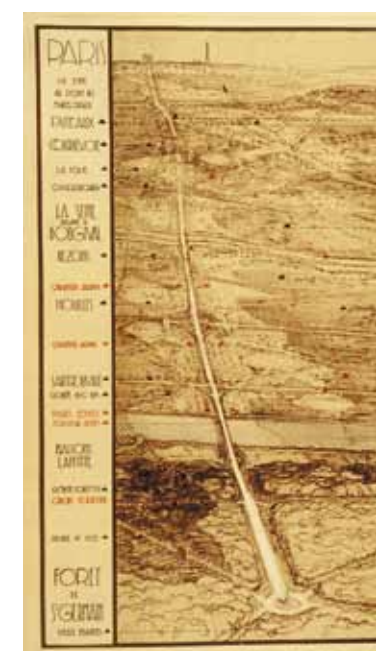
► Les origines du projet : une liaison routière avec Saint-Germain-en-Laye

Dans l'entre-deux-guerres on peut suivre l'amorce d'un projet qui dépasse largement ce qui deviendra le territoire de La Défense. Il s'agit de la construction d'une route éventuellement doublée d'une voie de chemin de fer qui relierait Paris à la forêt de Saint-Germain-en-Laye pour permettre aux Parisiens d'accéder facilement à un nouveau bois et pour réaliser une liaison routière vers l'ouest. Le projet d'une voie de chemin de fer a fait long feu, mais le projet d'autoroute A 14, passant au-dessus de la Seine vers la

plaine de Montesson, a bien été réalisé¹. L'idée de l'aménagement de l'axe est-ouest de Paris sera ensuite reprise par la préfecture de la Seine qui lance un concours pour une Voie triomphale, et surtout par l'urbaniste Henri Prost qui en intègre le principe sous la forme d'une autoroute dans le plan d'aménagement de la région parisienne de 1934, approuvé officiellement en 1941².

► Invention d'une opération d'urbanisme moderne (1950-1958)

La période 1950-1958 va être pour La Défense une période décisive car les discussions sur sa programmation mettent en jeu différentes représentations du futur quartier. Dans les débats on relève que l'on ne veut pas d'un Manhattan parisien et qu'il faut pour cela éviter les densités trop élevées où les voies trop étroites ressemblent à des gouffres³. Le programme fait l'objet de nombreuses tergiversations car le gouvernement hésite entre l'organisation d'une exposition universelle, l'installation de la maison de la Radio, le déplacement de la Foire de Paris ou encore la construction d'une foire-exposition permanente de l'industrie soutenue par la chambre de commerce de Paris. La date de l'ouverture de l'exposition universelle sera repoussée plusieurs fois et sa localisation variera entre des terrains proches de Paris et d'autres plus éloignés comme la plaine de Montesson. La maison de la Radio sera réalisée quai Kennedy, à Paris, par l'architecte Henry Bernard. Finalement, le projet d'une zone d'affaires comportant des logements emporte progressivement l'adhésion. Dans cette perspective, Eugène Claudius-Petit, ministre de la Construction, engage le 6 septembre 1950 les architectes Robert Camelot, Jean de Mailly et Bernard Zehrffuss. Parallèlement, le plan directeur pour « la zone dite de La Défense », ainsi que l'appellent ses concepteurs du ministère de la Construction, est adopté



Henri Prost, vue à vol d'oiseau de l'axe Place de l'Étoile - rond-point de La Défense, Maisons-Laffitte, ca 1930.



Plan directeur de La Défense, 1958.

¹ Voir P. Chabard, V. Picon-Lefebvre, *La Défense*, tome 1 : un dictionnaire, architecture / politique, Marseille, Parenthèses, 2012, notice « Axe » (Pierre Chabard).

² Une grande partie de cet historique est issu d'un travail de thèse publié en 2003 ; V. Lefebvre, *Paris-Ville moderne, Maine-Montparnasse et La Défense, 1950-1975*, Paris, Norma, 2003.

³ Ces réflexions renvoient bien sûr à la Charte d'Athènes dont le propos sur la spécialisation et la largeur des voies rencontre un bon accueil dans les services de l'État. Le Corbusier, *La Charte d'Athènes*, Paris, Plon, 1943.



Le rond-point de La Défense, état des lieux en 1949.

Le rond-point de La Défense en 1962 après la construction du Cnît.

Photographies aériennes (IGN).

Les trois architectes, Jean de Mailly, Bernard Zehruss et Robert Camelot, devant le chantier du Cnît, 1958.

en octobre 1956. Il distingue deux zones : une Zone A, appelée aussi Zone 1, située entre le pont de Neuilly et le rond-point de La Défense, et une Zone B plus à l'ouest, sur le territoire de la ville de Nanterre. Ce plan reflète les volontés de modernisation de la banlieue par le contrôle de son urbanisation ainsi que l'accent mis sur la reconstruction de l'industrie. Cette intention s'exprime sur un mode symbolique avec la construction en 1958 du Centre national de l'industrie et des techniques, le Cnît. Malgré le caractère public du projet, ce sont des sociétés privées qui financent la voûte spectaculaire qui va faire exister La Défense aux yeux des Parisiens.

On peut soutenir que La Défense incarne la volonté de l'État en matière d'urbanisme au début des années cinquante, dans la mesure où ce sont ses services qui interviennent comme premier opérateur. Il procède aux achats des terrains et réussit à convaincre les communes de Puteaux, Courbevoie et Nanterre de s'associer à son action, notamment en matière d'expropriation.

▷ Autonomisation d'un morceau de territoire de banlieue (1959-1969)

Les premières démarches menées par l'Établissement public de La Défense (Épad), créé en 1958, consistent d'abord à déterminer la forme du territoire urbanisable. La forme de poire de la Zone A est issue des opportunités foncières, des tracés de voirie⁴ existants et de la présence de terrains susceptibles d'être rachetés⁵.

La création d'un établissement public contribue à l'autonomisation de la zone à aménager. Pour étudier les infrastructures nécessaires à la desserte du nouveau quartier, l'Épad s'affranchit des découpages communaux. Sans être véritablement associées à cette transmutation, les communes de Puteaux, Courbevoie et Nanterre vont voir une partie de leur territoire devenir « La Défense ». En effet, le système de représentation des élus au conseil d'administration, malgré les déclarations de principe à l'origine de l'établissement, aboutit en fait à donner une majorité absolue aux représentants de l'État.

L'élaboration du programme est traversée par trois types de problèmes : la crise du logement, le manque de bureaux nécessaires au développement du secteur tertiaire et l'amélioration de la circulation automobile et piétonne. Les questions que se posent aujourd'hui les auteurs du « Plan de renouveau » semblent être de même nature, même si les formes architecturales ont changé, il s'agit toujours d'apporter davantage de services aux usagers et aux habitants à une échelle régionale. Seule la problématique du développement durable constitue un nouveau contexte pour la construction des tours comme pour leur rénovation.



Région de La Défense (Nanterre – Courbevoie), plan de voirie de 1958.

⁴ Cf. B. Rouleau, *Villages et faubourg de l'ancien Paris, Histoire d'un espace urbain*, Paris, Seuil, 1985.

⁵ La Zone A est située entre le pont de Neuilly et la Grande Arche et on l'appelle aujourd'hui « La Défense ». La Zone B est située au-delà du rond-point jusqu'à la Seine à l'ouest. C'est sur cette zone, que l'on appelle maintenant Seine Arche, que se situe le projet des terrasses.



Si l'exposition universelle a été abandonnée, l'idée de faire d'une opération d'urbanisme un objet d'exposition peut expliquer le caractère novateur de l'opération. En effet, d'une simple opération de lotissement le long d'une artère nouvelle apparaît progressivement l'idée d'un quartier moderne.

L'Épad, sous la direction d'André Prothin, va poursuivre les études menées au ministère en conservant le groupe des trois architectes qui prennent le titre d'architectes-coordonnateurs, le groupe est complété par les architectes-urbanistes Robert Auzelle et Paul Herbé, architectes-conseils, sous la direction de l'architecte-urbaniste de l'État, Claude-Hughes Boistière⁶.

► L'invention de la dalle

Durant cette deuxième période de conception, on va assister à la formalisation de la distinction entre les infrastructures et les superstructures. Le concept de la dalle va prendre progressivement forme comme une série de plaques posées en suivant la pente de la butte de Chantecoq — nom oublié du site de la Zone A. Le développement de l'usage de l'automobile explique ce choix qui réalise deux modifications radicales de la forme urbaine. D'abord l'abandon du sol naturel de la ville, puis la séparation des véhicules automobiles et des piétons. L'augmentation très importante du nombre des voitures a convaincu les ingénieurs des Ponts et Chaussées et les urbanistes de la nécessité de construire des voies rapides en milieu urbain. Par ailleurs, en matière de circulation, l'opération doit répondre tout à la fois à deux fonctions différentes : aménager un accès autoroutier à la capitale et desservir un nouveau quartier.

Pour ce faire, on a songé un moment à faire passer l'autoroute à ciel ouvert, les accès de part et d'autre se faisant aux moyens de passerelles. Cette proposition est rejetée à cause de la pente du terrain : vues de Paris, elles

Le site de La Défense en 1974, vu depuis Nanterre.



auraient formé un mur⁷. Comme il n'était pas question de détourner l'autoroute, qui symboliquement devait suivre le Grand Axe, la décision fut prise de l'enterrer et de construire une voie rapide, un anneau circulaire, pour desservir le quartier.

La dalle apparaît donc à la fois comme une réponse aux contraintes du site et du programme et au désir de mettre de l'ordre dans la banlieue. L'autoroute, la ligne de RER et de métro prévues vont être insérées dans l'ouvrage ainsi que les parkings. En surface se situe une grande esplanade réservée aux piétons. Cette solution permet en outre d'absorber la ligne de chemin de fer Paris-Versailles qui coupe, encore aujourd'hui, le Grand Axe derrière la Grande Arche de La Défense.

En 1958, la Zone A, d'une superficie de 130 ha, est composée de pavillons, de petits entrepôts et d'immeubles. Elle est plus petite que la Zone B qui couvre environ 620 ha dans la plaine de Nanterre, dont le territoire fortement industrialisé dès la fin du XIX^e est occupé en son centre par un bidonville⁸, et où subsistent encore quelques parcelles agricoles.

Le plan approuvé en 1963 pour la Zone A comporte le dispositif de la dalle, tel qu'il a été réalisé dans ses grandes lignes. Ce plan de masse distingue les tours de bureaux toutes semblables et d'une hauteur constante de 100 m par rapport au niveau de la dalle et les immeubles d'habitation plus bas qui s'organisent autour d'une cour. Les architectes les appellent « palais royal » en référence au jardin du Palais-Royal à Paris⁹.

⁶ Cf. *La Défense, un dictionnaire, op. cit.*, notices « Robert Camelot », « Jean de Mailly », « Bernard Zehrfuss » (Simon Texier), « Robert Auzelle » (Frédéric Bertrand), « Claude-Hughes Boistière » (Virginie Picon-Lefebvre).

⁷ On aurait obtenu une ville proche des projets des années vingt tels que la *Grosstadt* de l'urbaniste allemand Ludwig Hilberseimer.

⁸ Cf. *La Défense, un dictionnaire, op. cit.*, notice « Bidonvilles » (Marilena Kourniati).

⁹ Plan de masse approuvé par décret en conseil d'État, le 7 mars 1963. Voir AFU 9360, Archives du ministère de l'Équipement : Sous direction de la création architecturale et des constructions publiques, « Observations sur le dernier état du plan de masse de La Défense », 7 novembre 1972.

La construction de la dalle, état du chantier en 1975.



Courbevoie, construction de La Défense et démolition des bâtiments expropriés (1969).

Chantier de La Défense en 1972.

Photographies de Henri Cartier-Bresson © Magnum Photos.



L'Épad prend en charge la construction de la desserte viaire, des parkings, de la dalle et des gares du RER et de la SNCF selon les principes de fluidité et d'autonomie. D'après la conception d'origine, les parkings ne desservent pas une tour en particulier mais une zone ou un quartier ; ils sont pensés comme une extension du réseau public. Pour financer les infrastructures, l'établissement public doit vendre aux promoteurs les droits à construire. Malgré les intentions du plan, les opérations de bureaux vont être privilégiées aux dépens des logements et c'est un quartier d'affaires qui va se construire peu à peu — même si quelques logements sont édifiés, dont un « palais royal », conçu par Robert Camelot, sur la dalle, côté Courbevoie.

▷ Un aménagement « politique » en fonction des opportunités foncières

Pendant la même période, sur la Zone B¹⁰, l'État a implanté un certain nombre d'opérations sans véritable coordination avec l'Épad. 2 500 logements sociaux sont bâtis sous la direction de Robert Camelot, Jean de Mailly et Bernard Zehruss, répartis en trois grands ensembles livrés entre 1958 et 1960. L'annexe de la Sorbonne, future université Paris X-Nanterre¹¹, inaugurée en 1964, est construite sur d'anciens terrains militaires de l'Armée de l'air d'une superficie d'une trentaine d'hectares. Par ailleurs, André Malraux, ministre des Affaires culturelles de De Gaulle, obtient d'implanter un vaste complexe culturel le long du Grand Axe et de la future autoroute A 14 prévue alors en viaduc (l'autoroute A 14, d'après la préfecture, devait être construite sur un talus). En janvier 1964, il confie à Le Corbusier ce projet, qui rassemble trois écoles d'art et le Musée du xx^e siècle¹². En novembre de la même année, à la suite de la réforme administrative de la région¹³ qui supprime le département de la Seine et qui crée le département des Hauts-de-Seine, on ajoute à ce programme celui d'une nouvelle préfecture¹⁴.

▷ Une vision fantastique pour la Zone B

Alors que la Zone A se construit en suivant le plan de 1963, l'architecte André Remondet imagine pour la Zone B un projet fantastique à partir d'un schéma publié en 1967¹⁵ par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne (IAURP) qui distingue trois quartiers (B1, B2, B3)¹⁶.

¹⁰ Cf. *La Défense, un dictionnaire, op. cit.*, notice « Zone B » (Pierre Chabard).

¹¹ Cf. *La Défense, un dictionnaire, op. cit.*, notice « Université Paris Ouest - Nanterre-La Défense » (Agnès Sanders).

¹² Voir G. Ragot, M. Dion, *Le Corbusier en France, projets et réalisations*, Paris, Le Moniteur, 1997, p. 398.

¹³ Réforme du 10 juillet 1964 découpant l'Île-de-France en six départements, administrés chacun par une préfecture et un conseil général. En première couronne, les préfectures des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont été respectivement construites à Nanterre, Bobigny et Créteil, au tournant des années soixante-dix.

¹⁴ Lettre de Max Querrien à Le Corbusier, 9 novembre 1964 (archives Fondation Le Corbusier).

¹⁵ Voir « Paris dans vingt ans, 2^e parution », *Paris Match*, n° 952, 8 juillet 1967, pp. 52-53 ; « Zone B », *Techniques et Architecture*, n° 1, février 1968, pp. 117-124.

¹⁶ La Zone B 1 correspond au quartier de l'actuelle gare Nanterre-Préfecture, la Zone B 2 au secteur des trois grands ensembles de 1957-1958 ; la Zone B 3 couvre l'extrémité ouest entre la ligne de RER Paris - Saint-Germain-en-Laye et la zone industrielle du bord de Seine.



Couverture du n° 951 de *Paris Match* consacré à « Paris dans 20 ans » (1^{er} juillet 1967).



Remondet organise la Zone B1 en bandes programmatiques parallèles, s'étendant d'est en ouest et y intègre les projets prévus sur le site : l'auto-route dominée par l'extraordinaire tour Lumière Cybernétique de Nicolas Schöffer¹⁷ et le complexe culturel de Malraux qualifié de « Versailles intellectuel¹⁸ ». Il projette un parc de 45 ha sur les terrains d'anciennes carrières non constructibles et, plus au nord, imagine d'étonnants immeubles-cratères, hauts de dix à quarante étages, serpentant sur une dalle qui prolonge celle de la Zone A. Enfin, une « forêt » d'une cinquantaine de tours de logements sociaux complète ce grand paysage architectural ; une première vision d'ensemble qui ne sera que très partiellement réalisée.

▷ La remise en cause de la modernité (1970-1973)

Jean Millier¹⁹, prend la tête de l'Établissement public d'aménagement de La Défense en 1969 et obtient les pleins pouvoirs. Il va marquer l'histoire du projet par sa volonté d'en faire l'incarnation du dynamisme d'une France reconstruite qui se lance, dans ce qu'on appelle à l'époque, l'internationalisation. La Défense connaît alors une période de grande effervescence et dix permis de construire sont attribués de 1971 à 1972 pour des tours de bureaux qui ne sont pas conformes au plan de 1964. Le mouvement s'amorce avec les négociations engagées par les compagnies d'assurance du Gan qui demandent à relier deux tours proches l'une de l'autre sur le plan. Jean Millier supprime également la différence formelle entre immeubles d'habitations et immeubles de bureaux en autorisant la construction de deux tours de logement durant cette période.

À un projet de « composition urbaine » va se substituer un aménagement au coup par coup qui va remettre en cause le projet initial. On peut y lire une

Épad, plan de situation du quartier d'affaires en 1980.

des conséquences des événements de Mai-68, qui peuvent être interprétés comme la fin du mythe du consensus social de la société d'après-guerre sur lequel s'était fondée cette opération qui se voulait exemplaire.

Ce consensus s'exprimait dans le programme qui mélangeait logements et bureaux ainsi que dans le plan de masse régulièrement ordonné qui mettait tous les immeubles sur un pied d'égalité²⁰. Les seuls bâtiments singuliers étaient soit d'intérêt public, comme le Cnit, soit d'ordre esthétique comme la tour de 200 m de haut qui devait lui faire face et donner une dynamique à la composition d'ensemble. Cette volonté des architectes de composer les verticales des tours de bureaux avec les horizontales des barres de logements va disparaître pour plusieurs raisons. L'une des principales est la difficulté d'attirer les promoteurs à cause de la rigidité de la composition d'ensemble. Si les premiers investisseurs avaient été fortement encouragés par l'État à venir à La Défense, les nouveaux acquéreurs qu'il faut séduire deviennent plus exigeants et réclament des évolutions du plan de masse. Par ailleurs la critique s'exprime de plus en plus ouvertement contre le Style international qu'illustre l'architecture de La Défense²¹. À côté des journalistes dénonçant la monotonie et la banalité de l'architecture moderne, les cinéastes comme Jacques Tati ou Jean-Luc Godard²² stigmatisent cette ville monotone et inhumaine, qu'incarnent selon eux les Grands Ensembles et La Défense, tout en étant fascinés par cette nouvelle esthétique.

▷ Une opération d'exception

De manière plus générale, un changement de stratégie s'opère au tournant des années soixante et soixante-dix au sein de l'État. Au début des années soixante, des mesures d'exception avaient sauvé l'opération. Pour éviter le développement jugé alors excessif de la région parisienne, le gouvernement avait institué une redevance pour la construction de bureaux à Paris et dans sa région. À la fin de cette décennie, cette politique malthusienne est remise en cause par De Gaulle. Paul Delouvrier relance le développement de la région parisienne par la construction des villes nouvelles²³. Cependant, pour les favoriser, la construction des bureaux est pratiquement interdite dans la banlieue et dans Paris, excepté à Bercy-gare de Lyon, dans le quartier Italie, à Maine-Montparnasse, au Front-de-Seine et à La Défense. Ce n'est donc pas l'existence de La Défense qui a permis d'éviter la construction de tours de bureaux au centre de Paris, mais une politique volontariste menée par la technocratie.



Photogrammes extraits du film de Jean-Luc Godard, *2 ou 3 choses que je sais d'elle* (1967).

¹⁷ Ce projet était présenté dans le deuxième numéro de *Paris Match* sur « Paris dans vingt ans » (*op. cit.*, pp. 39 et 50-51).

¹⁸ *Ibid.*, p. 53.

¹⁹ Cf. *La Défense, un dictionnaire*, *op. cit.*, notice « Jean Millier » (Tricia Mehaan).

²⁰ Sur le modèle du *Plan pour une Ville contemporaine de 3 millions d'habitants*, présenté par Le Corbusier en 1922.

²¹ Selon l'expression inventée lors de l'exposition au Moma de 1932 ; voir H.-R. Hitchcock, P. C. Johnson, *Le Style international* [1932], Marseille, Parenthèses, 2001.

²² Par exemple *Play time* de Jacques Tati, 1967, ou *Deux ou trois choses que je sais d'elle*, de Jean-Luc Godard, 1967. La similitude des dates est à noter.

²³ Le décret du 24 octobre 1967 qui institue le Comité de décentralisation accordera la priorité aux villes nouvelles et aux « centres restructurateurs ».

► Une nouvelle dynamique pour une ville verticale et plus dense

De nouveaux architectes consultés par l'Épad, Roger Saubot²⁴ et François Jullien, vont modifier le schéma initial pour doubler la dalle de circulations piétonnes souterraines mettant ainsi les usagers à l'abri des intempéries²⁵. Certaines tours comme la tour Fiat, par exemple, bénéficient ainsi d'un accès direct avec le RER inauguré en 1970.

Après une vive polémique sur la vue des tours depuis Paris²⁶, Jean Millier obtient en 1972 une augmentation des densités et un plan de masse révisé qui permet la construction de tours plus hautes et de formes variées. Le modèle implicite de la série industrielle qui avait donné sa forme à la première phase de construction est alors jugé obsolète. Les nouvelles tours sont caractérisées par une grande diversité dans les matériaux, la modénature et la tectonique. Le règne de la publicité toute puissante marque de son empreinte leur architecture. Par exemple la fameuse tour Fiat, aujourd'hui Areva, achevée en 1974, un mégalithe noir de 178 m de haut, dans laquelle Millier va faire emménager l'Épad²⁷. Dans un contexte de compétition économique mondialisée, chaque entreprise doit se démarquer de sa voisine pour se faire connaître et gagner des marchés. Derrière cette évolution, on ne trouve pas un plan établi, la Zone A se construit sur le mode d'une juxtaposition pragmatique, la seule règle étant la relation à la dalle, qui subsiste comme élément de liaison. Dalle que Dan Kiley, paysagiste américain, va redessiner en 1972, en proposant un aménagement qui entend remettre de l'ordre dans un paysage urbain qu'il juge chaotique.

► À la recherche d'alternatives architecturales et urbaines : les proliférants de la Zone B

En ce qui concerne l'ouest de l'opération, « L'Atelier Zone B²⁸ » mis en place par l'Épad en 1969 rassemble des architectes comme Jacques Kalisz ou Adrien Fainsilber²⁹. Des recherches y sont fédérées derrière la bannière de ce qu'on a appelé en France « l'architecture urbaine³⁰ ». S'appuyant sur la préfecture de Nanterre³¹, le parc André-Malraux³² et une partie de « la forêt » de tours de logements au sud, « l'Atelier Zone B » propose un premier « schéma organique³³ » adopté en septembre 1973. Il définit un nouveau centre urbain linéaire qui, tout en conservant le principe d'une dalle piétonne, est baptisé « axe urbain » et prend la forme d'un agglomérat proliférant se déployant d'est en ouest, selon une trame à 45°.

► Crise et renaissance (1974-1989)

Le choc pétrolier de 1973 et ses conséquences sur le marché immobilier auront raison de l'imaginaire architectural optimiste des Trente Glorieuses. En ce qui concerne la Zone B, un des signes de ce changement est la commande par l'Épad à l'architecte Ricardo Bofill d'une série d'études pour le centre urbain de la Zone B 1. Bofill, rompant radicalement avec les projets de « l'Atelier Zone B », propose un complexe multifonctionnel qui mobilise, en la simplifiant, la rhétorique formelle du néo-classicisme.

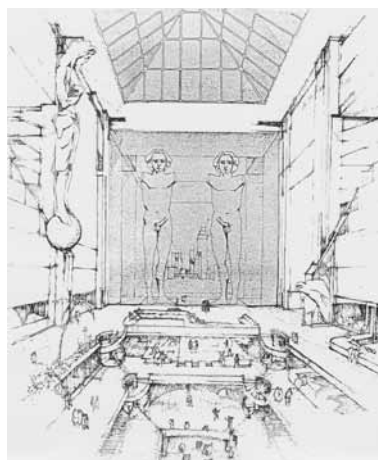
La crise économique va avoir un effet foudroyant sur la Zone A. La tour Manhattan, terminée fin 1975, ne sera occupée qu'en 1978. Pour l'Épad la situation est catastrophique, il faut continuer à rembourser les emprunts contractés pour construire les infrastructures alors que les rentrées d'argent assurées par la vente des droits à construire sont taries. L'établissement



La tour Fiat en construction, juillet 1974.



La dalle centrale de La Défense, aménagements de Dan Kiley.



Ricardo Bofill, esquisse pour le « Point M » à Nanterre (site de l'actuelle station RER Nanterre-Préfecture), 1974.



licencie alors une grande partie de son personnel et la construction des infrastructures est freinée. Celle des tours commencées s'achève mais les nouvelles tardent à démarrer. Entre 1975 et 1977, aucun droit à construire n'est commercialisé.

La Zone A rentre pour un temps en sommeil. Son redémarrage sera toutefois rapide et s'effectue avec la construction du centre commercial des Quatre-Temps inauguré en 1981, qui donne un nouveau rôle de pôle régional au quartier. Si les premières tours de cette période sont plus basses, plus épaisses, la frilosité des investisseurs ne dure qu'un temps. Avec la reprise des années quatre-vingt, les tours vont se dresser à nouveau. Leur conception s'est modifiée par rapport aux constructions précédentes. Le promoteur Christian Pellerin obtient, à partir de 1978, un quasi-monopole des droits à construire pour des tours plus complexes. Les espaces intérieurs se

Le centre commercial des Quatre-Temps face au Cnlt. Photographie de Alex MacLean, 2010.

²⁴ Cf. *La Défense, un dictionnaire*, op. cit., notice « Robert Saubot » (Clément Orillard).

²⁵ On peut mettre cette décision en regard avec les projets de ville souterraine à Montréal, au Canada, durant la même période ; voir A. Lortie (ed.), *The 60s, Montreal thinks big*, Montréal, CCA, 2004.

²⁶ Voir dans la bibliographie du volume « Dictionnaire » le zoom consacré à cette polémique.

²⁷ Cf. *La Défense, un dictionnaire*, op. cit., notice « Tour Fiat » (Rémi Rouyer).

²⁸ Cf. *La Défense, un dictionnaire*, op. cit., notice « Zone B » (Pierre Chabard).

²⁹ « L'Atelier Zone B » comprend des architectes connus à l'époque : Claude Schmidlin, Adrien Fainsilber (architecte du musée des Sciences et des Techniques de la Villette) et Jacques Kalisz (professeur à l'Unité pédagogique d'architecture n°1 et architecte de l'école d'architecture de Nanterre), ainsi que Henri Robert-Charrue, Xenia Grisogono, Rémi Masson et Guy Riboulet.

³⁰ Voir les deux numéros que *Techniques et Architecture* a consacrés à l'architecture urbaine (n° 306, octobre 1975 ; n° 307, janvier 1976).

³¹ Architecte André Wogenscky, ancien collaborateur de Le Corbusier. Mis en chantier en 1968, le bâtiment est achevé en 1972. Voir « Préfecture des Hauts-de-Seine », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 135, décembre 1967-janvier 1968.

³² Cf. *La Défense, un dictionnaire*, op. cit., notice « Paysage / Paysagistes » (Bernatte Blanchon).

³³ *La Défense Zone B, Schéma organique*, rapport Épad, décembre 1969.



Inauguration du centre commercial des Quatre-Temps par le Premier Ministre Raymond Barre le 27 février 1981.



différencient et les halls s'élèvent en hauteur. Le confort des salariés devient une préoccupation majeure, comme dans la tour Elf, aujourd'hui Total, où l'accent est mis sur les bureaux individuels en premier jour³⁴.

► « Le retour de la ville » sur Nanterre

Si la Zone A était déjà trop avancée pour être remise en cause, un nouveau rapport de forces s'institue au sujet de la Zone B entre Nanterre et l'Épad, qui conduit notamment une révision du plan de 1973 pour la Zone B³⁵. Celle-ci fait l'objet d'une série d'études de 1979 à 1986, avec comme point commun le retour à une composition au niveau du sol, en îlots desservis par des espaces publics dits traditionnels (rues, places, etc.) et l'abandon du principe de la dalle sous l'influence de Jean-Paul Lacaze, directeur de l'Épad de 1979 à 1983. Le quartier est également réorienté autour d'un axe nord-sud qui entend faire dialoguer les différents programmes avec la ville de Nanterre, restée jusque-là le témoin souvent impuissant des projets menés sur son territoire³⁶.

► Le retournement vers l'ouest (1990-1997)

Après des années de polémiques sur le projet Tête Défense, à l'extrémité ouest de la Zone A, François Mitterrand, élu président de la République, lance, sur les conseils de Robert Lion, un concours international pour un Carrefour de la Communication en 1983.

L'Arche de La Défense³⁷ inaugurée en 1989, va donner une nouvelle assise à la Zone A que l'on assimile alors avec La Défense, en oubliant la Zone B. Sa forme, une arche, va permettre de changer la direction de la perspective de l'est vers l'ouest, de Paris vers Nanterre. L'Épad décide d'envisager de nouveaux aménagements sur les terrains gagnés par la décision d'enterrer l'autoroute A 14 et la destruction des viaducs et talus construits sur le territoire de Nanterre et organise en 1990-1991 un concours d'idées dans le cadre de la mission Grand Axe³⁸.

Le chantier de la Grande Arche, 1987.



Le projet lauréat de l'équipe Universeine³⁹ matérialise l'Axe derrière l'Arche par un ponton linéaire monumental, la Jetée, réalisé en 1998, qui passe au-dessus des cimetières. Il propose de dissoudre l'axe dans un système viaire et paysager linéaire plus souple pour structurer les tissus adjacents, et lier entre eux divers programmes et équipements⁴⁰.

L'équipe lauréate, associée par la mission Grand Axe à d'autres architectes pour une tentative nouvelle « d'atelier », se heurte à la réalité de la perte de pouvoir progressive de l'Épad sur ce territoire. En décembre 2000, les tentatives de la Ville de Nanterre pour prendre la main se concrétisent enfin et un nouvel établissement public est créé, l'Établissement public d'aménagement de Seine Arche (Épasa), qui lance un concours sur les mêmes terrains ; concours remporté en 2001 par l'équipe TGT qui propose de structurer l'ancienne emprise de l'autoroute de 120 m de large par des terrasses

La Grande Arche et l'axe de l'Arc de Triomphe. Photographie de Alex MacLean, 2010.

³⁴ Cf. *La Défense, un dictionnaire*, op. cit., notice « Tour Fiat » (Rémi Rouyer).

³⁵ Pour une analyse détaillée de ces plans successifs, voir L. Josse et O. Boissonnet, *Zac Br : Étude historique et architecturale*, rapport Épad, décembre 1986.

³⁶ Cf. *La Défense, un dictionnaire*, op. cit., notice « Zone B » (Pierre Chabard).

³⁷ Voir F. Chaslin, V. Picon-Lefebvre, *La Grande Arche de La Défense*, Paris, Electa Moniteur, 1989.

³⁸ *Mission Grand Axe : consultation internationale sur l'axe historique à l'ouest de la Grande Arche de La Défense*, Paris, Pandora / Épad, 1991.

³⁹ Les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro, le paysagiste Gilles Clément, l'anthropologue Marc Augé.

⁴⁰ Cf. *La Défense, un dictionnaire*, op. cit., notice « Mission Grand Axe » (Françoise Fromonot).



le long desquelles prennent place des immeubles en un front continu épais et relativement bas.

▷ Un quartier mondial (1998-2011)

Pendant les premières années du XXI^e siècle, l'Épasa va commencer la construction des terrasses. Parallèlement, l'Épad prend conscience de l'état de dégradation de certaines tours et du vieillissement des infrastructures et estime que dix-sept tours ne répondent plus aux critères du marché immobilier. Le Plan de renouveau, dévoilé en 2006 par l'État, illustre la volonté d'engager un processus de transformation du quartier d'affaires et constitue un ambitieux programme de construction et de réhabilitation⁴¹.

▷ Un plan pour le futur

Le Plan de renouveau s'écrit parallèlement à une réorganisation institutionnelle qui, en 2007, sépare la gestion du site (Zone A) — confiée à un nouvel établissement, Defacto —, de l'aménagement conservé par l'Épad. Pour accélérer le processus de réactualisation du parc immobilier, un ensemble d'exonérations et de redevances est instauré pour encourager les opérations de démolition et de reconstruction comme celles de réhabilitation et d'extension. À titre d'exemple, le projet de la tour First, réalisé par une surélévation de la tour Axa de 1974, a permis d'étendre sa surface et d'augmenter sa hauteur de 159 à 218 m.

Il s'agit également de positionner le quartier de La Défense au sein d'une concurrence mondiale accrue en faisant appel à des architectes de stature internationale. Pour ce faire quatre nouveaux immeubles de taille exceptionnelle sont initiés en 2007 : les tours Signal, Phare et Hermitage Plaza.

La Grande Arche et la jetée qui ouvre sur l'ouest.
Photographie de Alex MacLean, 2010.

La première, dont la construction a été abandonnée à la suite de la faillite de son investisseur — conséquence de la crise financière de 2008 —, était une tour mixte de 301 m de haut de l'architecte Jean Nouvel. La tour de bureaux Phare culminera à 300 m, soit trois fois la hauteur des tours de 1964 ! Enfin, les deux tours jumelles du projet Hermitage Plaza de l'architecte Norman Foster, d'une hauteur de 305 m, seront les plus hautes d'Europe à leur achèvement prévu en 2016⁴². Par ailleurs, pour assurer une meilleure desserte, un projet de renforcement du réseau des transports publics — dont le projet de métro automatique en rocade lié au Grand Paris — est décidé par l'État qui en a confié la réalisation à la Société du Grand Paris.

Ces différentes actions visent à inscrire La Défense dans son territoire régional tout en la mettant en relation avec l'espace national et international. Ce changement d'échelle, amorcé cependant dès les années soixante-dix, se heurte aux réalités locales et aux demandes parfois contradictoires des communes qui se partagent le pouvoir et les retombées financières. En outre, à la recherche « d'une nouvelle urbanité », selon les termes du directeur général de l'établissement public, Philippe Chaix, le Plan intègre également la rénovation des espaces publics ainsi que l'achèvement de la transformation du boulevard circulaire en boulevard urbain, parachevant la remise en cause de certains des principes ayant présidé à l'origine de l'opération.

Enfin en 2010, à l'initiative de l'État, la fusion des deux établissements publics (l'Épad et l'Épasa) en l'Épadesa (Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche) reconnaît le destin commun de ces deux territoires qui doivent maintenant se plier aux exigences du nouveau paradigme de l'environnement durable. Si le Plan de renouveau a mis en place une stratégie à quinze ans de maîtrise de l'énergie avec modernisation du réseau de chaleur et développement des sources renouvelables, force est de constater que La Défense n'apparaît pas comme un quartier exemplaire à ce titre. Il est vrai qu'elle a été imaginée à l'époque de l'énergie illimitée, de la vitesse sur l'autoroute, du plein emploi d'un pays en croissance et qu'elle doit se forger un nouvel imaginaire pour réussir à se projeter vers le futur sans pour autant renier son histoire.

▷ Une réalisation exceptionnelle

Pour conclure, il nous faut insister sur quelques points importants. Tout d'abord La Défense, pensée comme une forme urbaine radicale et novatrice, est restée un prototype. Si, au moment de l'approbation officielle du plan de 1963, la dalle comme forme urbaine et la séparation des circulations comme principe sont largement évoquées par les urbanistes et font même



Les tours au cœur de l'opération de La Défense.
Photographies de Alex MacLean, 2010.

⁴¹ Cf. *La Défense, un dictionnaire, op. cit.*, notice « Plan de renouveau » (Rémi Rouyer).

⁴² Cf. *La Défense, un dictionnaire, op. cit.*, notice « Tours » et les notices Tour « Phare », « Signal », « Hermitage » (Rémi Rouyer).

⁴³ *Traffic in Towns*, The Buchanan Report, UK Ministry of Transport, HMSO, 1964. Le rapport est traduit en français sous le titre : *L'Automobile dans la ville, Étude des problèmes à long terme que pose la circulation dans les zones urbaines*, Rapport du groupe pilote et du groupe de travail créés par le ministre des Transports de Grande-Bretagne, Paris, Imprimerie nationale, 1965. L'idée des dalles pour résoudre le problème de la circulation automobile dans les centres villes est également présentée dans Percy Johnson-Marshall, *Rebuilding Cities*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1966, p. 54.



Épad, plan de situation
du quartier d'affaires
en 2000.

La Défense en 2003.
Photographie aérienne, IGN.



l'objet de recommandations officielles en Grande-Bretagne dans le rapport Buchanan⁴³, elle resteront dans la plupart des cas à l'état de projet. On en trouve toutefois des concrétisations dans le quartier de la Part Dieu à Lyon, au centre de Bobigny en région parisienne ou encore dans les villes nouvelles. Dans la Zone A, l'espace public de la dalle, « l'esplanade de La Défense », constitue aujourd'hui une réussite incontestable, un lieu étonnant et spécifique qui connaît un succès populaire.

Par ailleurs, il faut insister sur le poids de la conjoncture sur l'évolution de l'opération. Sur une période aussi longue (1950-2011), de nombreux projets, parfois étudiés dans les moindres détails, comme la tour Lumière Cybernétique de Nicolas Schöffer ou la Tour sans fins de Jean Nouvel ont été abandonnées pour des raisons politiques ou économiques ou encore pour suivre l'évolution des idées en matière urbaine. Si l'on s'intéresse à l'histoire de notre société, ces projets « théoriques » montrent que l'élaboration de notre cadre de vie se fait tout autant par ce qu'on appelle « l'architecture de papier » que par des réalisations. L'architecture de la ville s'écrit par à-coup, entre pragmatisme et symbolisme, réalisme et futurisme, et même retour en arrière.

Enfin, La Défense illustre un autre aspect de la culture française, mis en exergue par Rem Koolhaas⁴⁴, qui constatait qu'aucun pays européen n'avait été aussi amoureux de la modernité dans les années soixante que la France. La Défense, avec le RER, le TGV⁴⁵ et le Concorde⁴⁶ en constitue une des figures les plus abouties dont la notoriété aujourd'hui est internationale : un atout majeur pour le Grand Paris dans la compétition mondiale des villes.

▷ Virginie PICON-LEFEBVRE

44 Lors de la conférence donnée au colloque international d'architecture au Centre Pompidou, le 1^{er} et le 2 octobre 2009, il déclarait : « La modernité (en France) apparaît comme une affaire excitante et très populaire... »

45 Mis en service dans les années quatre-vingt, le premier TGV est élaboré dans les usines Alsthom en 1971, sur des études lancées dès les années soixante.

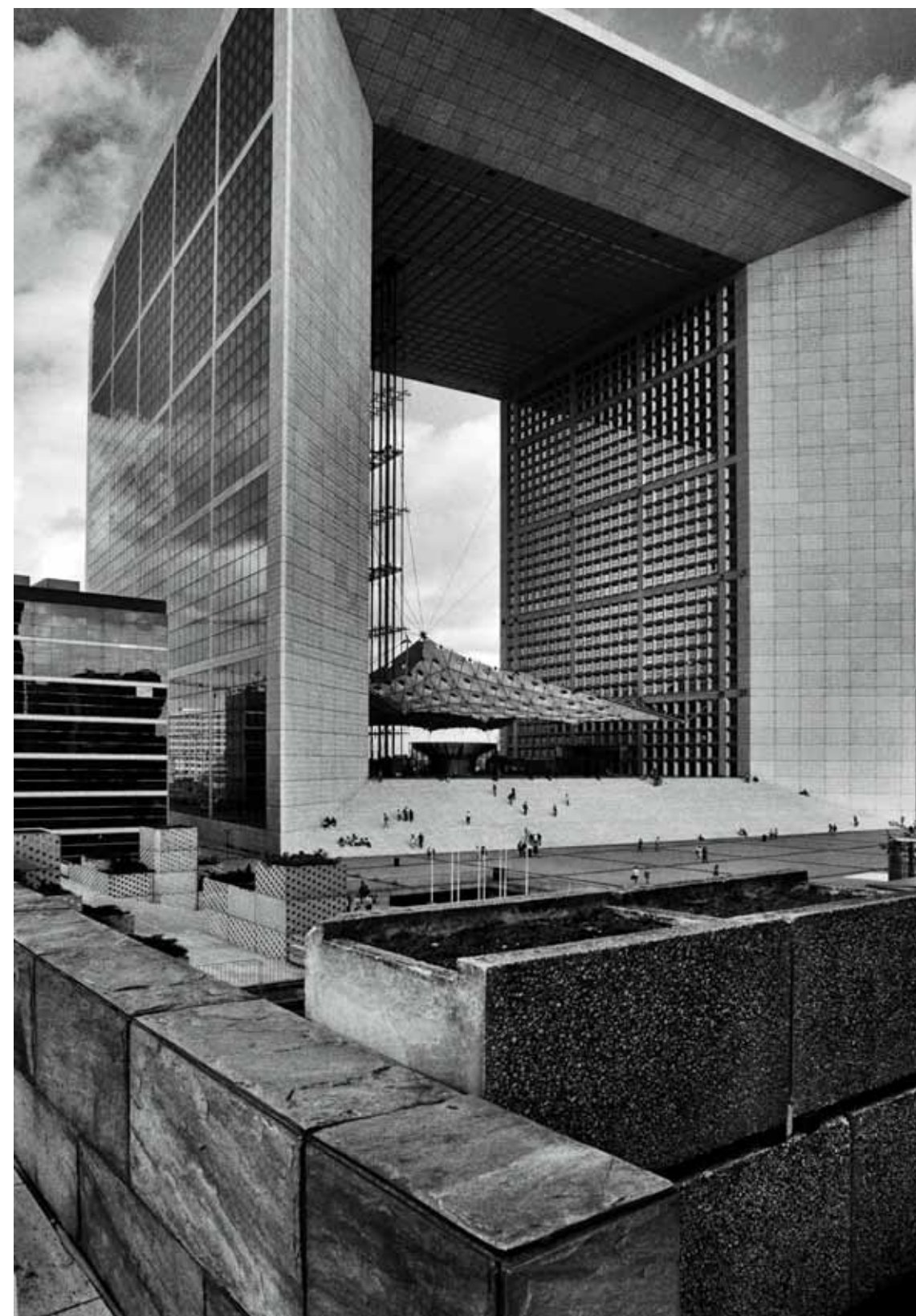
46 Ce dernier est franco-britannique, mais son premier vol d'essai se fait en 1969 au-dessus de Toulouse.



Ouvriers sur le chantier de La Défense, photographies de Martine Franck, 1989.
© Martine Franck / Magnum Photos.



La Défense, photographies de
Raymond Depardon, 1997.
© Raymond Depardon / Magnum Photos.



La Défense, photographies de
Ferdinando Scianna, 1993, 1997.
© Ferdinando Scianna / Magnum Photos.



Le site de La Défense,
vue de profil depuis
Boulogne-Billancourt.
Photographie de Alex MacLean, 2010.



Datations : bâti, espaces verts, dalles, voirie et cimetières

1 carré = 500 m

Espaces verts :
couleurs hachurées

Bâti : couleurs en aplat

Dalle :
couleurs transparentes

< 1934

1935 / 1949

1950 / 1959

1960 / 1965

1966 / 1969

1970 / 1973

1974 / 1981

1982 / 1990

1991 / 1998

1999 / 2003

2004 / 2011

[6] VUES D'AVION

Photographies aériennes de Alex MacLean, 2010.



Le site de La Défense Seine Arche vu depuis l'ouest.



La plaine de Nanterre vue depuis la Seine.



Les cimetières à l'ouest de la Grande Arche.



L'Axe et la Grande Arche vus depuis l'ouest.



Les quartiers de Courbevoie jouxtant La Défense.



La Défense vue depuis le sud-est.



La Défense vue depuis le sud.



Le quartier Valmy au sud-ouest de la Grande Arche.



Les tours de bureaux du quartier Valmy devant les tours de logement de la cité Pablo-Picasso.



Les jonctions de la dalle, au nord.



La tour Cœur-Défense.